



LES CONTRIBUTIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À LA GRANDE MURAILLE VERTE

Rapport Final

juillet 2026

Etude menée par Camille Rouaud, Coordinatrice du réseau Minka International

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Grande Muraille Verte (GMV) est aujourd'hui l'une des principales initiatives africaines de restauration des terres, de lutte contre la désertification et de renforcement de la résilience des territoires. Depuis son lancement en 2007, elle a profondément évolué, passant d'un projet initialement centré sur le reboisement à une stratégie continentale de restauration des paysages, de développement territorial et d'adaptation au changement climatique.

L'initiative GMV repose sur de nombreux acteurs parmi lesquels les organisations de la société civile (OSC) occupent une place essentielle, en mettant en œuvre des actions de restauration des terres, de gestion durable des ressources, d'agroécologie, de gouvernance locale, de sécurité alimentaire, ou encore de renforcement des capacités. Ces interventions contribuent directement aux objectifs poursuivis par la Grande Muraille Verte, souvent bien au-delà des seuls projets officiellement labellisés « GMV » et portés par de grands bailleurs et Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Pourtant, cette contribution demeure insuffisamment reconnue dans les dispositifs de gouvernance, de suivi et de communication officiels liés à la GMV. Ce constat a conduit le CARI et ses partenaires du projet PASS-LCD à la réalisation de la présente étude qui vise à analyser la place des OSC dans la mise en œuvre de la GMV, à comprendre comment leurs contributions sont actuellement reconnues et mesurées, et à identifier les conditions qui permettraient de mieux les intégrer et les valoriser au sein de l'initiative.

L'étude, déroulée sur près de 2 ans, repose sur une approche combinant : analyse documentaire, comparaison des principaux dispositifs de suivi existants, analyse des cadres stratégiques de la GMV, entretiens semi-directifs avec des institutions impliquées dans l'initiative et avec des OSC, questionnaire adressé aux OSC ainsi qu'une expérimentation de collecte d'indicateurs auprès d'une cinquantaine d'organisations.

L'analyse de la vaste documentation collectée par ce rapport met en lumière un décalage entre l'ambition d'inclusivité affichée par la GMV, notamment via la Stratégie de l'Union Africaine qui lui est dédiée, et les modalités concrètes de son opérationnalisation. En pratique, les mécanismes de gouvernance et les outils de suivi demeurent largement structurés autour des États, des PTFs et des grands programmes internationaux. Les contributions des OSC apparaissent souvent de manière fragmentaire et demeurent peu visibles au niveau institutionnel, en contradiction avec leur visibilité et de leur impact au niveau des territoires et des communautés.

La multiplication des plateformes, référentiels et dispositifs de coordination et de suivi de la GMV, si elle peut présenter une certaine richesse, conduit à brouiller la perception de l'initiative GMV. En s'inscrivant dans la poursuite d'objectifs différents mais sans réelle interopérabilité ni inclusivité des OSC, le système actuel concourt à minimiser les contributions des OSC, conduisant à sous-estimer sa mise en œuvre globale. Il produit un paysage complexe, parfois peu lisible, dans lequel les OSC peinent à identifier les outils pertinents et les modalités de contribution. De plus, les indicateurs actuellement privilégiés restent majoritairement orientés vers les dimensions biophysiques ou financières, alors que des dimensions essentielles telles que la participation communautaire, le renforcement des capacités ou la cohésion sociale, auxquels contribuent directement les OSC, demeurent insuffisamment documentées. En conséquence, tout un pan de réalisation des dimensions sociales et communautaires de la GMV passe actuellement sous les radars des systèmes de suivi.

Ce constat est paradoxal alors que les OSC produisent déjà une quantité importante d'informations utiles à la GMV. Ainsi, il semble que les difficultés résident moins dans la production de ces informations que dans leur harmonisation, leur consolidation et leur reconnaissance par les dispositifs institutionnels. Le véritable défi n'est alors pas tant de mesurer davantage que de mieux reconnaître les contributions existantes, posant la question centrale de la gouvernance des données, de leur circulation entre les différents niveaux de la GMV et de la reconnaissance institutionnelle des acteurs qui les produisent. Le corolaire de ce constat implique de reconnaître que la visibilité des OSC ne dépend pas uniquement de leur capacité à produire des indicateurs supplémentaires mais aussi de leur participation aux espaces de gouvernance, de la définition partagée de ce qui constitue une contribution à la GMV, de mécanismes de remontée d'informations accessibles, ainsi que d'une relation de confiance entre institutions, États, PTFs et société civile.

Le rapport propose ainsi une première expérimentation d'un cadre de suivi « OSC-friendly », reposant sur des indicateurs à la fois pertinents, inclusifs, mobilisables et adaptés aux OSC. Cette expérimentation montre qu'un système de suivi crédible ne repose pas tant sur la sophistication des indicateurs que sur leur appropriation et leur utilité par et pour les acteurs qui les produisent et les utilisent.

À partir de ces constats, le rapport formule un ensemble de recommandations organisées autour de cinq priorités complémentaires :

- mieux reconnaître et valoriser les contributions apportées par les OSC à la GMV,
- renforcer la participation des OSC dans les instances de gouvernance et dans les processus de décision de la GMV
- construire un système de suivi plus représentatif des différentes dimensions de la GMV, intégrant davantage les réalités sociales, territoriales et institutionnelles, et adapté aux capacités, besoins et contraintes des OSC
- améliorer la circulation des informations sur la GMV, le partage des connaissances et l'interopérabilité entre les différents dispositifs existants
- créer des conditions favorables à une implication durable de la société civile dans la GMV

Au-delà de la question technique du suivi-évaluation, cette étude met donc en évidence un enjeu plus large de gouvernance. Reconnaître les contributions des OSC ne consiste pas uniquement à améliorer la qualité des données disponibles sur la GMV mais aussi à mieux reconnaître la diversité des acteurs qui construisent cette initiative au quotidien, à renforcer leur place dans les mécanismes de décision et à favoriser une mise en œuvre plus inclusive, plus représentative et plus durable de l'initiative. En ce sens, la reconnaissance des contributions des OSC apparaît moins comme un objectif sectoriel que comme une condition essentielle pour consolider la crédibilité, l'appropriation collective et l'impact à long terme de l'initiative de la Grande Muraille Verte.

Disclaimer

Dans un souci de transparence, l'autrice indique avoir eu recours à un outil d'intelligence artificielle générative (ChatGPT, OpenAI) comme outil d'assistance à la rédaction pour l'élaboration du présent rapport. Cet outil a été utilisé ponctuellement pour appuyer la structuration de certaines sections, améliorer la clarté rédactionnelle, faciliter l'identification de sources, et consolider des notes de travail.

En revanche, l'IA n'a pas été utilisée comme source d'information. L'ensemble des données, citations, résultats, analyses documentaires, entretiens, questionnaires et conclusions présentés dans ce rapport reposent exclusivement sur les documents consultés, les données collectées et le travail d'analyse réalisé par l'autrice. Toutes les informations produites avec l'appui de l'outil ont fait l'objet d'une vérification systématique au regard des sources mobilisées dans cette étude.

L'ensemble du protocole de recherche, de la collecte des données, de l'analyse des documents, des entretiens, des questionnaires, de l'interprétation des résultats et des conclusions relève exclusivement de la responsabilité de l'autrice, ainsi que toute erreur ou omission éventuelle.

Table des matières

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
LISTE DES ACRONYMES	6
INTRODUCTION	8
1. Cadre du rapport sur les contributions des OSC à la GMV	8
2. Vocations du rapport	8
3. Posture et méthodologie du rapport	9
4. Précautions et limites de l'exercice	11
I. CADRE STRATÉGIQUE ET THÉORIQUE	14
1. Définition et évolution de la Grande Muraille Verte	14
A. La perspective historique sahélo-saharienne de la GMV	14
B. La perspective élargie de la GMV promue par l'Union Africaine	15
2. L'accélérateur de la GMV	15
3. La stratégie UA 2024–2034 sur la GMV	17
4. L'écosystème GMV	20
C. Les parties prenantes institutionnelles	22
D. Les partenaires techniques et financiers	26
E. La société civile, les réseaux et plateformes	27
II. LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ÉCOSYSTÈME GMV	32
1. La reconnaissance institutionnelle de la société civile dans la GMV	32
A. La place des OSC dans la gouvernance GMV	32
B. La place des OSC dans le suivi des résultats de la GMV	36
2. La perception de l'écosystème GMV par la société civile	38
A. La perception de la GMV par les OSC : une mise en lumière de nombreux enjeux... ..	39
B. ... ouvrant néanmoins de multiples perspectives encourageantes	45
C. Enjeux et défis pour le cadre de suivi de la GMV	47
III. MESURER LA REALISATION DE LA GMV : ANALYSE CRITIQUE DES MÉCANISMES DE SUIVI	49
1. Cadre théorique : enjeux, défis et opportunités de la mesure de la GMV	49
A. Pourquoi mesurer les contributions à la GMV ?	49
B. Pertinence de la prise en compte des OSC dans la mesure de la GMV	53
2. Systèmes et outils d'évaluations GMV	56
A. Cartographie critique des méthodes et dispositifs de monitoring institutionnel	56
B. Cartographie des méthodes dispositifs de monitoring de la GMV par les acteurs non étatiques	66

C.	Analyse croisée des liens entre les indicateurs de suivi des dispositifs existants de monitoring de la GMV et les orientations fixées par la Stratégie UA 2024-2030	75
IV.	DOCUMENTER LES CONTRIBUTIONS DES OSC À LA GMV	83
1.	Concevoir une approche « OSC-friendly » pour mesurer les contributions des OSC	83
A.	Réflexions méthodologiques et recommandations générales	83
B.	Méthodologie expérimentale	85
2.	Application et test de l'approche « OSC-friendly » pour mesurer les contributions des OSC	88
A.	Données collectées et résultats	88
B.	Leçons apprises sur la conception d'un cadre de suivi « OSC-friendly »	96
V.	RECOMMANDATIONS : COMMENT RENFORCER LA PARTICIPATION DES OSC DANS LA GMV ?	99
1.	Leçons apprises et réussites en matière de suivi de la GMV	99
2.	Freins et angles morts persistants en matière de considération des contributions des OSC	100
3.	Recommandations opérationnelles pour renforcer la prise en compte des contributions des OSC	101
A.	Axe 1 : Mieux reconnaître et valoriser les contributions existantes des OSC à la GMV	101
B.	Axe 2 : Renforcer la participation des OSC dans la gouvernance de la GMV	102
C.	Axe 3 : Construire un système de suivi de la GMV plus représentatif et inclusif	104
D.	Axe 4 : Améliorer la diffusion des informations et le partage des connaissances	106
E.	Axe 5 : Créer des conditions plus favorables à l'adhésion de la société civile à la GMV et à son expansion	110
	CONCLUSION	113
	ANNEXES	115
	ANNEXE 1 - Liste de la documentation produite dans le cadre de ce rapport	115
	ANNEXE 2 - Bibliographie	116
	ANNEXE 3 - Catégorisation des indicateurs de monitoring GMV par rapport aux domaines de la stratégie UA	119

LISTE DES ACRONYMES

Acronyme	Signification
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenus
APEFE	Agence de coopération internationale de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie (Belgique)
APGMV	Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte
CAD	Comité d'Aide au Développement
CARI	Centre d'Actions et de Réalisations Internationales
CES/DRS	Conservation des Eaux et des Sols / Défense et Restauration des Sols
CIFOR/ICRAF	Center for International Forestry Research/ World Agroforestry Centre
CN-GMV	Coalition Nationale pour la Grande Muraille Verte
CNULCD/ UNCCD	Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification
CO ₂ e	Équivalent dioxyde de carbone
COP	Conférence des Parties
ENDA Pronat	Environnement et Développement du Tiers Monde – Programme pour la Promotion de la Gestion Durable des Ressources Naturelles
FIES	Food Insecurity Experience Scale
FTYIP	First Ten-Year Implementation Plan (Premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063)
GGW	Great Green Wall
GGWSSI	Great Green Wall for the Sahara and the Sahel Initiative
GMV	Grande Muraille Verte
GWMPM	Great Green Wall Partnership and Monitoring Platform
HRMF	Harmonized Results Management Framework
MELA	Monitoring, Evaluation, Learning and Accountability
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel

Acronyme	Signification
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OSC	Organisation de la Société Civile
PANE-GMV	Plateforme des Acteurs Non Étatiques de la Grande Muraille Verte
PASS-LCD	Programme d'Actions Structurées des Acteurs de la Lutte Contre la Désertification
PIPD	Plateforme Internationale pour le Partage des Données
PTF	Partenaire Technique et Financier
ReSaD	Réseau Sahel Désertification
SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SSDT	Système de Suivi de la Dégradation des Terres
UA	Union Africaine
UCDDI	Unités Communautaires et de Développement Durable Intégré
WRI	World Resources Institute

INTRODUCTION

1. Cadre du rapport sur les contributions des OSC à la GMV

Le présent rapport a été conçu en réponse aux termes de référence élaborés par le CARI dans le cadre de son projet PASS-LCD (Programme d'Actions Structurées des Acteurs de la Lutte Contre la Désertification), visant à soutenir le développement agricole durable en zones sèches, alliant la sécurité des populations et la préservation de l'environnement, à travers la collaboration active entre les acteurs de la société civile et les acteurs politiques¹. L'objectif principal du rapport est de mieux comprendre, documenter et valoriser la contribution des Organisations de la Société Civile (OSC) aux cibles fixées par la Grande Muraille Verte (GMV) pour l'horizon 2030.

En matière de suivi de la mise en œuvre de la GMV, si le rapport 2020 de la Convention des Nations Unies de Lutte Contre la Désertification (CNULCD), indiquait que seuls 4% des objectifs auraient été atteints², de nombreuses parties prenantes³ estiment que ce chiffre ne capture pas de manière réaliste la réalisation de la GMV, en grande partie parce qu'il ne considère pas, ou insuffisamment, les contributions des OSC à l'initiative, et qu'il valorise une évaluation principalement biophysique de sa réalisation.

Afin d'offrir une analyse plus exacte et compréhensive de la réalisation de la GMV, il semble donc essentiel de rendre juste compte des apports multiformes de la société civile à la GMV, de mieux les appréhender, les comprendre et les documenter. Conçu dans cet objectif, ce rapport ambitionne de mieux illustrer les contributions de la société civile à la GMV, via une approche didactique, analytique, et fondée sur une analyse documentaire approfondie complétée par de nombreux entretiens et processus participatifs impliquant les parties prenantes de la GMV.

2. Vocations du rapport

Le projet PASS-LCD a choisi d'investir dans cette analyse des contributions spécifiques de la société civile à la GMV afin d'adresser le décalage structurel entre la réalité de la mise en œuvre de la GMV et la manière dont celle-ci est aujourd'hui suivie, reconnue et pilotée. Bien que de nombreux rapports et travaux soient consacrés de la GMV, peu utilisent les OSC comme fil conducteur du suivi de la réalisation de la GMV.

En effet, bien que la GMV repose sur l'action conjointe d'une diversité d'acteurs (organisations régionales, États, collectivités territoriales, organisations paysannes, ONG, recherche, secteur privé, communautés locales, etc.), les cadres institutionnels de suivi restent majoritairement centrés sur les

¹ [Le projet PASS-LCD](#), porté par le CARI avec ses partenaires du ReSaD et ENDA Pronat, et financé par l'AFD, cherche à améliorer le dialogue entre acteurs étatiques et non étatiques, à soutenir les pratiques agroécologiques et la gestion durable des terres, ainsi qu'à renforcer la participation des OSC dans les espaces de gouvernance, de plaidoyer et de suivi liés à la GMV.

² CNULCD, La Grande Muraille Verte : Etat de mise en œuvre et perspectives à l'orée 2030, p.24

³ Sources multiples : ReSaD « Pour une mobilisation en faveur de la prise en compte des actions de la société civile à la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte », CR de l'atelier GMV 2025, entretiens (Agences nationales GMV, ONGs, etc.) voir la section dédiée à la méthodologie appliquée pour le rapport CNULCD, ainsi que la méthodologie du rapport.

contributions étatiques, les indicateurs biophysiques et les engagements financiers formels. Ce rapport vise ainsi plusieurs utilités concrètes :

- Produire des éléments analytiques permettant de mieux caractériser la contribution des organisations de la société civile, en documentant comment les OSC participent effectivement à la gouvernance et à la mise en œuvre de l'initiative, au-delà des seules actions directes de restauration,
- Nourrir une réflexion plus holistique de l'évaluation de l'initiative GMV, passant d'une comptabilité du nombre d'hectares restaurés, à une lecture plus large de la GMV comme programme de développement territorial, de résilience et de transformation institutionnelle, à laquelle contribuent pleinement les OSC,
- Soutenir une réflexion critique sur les cadres actuels de monitoring, contribuant à alimenter les réflexions en cours (notamment suite au volet MELA de la stratégie UA 2024-2034), en portant la perception, les besoins et opportunités offertes par les OSC pour valoriser leurs contributions,
- Fournir des arguments objectivés pour mieux faire reconnaître le rôle des OSC dans la GMV et donc le corolaire de leur reconnaissance dans les espaces de gouvernance et de plaidoyer,
- Fournir des éléments objectifs relatifs à l'importance du financement des OSC pour la mise en œuvre de la GMV, dans une approche intégrée, cohérente et plus efficace,
- Inciter les acteurs étatiques et institutionnels de la GMV à prendre davantage en considération la société civile pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des progrès de l'initiative,
- Sensibiliser et motiver les OSC à inscrire davantage leurs projets et activités comme contribution à la GMV.

Ce rapport a ainsi pour vocation de rendre visible le rôle crucial de la société civile qui, à travers ses actions quotidiennes, permet à l'initiative d'exister concrètement sur le terrain et fait fonctionner la GMV. Il contribue ainsi à démontrer pourquoi l'intégration des OSC est un levier, une opportunité et une priorité pour accélérer la mise en œuvre de la GMV.

3. Posture et méthodologie du rapport

Le présent rapport est aligné avec la vision de l'Union Africaine pour la GMV, comprise comme initiative continentale phare, fournissant un outil pour aider à restaurer les paysages et à construire des moyens de subsistance résilients⁴. L'analyse s'appuie sur une compréhension de la GMV :

- Holistique : comme un programme de développement articulant dimensions environnementales, économiques et sociales et contribuant à l'agenda 2030 (et non une « simple bande d'arbres »),
- Multi-acteurs : qui reconnaît les contributions et la nécessaire participation d'un ensemble large de parties prenantes (agences régionales et nationales, Etats, collectivités, société civile, secteur privé, etc.),
- Intégrée : qui dépasse les logiques sectorielles.

⁴ S.E. Moussa Faki Mahamat, Président, Commission de l'Union africaine, Avant-Propos, Stratégie de l'Initiative de la Grande Muraille Verte de l'Union Africaine et Cadre Décennal de Mise en Œuvre 2024-2034

Ce rapport est également porté par la conviction, démontrée dans ses premières sections, que la société civile joue un rôle clé dans la réalisation de la GMV, que ce soit via des actions directes de restauration des terres ou de développement rural, ou via des dimensions plus diffuses mais structurantes (animation territoriale, mise en réseau, plaidoyer, production de connaissances, renforcement des capacités, accompagnement, etc.). Partant du constat que ces contributions, bien que centrales pour la réussite de la GMV, ne sont pas toujours pleinement captées par les cadres de suivi dominants, il cherche donc à les documenter et à proposer des éléments constructifs pour y remédier.

Pour apporter des éléments concrets de réponses à ces questions, le rapport s'organise autour de plusieurs grands axes :

- Présenter le cadre stratégique et théorique de la GMV, notamment en y examinant la place qui y est laissée à la société civile, que ce soit à travers la stratégie de l'Union Africaine, les différents cadres institutionnels, et au sein de l'écosystème GMV,
- Analyser le positionnement de la société civile dans l'écosystème de la GMV, ainsi que la manière dont les OSC s'approprient la GMV,
- Présenter la manière dont l'avancement de la GMV est actuellement mesuré au regard de la Stratégie de l'UA, en s'appuyant sur une cartographie des systèmes de suivi et évaluations, et sur une analyse de l'efficacité de ces systèmes et des capacités des OSC à y contribuer,
- Documenter les contributions d'OSC à la GMV en proposant une analyse complémentaire aux outils existants, basée sur un cadre de redevabilité « OSC-friendly », formulée en s'appuyant sur les besoins et capacités de la société civile et nourrie de la collecte de données de 46 OSC,
- Proposer une analyse des freins et leviers liés au suivi de la GMV ainsi qu'une série de recommandations pour renforcer la prise en compte des OSC dans la gouvernance, le suivi, et la mise en œuvre de la GMV, renforçant ainsi son développement et sa pérennité.

Pour ce faire, la méthodologie retenue pour rédiger ce rapport repose sur une approche qualitative, analytique et comparative, qui ne cherche pas à produire une évaluation exhaustive de l'avancement de la GMV, mais à caractériser la contribution de la société civile et à analyser les mécanismes qui conditionnent sa reconnaissance.

L'ensemble de l'étude consacrée à ce sujet grâce projet PASS-LCD, s'est déroulée sur plus de deux ans, entre mars 2024 et juin 2026, dans une période où les questions de suivi de la GMV, de définition des projets y contribuant et de détermination d'indicateurs pertinents, a aussi beaucoup occupé les acteurs institutionnels de la GMV.

Dans un environnement en constante évolution, l'étude s'appuie sur une revue documentaire approfondie des principaux textes de références institutionnels (documents stratégiques de l'Union africaine et de l'Agence panafricaine de la GMV, rapports de la CNULCD, mécanismes de suivi existants tel que ceux du HRMF et de l'observatoire GMV, etc.), des rapports des travaux menés, ainsi que de productions d'acteurs reconnus de la société civile (CARI, ReSaD, plateformes de la société civile, notes de projets PASS-LCD, initiatives de partenaires, etc.)⁵. Cette analyse permet de comprendre l'évolution du cadre stratégique de la GMV, les logiques de gouvernance et les dispositifs de monitoring actuellement mobilisés. Plusieurs plateformes de suivi de l'initiative GMV ont également été observées (Observatoire GMV, PANE-GMV, K4GGWA Platform, Regreening, SSDT). Une bibliographie détaillée se trouve en annexe.

⁵ Voir bibliographie en annexe

Des travaux préparatoires du CARI ont aussi contribué à nourrir ce rapport, notamment l'étude consacrée à la « Caractérisation et analyse de la contribution des OSC sahéliennes aux objectifs de la grande muraille verte »⁶, compilant l'analyse d'une vingtaine d'entretiens d'OSC. Une série de 12 entretiens complémentaires auprès d'autant d'OSC a également été réalisée entre octobre 2025 et janvier 2026⁷.

Un atelier régional sur la contribution de la société civile aux dispositifs de suivi de la GMV, organisé par le CARI au Sénégal en octobre 2025 et réunissant près de 40 participant-e-s, ainsi que le compte-rendu du séminaire de l'APGMV de Djibouti de mars 2026, ont contribué à nourrir les réflexions.

Cette base documentaire et ces entretiens ont été complétés par une nouvelle série d'entretiens semi-directifs menés auprès d'une dizaine de parties prenantes entre mars et mai 2026⁸. Ces échanges ont permis de croiser les discours institutionnels avec les pratiques de terrain, d'identifier certains écarts entre les cadres formels et la mise en œuvre effective du suivi de la GMV, et de mieux comprendre les enjeux de coordination, de financement et de remontée d'informations.

L'exploitation de ces données, ainsi que le croisement des informations ont permis l'élaboration d'une grille d'indicateurs adaptés à la société civile. Elle a servi de référence pour commencer la collecte des données, en mai 2026, à travers le déploiement d'un questionnaire en ligne diffusé à travers les réseaux GMV et les plateformes de la société civile, et ayant permis de documenter 30 contributions additionnelles d'OSC. Il complète cette approche qualitative en permettant de recueillir des données plus larges sur les formes de contribution des OSC, leurs outils de suivi, leurs difficultés d'accès aux dispositifs institutionnels et leur perception des mécanismes de reconnaissance existants, dont l'analyse a contribué à alimenter le présent rapport.

Le réseau Minka, rédacteur de ce rapport, ainsi que le CARI, commanditaire, et l'ensemble des membres du projet PASS-LCD, remercient vivement toutes les parties prenantes qui ont consacré du temps au partage de leurs informations afin de nourrir cette analyse. Ils reconnaissent à quel point la remontée de données, si cruciale pour documenter ce genre de rapport, nécessite des ressources de la part de la société civile et des autres interlocuteurs, qui acceptent de s'y consacrer malgré la surcharge d'activités quotidiennes et les complexités contextuelles. Sans toutes les personnes qui prennent sur leur temps pour participer aux réunions de coordination, de gouvernance et de suivi, pour compléter des questionnaires ou répondre à des entretiens, les efforts de documentations de la GMV ne sauraient aboutir.

4. Précautions et limites de l'exercice

Cette étude s'inscrit dans une démarche de caractérisation des contributions des OSC à la GMV, et non dans une évaluation exhaustive de son impact, qui impliquerait un travail d'une toute autre ampleur. Elle mérite d'être interprétée comme une photographie analytique partielle mais documentée des contributions de la société civile à la GMV.

Cette démarche méthodologique implique plusieurs précautions d'interprétation et limites, liées à la nature même de l'objet étudié, à la diversité des acteurs impliqués, aux dispositifs de suivi actuellement disponibles, et à la temporalité de l'étude, alors même que plusieurs initiatives

⁶ CARI, Marie-Ange Sawadogo, 2024

⁷ CARI, Alessandra Cucchi, 2025

⁸ Voir liste des entretiens en annexe

institutionnelles d'approfondissement du monitoring de la GMV sont en cours. Parmi les défis et limites relevés figurent :

- **les contours fluctuants et pluriels de la GMV** : la GMV ne constitue pas un programme unique, homogène et centralisé, mais un ensemble de dynamiques institutionnelles, territoriales, programmatiques et politiques qui ont fortement évolué depuis son lancement. Si la stratégie récente de l'Union Africaine confirme sur une vision élargie de la GMV comme initiative panafricaine de restauration des paysages, de résilience et de développement territorial intégré, plusieurs perceptions de la GMV continuent de co-exister (ex : approche centrée sur la restauration, lecture institutionnelle vs réalisation de terrain, etc.). Cette pluralité de définitions complexifie la généralisation du suivi des contributions des OSC.
- **un contexte institutionnel évolutif** : plusieurs réformes, débats et initiatives liés à la gouvernance, au monitoring et à l'orientation stratégique de la GMV sont actuellement en cours (évolution des cadres de suivi, discussions autour du rôle de l'APGMV, outils de monitoring complémentaires, mise en place des coalitions nationales, réunion des acteurs institutionnels à Addis Abeba en mai 2026, etc.). Les analyses produites dans ce rapport doivent donc être replacées dans un contexte institutionnel mouvant, susceptible d'évoluer rapidement dans les prochains mois.
- **des informations de suivi fragmentées, parcellaires et inégalement appropriées** : malgré les efforts de précision dans les recherches menées, la complexité des informations existantes (ou leur absence), leur pluralité et leur diversité, ainsi que le grand nombre d'outils et de dispositifs existant, rend toute exhaustivité documentaire épineuse, d'autant plus que ces cadres peuvent parfois s'avérer contradictoires, et/ou fluctuant dans le temps.
- **une forte hétérogénéité des OSC** : si la remontée des données collectées via des questionnaires, ateliers et entretiens est cruciale pour nourrir ce rapport, il faut reconnaître que la catégorie « OSC » recouvre des réalités extrêmement diverses (ONG internationales, associations communautaires, organisations paysannes, réseaux et plateforme, etc.) d'acteurs qui n'ont pas forcément une vision uniforme de la GMV, ne mesurent pas leurs contributions de la même manière, et restent ancrés dans des réalités contextuelles, territoriales et opérationnelles spécifiques. Leurs niveaux d'intervention, leurs capacités institutionnelles, leurs ressources et leurs relations avec les institutions GMV varient fortement, influençant leur perception de la GMV.
- **des biais d'échantillonnage** : l'échantillonnage utilisé pour ce rapport, de par sa taille et par des biais géographiques et linguistiques liés aux canaux utilisés pour la récolte des données, est aussi une limite intrinsèque qui rend délicate toute généralisation sur « la » contribution de « la société civile » à la GMV. Il faut garder en perspective que les OSC qui partagent volontairement leurs données et contribuent aux réunions et participent aux entretiens pour documenter leurs contributions, sont par nature déjà dans le « radar » de la GMV, et très probablement plus sensibilisées sur le sujet, impact les données collectées et leur interprétation. Ce rapport vise donc plus à extraire des tendances plus qu'à poser des vérités absolues.
- **des interdépendances multiples** : les contributions des OSC à la GMV sont souvent collectives et imbriquées dans des dynamiques multi-acteurs complexes. Il est ainsi méthodologiquement difficile d'attribuer de manière isolée certains résultats à un acteur spécifique. Les effets observés relèvent généralement de processus collectifs et de temporalités longues, difficilement réductibles à des indicateurs quantitatifs simples.
- **un enjeu de mesures, de perceptions et de vérifiabilité** : une partie importante des contributions des OSC à la GMV relève d'activités difficiles à objectiver quantitativement

(animation territoriale, coordination, plaidoyer, renforcement des capacités, création d'alliances, diffusion de connaissances, etc.), et échappent à une mesure objective, alors que certains systèmes de suivi privilégient des indicateurs plus facilement mesurables. Il y a donc un risque de biais dans la sous-représentation de contributions pourtant structurantes des OSC à la GMV, mais difficiles à saisir. D'autre part, les informations partagées par les OSC restent déclaratives et sont donc basées sur leurs perceptions et évaluations internes de leurs contributions. Les vérifier de manière externe et exhaustive n'est pas possible dans cette étude, et les données sont donc reçues et analysées partant du principe « de bonne foi ».

- **un focus géographique sur la GMV sahélo-saharienne** : bien que le nombre de pays associés à la GMV dans le cadre de l'Union Africaine excède dorénavant une trentaine, ce rapport se limite à une analyse basée sur les 11 pays historiques de la GMV, de la bande sahélo-saharienne et rattachés à l'Agence Panafricaine de la GMV, avec un biais de représentation de pays francophones de cet espace, lié aux mécanismes de mobilisation des OSC contributrices.
- **Un ciblage assumé sur la société civile** : ce rapport ne prend pas en compte les apports des entreprises/du secteur économique à la GMV, qui est un tout autre sujet.

I. CADRE STRATÉGIQUE ET THÉORIQUE

1. Définition et évolution de la Grande Muraille Verte

La Grande Muraille Verte (GMV) a été lancée par l'Union africaine (UA) en 2007, comme initiative phare en réponse à l'avancée de la désertification. Initialement envisagée comme une bande extraordinairement longue de plantations d'arbres étroite, cette initiative a ensuite évolué vers « *une mosaïque de différentes utilisations des terres qui ont pour objectif commun de restaurer les terres agricoles, pastorales et forestières des zones arides afin de soutenir la fonction et les services des écosystèmes, tout en renforçant les moyens de subsistance des populations et leur résilience face à la myriade de stress et de chocs auxquels la région est sujette* »⁹.

A. La perspective historique sahélo-saharienne de la GMV

Dans sa conception initiale, la Grande Muraille Verte du Sahel s'étend sur 11 pays sahélo-sahariens¹⁰, associés à l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (AP-GMV), qui abritent 430 millions de personnes (32% de la population africaine). La zone d'intervention de la GMV stricto-sensu, qui est la zone climatique définie au sein des 11 pays, abrite 232 millions de personnes (53,9 % de la population totale de ces 11 pays)¹¹. L'objectif de la GMV affiché pour les 11 pays sahélo-sahariens prévoit :

- la restauration de 100 millions d'hectares de terres au Sahel d'ici à 2030,
- la création de 10 millions d'emplois verts,
- la séquestration de 250 millions de tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone (CO2EQ)
- le renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience des populations.

Théorie du changement de la GMV – APMV¹²

Great Green Wall Theory of Change



⁹ Union Africaine : Stratégie de l'Initiative de la Grande Muraille Verte de l'Union Africaine et Cadre Décennal de Mise en Œuvre: Renforcer la Restauration des Écosystèmes et la Résilience des Moyens de Subsistance (2024-2034)

¹⁰ Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Nigéria, Tchad, Soudan, Érythrée, Éthiopie, Djibouti

¹¹ <https://ggw-dashboard.dgstg.org/fr/countries/>

¹² <https://ggwobservatory.org/fr/methodology/>

B. La perspective élargie de la GMV promue par l'Union Africaine

Face à l'ampleur des défis auxquels le continent africain est confronté (changements climatiques, conflits, migrations, crises humanitaires, désertification, dégradation des terres, insécurité alimentaire, accès aux ressources naturelles ou encore inégalités), l'Union africaine défend la nécessité d'approches coordonnées, transversales et multidimensionnelles. Dans cette perspective, les limites d'une approche de la GMV principalement centrée sur le reboisement sont progressivement reconnues au regard de la complexité des dynamiques socio-écologiques sahéliennes et africaines.

L'initiative de la GMV s'est ainsi progressivement repositionnée vers une approche intégrée de restauration des paysages, de renforcement de la résilience territoriale, de développement local et de gouvernance des ressources naturelles¹³. Elle est désormais présentée comme « *l'une des initiatives phares de [l'Afrique], fournissant un outil pour aider à restaurer les paysages et à construire des moyens de subsistance résilients* »¹⁴. Étroitement articulée à l'Agenda 2063 et à ses priorités en matière de résilience, de restauration des écosystèmes et de développement durable des territoires, la GMV intègre ainsi de manière intrinsèque des dimensions environnementales, économiques, sociétales et institutionnelles.

Cet élargissement de la vision de la GMV s'est également traduit par une extension de son périmètre géographique. Initialement portée par les 11 pays fondateurs du Sahara et du Sahel, l'initiative s'inscrit désormais dans une ambition panafricaine intégrant 22 pays supplémentaires d'Afrique du Nord, de l'Est, australe et de l'Ouest, selon la stratégie de l'Union africaine¹⁵.

Cette évolution se reflète également dans le narratif porté par les institutions africaines. Si la restauration des terres demeure le socle de l'initiative, les documents stratégiques récents mettent davantage l'accent sur la création d'emplois, l'entrepreneuriat vert, les jeunes, l'innovation, les chaînes de valeur ou encore les start-ups vertes. La GMV est ainsi progressivement présentée non seulement comme une initiative de restauration écologique, mais également comme un levier de transformation économique et de résilience des territoires.

Cependant, cet élargissement des ambitions géographiques, thématiques et institutionnelles de la GMV, s'est accompagné d'une multiplication des acteurs, des projets, des mécanismes de financement et des dispositifs de suivi. Cette diversification a progressivement mis en évidence des enjeux de coordination, de gouvernance et d'harmonisation stratégique à l'échelle continentale. En réponse, plusieurs initiatives ont été engagées afin de renforcer la cohérence de la mise en œuvre de la GMV, notamment à travers l'élaboration d'un cadre stratégique commun, l'harmonisation du suivi-évaluation et le développement de mécanismes de coordination entre les parties prenantes.

2. L'accélérateur de la GMV

Le One Planet Summit for Biodiversity¹⁶ organisé en janvier 2021 à Paris, à l'initiative du Président français Emmanuel Macron, en partenariat avec le Président de la République Islamique de

¹³ Stratégie UA 2024-2034, partie introductive

¹⁴ S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine, Stratégie UA 2024-2034

¹⁵ Stratégie UA 2024-2034, p. 15

¹⁶ <https://oneplanetsummit.fr/les-coalitions-82/accélérateur-de-la-grande-muraille-verte-193>

Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président en exercice de l'Union africaine, et du Prince de Galles, a joué un rôle important dans la relance de la GMV.

Ce sommet intervient dans un contexte marqué par la montée des préoccupations internationales autour des changements climatiques, de la dégradation des terres et de la résilience au Sahel, en lien avec des enjeux humains et sécuritaires, mais aussi suite aux constats du rapport de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD). Ce rapport, publié en 2020, constitue en effet un tournant important dans l'évolution récente de la GMV, puisque tout en réaffirmant le potentiel stratégique de l'initiative, il dresse un constat assez critique de l'état d'avancement de sa mise en œuvre, résultant en un retard important par rapport aux objectifs affichés pour 2030. Le rapport estimait en effet que seuls 4% des objectifs de restauration des terres avaient été atteints¹⁷. Il souligne également plusieurs difficultés¹⁸:

- des problèmes de gouvernance à l'origine de défis institutionnels, incluant un manque de coordination et d'engagement entre acteurs et secteurs,
- des défis de suivi-évaluation, résultant de l'absence de système d'identification, de suivi et de rapportage des activités sur le terrain,
- des défis en matière de financements, considérés comme insuffisants,
- des défis techniques.

La divergence des résultats, tant liée à la fragmentation des projets et des interventions que concernant les flux de financement et la mesure même de la réalisation de la GMV, révèlent l'absence d'un cadre commun et partagé.

En concluant que le montant des financements pouvant être considérés comme pertinents pour la mise en œuvre de la GMV était « *une question de perspective et de définition, et devrait idéalement faire l'objet d'un accord conjoint entre les donateurs et les pays bénéficiaires* »¹⁹, ce rapport a renforcé la volonté de remobilisation politique et financière autour de la GMV. Ainsi, au-delà des questionnements méthodologiques qui ont conduit à l'estimation des 4% de sols restaurés²⁰, il a néanmoins mis en avant un besoin urgent de coordination et de mise à l'échelle des efforts.

Le One Planet Summit marque ainsi une étape majeure de remobilisation politique et financière autour de la GMV, conduisant au lancement officiel de l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte (Great Green Wall Accelerator), conçu comme un mécanisme international destiné à :

- accélérer les investissements,
- améliorer la coordination entre partenaires,
- harmoniser les dispositifs de suivi,
- et renforcer la mise en œuvre de la GMV à grande échelle.

Dans ce cadre, plusieurs partenaires internationaux (notamment la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, le Fonds International de Développement Agricole, la FAO, la CNULCD, etc.), ont annoncé des engagements financiers majeurs en faveur de la GMV,

¹⁷ Si ce chiffre de 4% de fait pas consensus, et contribue à justifier les critiques relatives à la prise en compte insuffisante des apports de la société civile à la GMV, traitées plus loin de ce rapport, l'ensemble des acteurs partagent le constat de progrès insuffisants de la GMV.

¹⁸ UNCCD, La Grande Muraille Verte : état de mise en œuvre et perspectives à l'orée 2030, 2020

¹⁹ UNCCD, La Grande Muraille Verte : état de mise en œuvre et perspectives à l'orée 2030, 2020

²⁰ Fragmentation des résultats, manque de mécanismes de reporting, manque de reconnaissance des contributions des OSC à la GMV, etc

totalisant près de 16 milliards d'EUR²¹. Le sommet permet ainsi de repositionner la GMV comme une initiative prioritaire des agendas climat, biodiversité et restauration des écosystèmes à l'échelle internationale.

Le One Planet Summit contribue également à structurer l'Accélérateur autour de cinq grands piliers d'intervention :

- les chaînes de valeur agrosylvopastorales,
- la restauration et le développement des écosystèmes,
- les infrastructures énergétiques propres,
- la résilience et la gouvernance territoriale,
- ainsi que le renforcement des capacités et l'autonomisation locale.

L'Accélérateur GMV a contribué à préparer plusieurs des évolutions ensuite consolidées dans la Stratégie UA 2024–2034, notamment en matière de coordination continentale, d'harmonisation des cadres de suivi, de mobilisation des financements et de gouvernance multi-acteurs. La Commission de l'UA (CUA) indique ainsi s'être appuyé notamment sur l'accélérateur de la GMV dans la conception de sa stratégie 2024-2034.

3. La stratégie UA 2024–2034 sur la GMV

La stratégie 2024–2034 de l'Union africaine marque une évolution importante dans la manière de concevoir la GMV²². Elle institutionnalise la rupture avec la représentation initiale de la GMV comme simple bande de reboisement sahélo-saharienne pour affirmer une vision beaucoup plus large de transformation territoriale, de résilience et de développement intégré des zones sèches africaines.

Cette évolution s'inscrit dans un processus plus large de transformation de la GMV, en lien avec l'élargissement progressif de sa portée géographique, de sa vision institutionnelle, de ses couvertures thématiques et de ses parties prenantes, déjà mentionnés.

L'extension géographique de la GMV

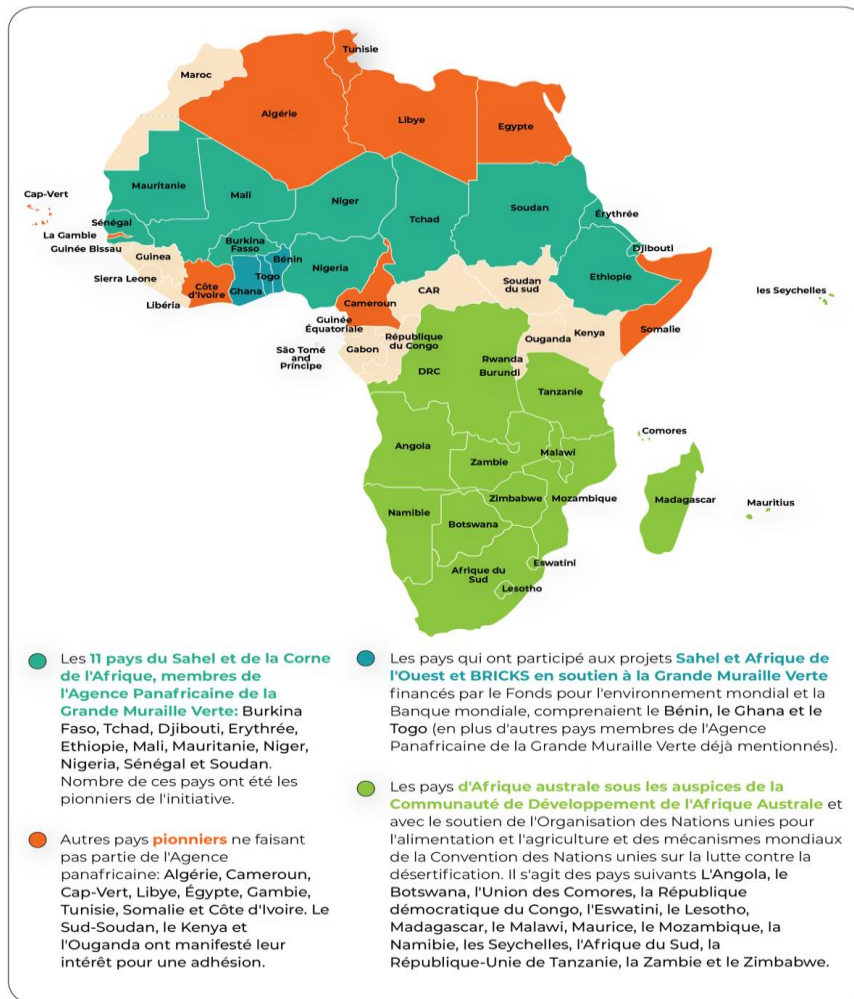
Des 11 pays sahélo-sahariens membres de l'APGMV qui la constituait initialement (Burkina Faso, Tchad, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Soudan), la GMV couvre aujourd'hui plus de 30 États africains. L'UA considère cet élargissement comme une étape permettant d'atteindre pleinement le caractère panafricain de la GMV tel qu'il avait été envisagé initialement²³.

²¹ <https://oneplanetsummit.fr/les-coalitions-82/accelerateur-de-la-grande-muraille-verte-193>

²² CARI, Décryptage stratégie UA

²³ Stratégie UA

Carte des pays liés à la GMV, Stratégie UA²⁴



Extension politique

En présentant la GMV comme « un cadre continental pour l'action collective et une meilleure coordination dans l'intensification de la restauration et de la résilience des paysages²⁵ », la stratégie UA 2024–2034 marque une évolution politique importante de l'initiative. Elle repositionne ainsi également clairement la GMV dans les grandes ambitions continentales de l'UA, l'estampillant comme « flagship programme » ou programme phare de l'Union Africaine, aligné avec son Agenda 2063. La GMV n'y apparaît plus uniquement comme un programme sectoriel de lutte contre la désertification, mais comme un instrument continental de coordination politique, de mobilisation des investissements et d'intégration des politiques publiques liées aux zones sèches africaines.

La stratégie renforce la dimension institutionnelle et politique de la GMV à plusieurs niveaux :

- en affirmant le rôle de coordination de l'Union africaine,
- en consolidant les mécanismes continentaux de pilotage,
- en introduisant la nécessité de dispositifs harmonisés de suivi et de redevabilité,

²⁴ UA, Stratégie 2024-2030, p. 19

²⁵ UA, Stratégie 2024-2034, p. 26

- et en cherchant à améliorer la convergence entre politiques environnementales, climatiques, agricoles et de développement.

Elle inscrit également plus explicitement la GMV dans les grands cadres internationaux environnementaux et climatiques, en faisant directement référence aux trois conventions de Rio²⁶ (et pas seulement à la CNULCD, dont elle est historiquement la plus proche), au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, ainsi qu'à l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Ce repositionnement politique reste toutefois relativement récent. La GMV n'était par exemple pas explicitement mentionnée dans le document fondateur de l'Agenda 2063 (« The Africa We Want », 2015), ni dans le premier plan décennal de mise en œuvre (FTYIP 2014–2023). Cette évolution traduit une volonté croissante de faire de la GMV non seulement une initiative de terrain, mais également un cadre continental politique et un instrument de mobilisation à l'échelle africaine et internationale.

Extension thématique

Le repositionnement progressif de la GMV, passant d'une initiative principalement environnementale ou biophysique à une vision élargie de la GMV, intégrant davantage les dimensions sociales, économiques, institutionnelles et politiques des transformations recherchées²⁷, traduit son extension thématique.

La stratégie UA 2024–2034 ne reprend pas directement les cinq Axes Stratégiques Majeurs (ASM) historiques de la GMV issus des cadres régionaux précédents²⁸ mais adopte une logique plus systémique et transformationnelle en proposant une nouvelle architecture organisée autour de quatre grands axes stratégiques conçus de manière plus transversale et opérationnelle :

- Axe d'intervention stratégique 1 : Renforcer le leadership, la gouvernance et l'engagement politique,
- Axe d'intervention stratégique 2 : adopter des approches de restauration transformatrice, de gestion résiliente des écosystèmes et de développement durable,
- Axe d'intervention stratégique 3 : Améliorer la mise en œuvre de la restauration de paysages résilients par la mobilisation des ressources, les partenariats, l'inclusion, l'échange de connaissances et le développement des capacités,
- Axe d'intervention stratégique 4 : tirer parti des efforts et des systèmes de connaissances existants.

Le cadre stratégique de la GMV est conçu pour s'appuyer « *sur les aspirations des communautés locales à déployer des systèmes innovants de gestion des ressources naturelles, initiés et maintenus par les communautés bénéficiant d'un fort soutien des structures étatiques et d'une assistance technique, afin de protéger les terres productives, de restaurer les terres dégradées, et d'obtenir ainsi un certain nombre d'avantages directs et indirects* »²⁹.

²⁶ Convention cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CNUCC), Convention sur la Biodiversité Biologique (CDB), Convention des Nations Unies de Lutte Contre la Désertification (CNULCD)

²⁷ CARI, décryptage de la Stratégie UA

²⁸ Les 5 axes stratégiques majeurs comprenaient : 1. La gestion durable des terres et l'économie verte, 2. Le changement climatique, le développement socio-économique et la gouvernance dans les terroirs, 3. La recherche d'accompagnement et le développement, 4. La communication, le marketing et le plaidoyer, 5. Le système d'information, l'observatoire, l'alerte précoce et la réponse. Ces 5 ASM sont décrits dans le Rapport UNCCD, La Grande Muraille Verte, Etat de mise en œuvre et perspectives à l'orée 2030, publié en 2020

²⁹ UA, Stratégie 2024-2034, p. 26

Extension des acteurs, notamment non étatiques et de la société civile

La stratégie UA accorde également une place beaucoup plus importante qu'auparavant aux approches territoriales et aux dynamiques multi-acteurs. En effet, les OSC, organisations communautaires, organisations paysannes, réseaux régionaux, institutions scientifiques, collectivités territoriales et secteur privé y sont explicitement identifiés comme parties prenantes de la mise en œuvre de la GMV.

Cette reconnaissance constitue une évolution significative des parties prenantes de la GMV, longtemps dominée par des approches principalement étatiques et institutionnelles. Plusieurs éléments de la stratégie ouvrent aussi un espace plus favorable à la prise en compte des contributions des OSC :

- l'importance accordée à la gouvernance multi-niveaux,
- la territorialisation de la GMV,
- le renforcement des capacités,
- les mécanismes de coordination,
- les processus d'apprentissage,
- la mobilisation communautaire,
- ou encore les dynamiques de plaidoyer et de communication.

Cette extension a rendu nécessaire le renforcement des efforts de cohérence de son suivi. La stratégie UA introduit ainsi une dimension de suivi-évaluation, apprentissage et adaptation (MELA : Monitoring, Evaluation, Learning and Adaptation), à être développée ultérieurement. La reconnaissance de ce besoin de suivi cohérent des résultats de la GMV est une base importante pour concrétiser ses ambitions. Cependant, la stratégie UA ne précise pas en son sein la manière dont ces outils seront opérationnalisés, ce qui pose un enjeu de mise en œuvre et d'aboutissement de cette vision collective.

La GMV 2.0

Ces (ré)orientations stratégiques, permettent à l'UA d'introduire la Grande Muraille Verte 2.0, reconnaissant que *« le sort de la GMV repose sur les communautés locales, que l'assistance technique et le développement des capacités sont souvent plus importants que les investissements en capital, que la décentralisation et la délégation de l'autorité sont cruciales pour réussir, et que l'exploitation des processus écosystémiques pour stimuler la productivité primaire nette des paysages (et fournir ainsi une base pour améliorer les moyens de subsistance, la nutrition, les revenus, la résilience, la protection de la biodiversité et l'augmentation du carbone du sol) se répand et commence à se traduire par des stratégies, des protocoles et des projets »*³⁰.

4. L'écosystème GMV

La GMV est un écosystème institutionnel, politique et opérationnel très dense, caractérisé par une grande pluralité d'acteurs et marqué par une multiplicité des niveaux d'opérationnalisation. La stratégie de l'UA développe de manière détaillée les parties prenantes impliquées dans la GMV :

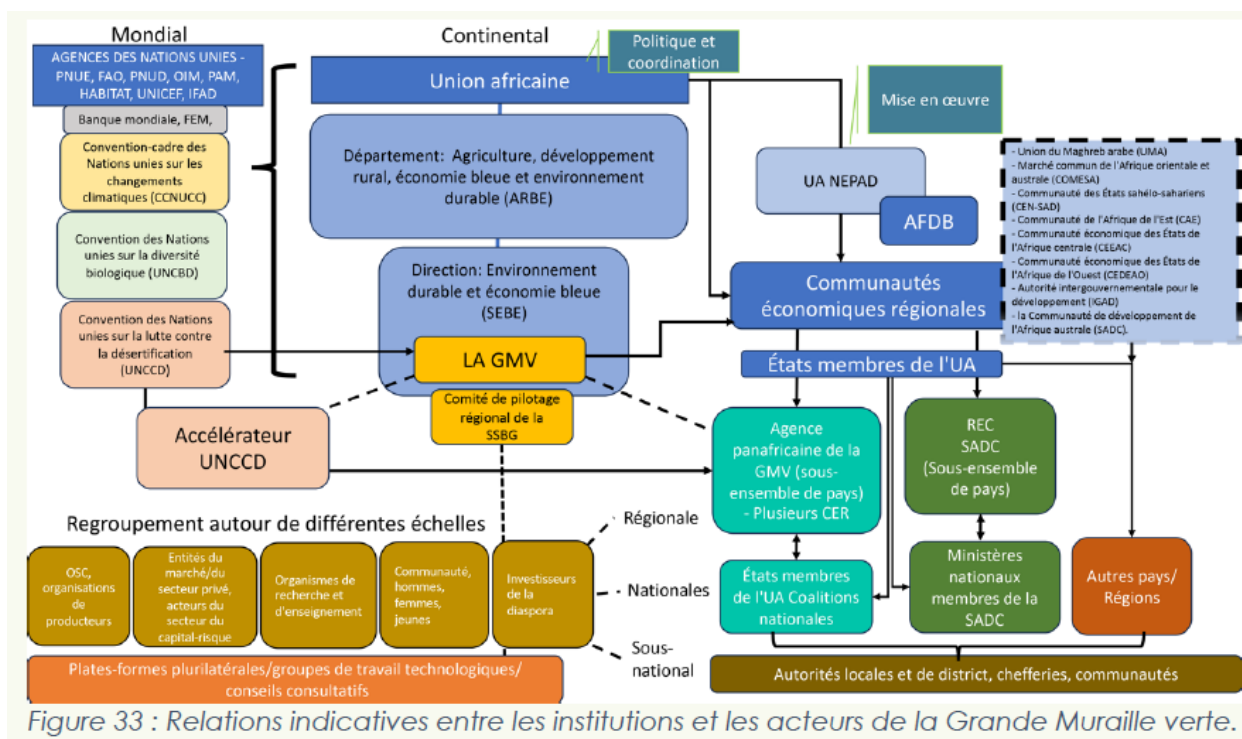
- **Au niveau continental/régional** : plusieurs institutions jouent un rôle structurant dans l'orientation stratégique de la GMV : l'UA, qui assure le portage politique général de l'initiative avec la Commission de l'Union africaine (CUA) qui joue un rôle d'impulsion stratégique, et

³⁰ UA, Stratégie 2024-2034, p. 78

l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), qui regroupe les 11 pays fondateurs avec un rôle de coordination interétatique et de représentation institutionnelle,

- **Au niveau national** : la gouvernance de la GMV repose généralement sur des structures de coordination mises en place par les États (agences nationales de la GMV, structures nationales, coalitions nationales, etc.), relais de la GMV et chargées d'assurer le lien entre acteurs. Les collectivités territoriales, suivant les contextes sont parfois impliquées dans le suivi de la GMV³¹.
- **De manière transversale** : de nombreux partenaires techniques et financiers (PTF) sont impliqués : des agences/dispositifs des Nations Unies (la CNULCD jouant un rôle important dans la promotion de la GMV et dans le développement d'outils de suivi et de mobilisation politique), les banques de développement, les coopérations bilatérales et autres bailleurs, etc.
- **Au niveau opérationnel** : les acteurs non étatiques (ANE), qui englobent à la fois le secteur privé et les organisations de la société civile, dans leurs grandes diversités (ONG internationales et locales, organisations paysannes, réseaux régionaux, plateformes multi-acteurs, centres de recherche, organisations communautaires, etc.), sont les acteurs cruciaux qui mettent concrètement en œuvre la GMV, dans leurs actions quotidiennes.

L'écosystème de la GMV selon l'Union Africaine³²



³¹ De manière générale, les collectivités territoriales ne semblent pas être un sujet prioritaire de recherche/d'analyse dans le cadre de la GMV, et peu d'informations existent sur leurs rôles dans la GMV. Peu d'exemples concrets ont été identifiés dans cette analyse pour documenter leur place, même si on trouve la mention des collectivités dans le cadre de dispositifs de suivi (par exemple dans le mécanisme de suivi du Burkina Faso), ou des coalitions nationales. Pourtant les collectivités locales sont par nature un acteur territorial important de la mise en œuvre et de la coordination de la GMV, ce qui mériterait d'approfondir la connaissance de leurs interactions avec les autres acteurs GMV et leurs contributions à l'initiative.

³² UA, Stratégie 2024-2034

C. Les parties prenantes institutionnelles

a. L'Union Africaine

Au niveau continental, l'Union Africaine est la voix politique et stratégique de la GMV. Depuis le lancement de l'initiative en 2007, elle joue un rôle central dans la définition des orientations stratégiques, dans l'inscription de la GMV dans les grandes priorités africaines de développement durable et dans la mobilisation diplomatique autour de l'initiative. La Commission de l'Union Africaine a piloté ou soutenu plusieurs processus stratégiques liés à la GMV, notamment l'élaboration de la stratégie GMV 2024–2034, qui en est le cadre officiel.

Au sein de la CUA, le pilotage technique et stratégique de la GMV est principalement assuré par la Direction de l'Environnement Durable et de l'Économie Bleue (SEBE). Elle facilite les échanges entre les États membres autour de la GMV et joue un rôle important dans la production des documents stratégiques autour de l'initiative. L'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) intervient de son côté comme agence technique et opérationnelle de l'UA, en coordonnant ou appuyant le développement de programmes, d'outils et de mécanismes de mise en œuvre liés à la restauration des paysages et à la résilience territoriale (comme par exemple les programmes AFR100 et le SAWAP³³). Les frontières entre ces différents rôles ne sont cependant pas toujours très lisibles.

Plusieurs personnes interrogées dans le cadre de cette étude reconnaissent que le bureau GMV de l'Union Africaine a historiquement porté une vision relativement ouverte et multi-acteurs de la GMV, favorisant le dialogue entre États, société civile, recherche et partenaires internationaux, autour d'une approche intégrée de l'initiative.

b. L'Agence Panafricaine de la GMV (APGMV)

Toujours, au niveau continental, l'agence Panafricaine de la GMV est l'organe intergouvernemental créé par les 11 pays fondateurs de la GMV. Principal dispositif institutionnel de la GMV à l'échelle continentale, elle a contribué à l'institutionnaliser, lui donner une visibilité politique et à structurer les premières agences nationales. Elle est chargée d'assurer la coordination politique et technique entre les États membres de l'initiative. L'APGMV a pour rôles principaux : la coordination des politiques nationales liées à la GMV, la représentation institutionnelle de l'initiative, le dialogue avec les PTF et le suivi des engagements des États membres. Elle contribue également aux publications afin de nourrir le suivi de la GMV et d'outiller les membres.

Basée à Nouakchott, l'APGMV, de par son histoire institutionnelle, demeure fortement ancrée dans la vision originelle de la GMV comme initiative sahélo-saharienne de lutte contre la désertification et de restauration des terres, telle qu'elle ressort de son mandat initial, même si l'Union Africaine inscrit aujourd'hui davantage la GMV dans une perspective continentale de restauration des paysages, de résilience territoriale et de transformation durable.³⁴

³³ Le programme African Forest Landscape Restoration Initiative et le Programme Sahel et Afrique de l'Ouest en appui à l'initiative de la Grande Muraille verte (SAWAP), financé par le GEF et la Banque Mondiale

³⁴ Voir le PIPD et le fait que la GMV dans les 11 pays est délimitée dans une zone bien concrète entre les isohyètes 100 et 600 d'une part, et la Stratégie 2024-2034 d'autre part.

Malgré l'ambition de son mandat, beaucoup d'acteurs argumentent que le faible soutien politique dont bénéficie l'APGMV, qui se traduit notamment par des ressources humaines et financières inadéquates pour la gamme complexe de résultats qu'elle est censée aider à obtenir, limite ses capacités de structuration et de soutien à la GMV.³⁵

c. L'Accélérateur GMV

L'Accélérateur de la Grande Muraille Verte constitue aujourd'hui l'un des principaux dispositifs internationaux de coordination, de financement et de suivi de la GMV. Lancé officiellement en janvier 2021 lors du One Planet Summit de Paris, à l'initiative de la France et en partenariat avec l'Union africaine, la CNULCD, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Union européenne et plusieurs bailleurs internationaux, l'Accélérateur vise à donner une nouvelle impulsion politique et financière à la GMV, dans un contexte de faible niveau d'atteinte des objectifs de la GMV et d'incertitude sur les données disponibles.

L'Accélérateur n'est pas une nouvelle institution autonome de mise en œuvre, mais un mécanisme temporaire d'appui destiné à renforcer la coordination, le suivi des résultats et la mobilisation des financements, en articulation avec l'APGMV et les structures nationales, pour atteindre les ambitions de la GMV à l'horizon 2030. Plus particulièrement, l'accélérateur de la GMV se concentre sur : le suivi d'indicateurs harmonisés de mesure de l'impact, des approches multipartites structurées pour les piliers identifiés, un financement et une cartographie des projets, la mise en relation des acteurs pour étendre les initiatives réussies au Sahel et l'intégration du secteur privé, de la société civile, de la recherche et de l'innovation dans l'initiative de la GMV³⁶.

L'Accélérateur a joué notamment un rôle central dans le développement du Cadre de Redevabilité Harmonisé/Harmonized Results Management Framework (HRMF), cadre de suivi visant à structurer le reporting des résultats de la GMV autour d'un ensemble commun d'indicateurs, organisés en 5 piliers :

- les investissements dans les petites exploitations et chaînes de valeur,
- la restauration des terres et gestion durable des écosystèmes,
- les infrastructures résilientes et énergies renouvelables,
- le cadre économique et gouvernance,
- le renforcement des capacités et recherche.

L'Accélérateur vise également à améliorer la lisibilité globale des financements et des résultats de la GMV en s'appuyant sur l'Observatoire de la GMV/ le Great Green Wall Observatory, une plateforme de cartographie des financements et projets GMV des grands bailleurs institutionnels.

Évalué comme « une tentative de solution temporaire et technique à un problème politique », sa contribution à des résultats durables ou à la réalisation des objectifs à long terme de la GMV reste cependant limitée par le manque de confiance et de soutien de la communauté internationale envers l'APGMV, qui reste le gestionnaire à long terme de l'initiative de la GMV³⁷. Néanmoins, quand il aura

³⁵ UNCCD, Examen indépendant de l'accélérateur de la Grande Muraille verte, Résumé des principaux résultats et conclusions, Février 2023, p. 9

³⁶ Stratégie UA

³⁷ UNCCD, Examen indépendant de l'accélérateur de la Grande Muraille verte, Résumé des principaux résultats et conclusions, Février 2023, p. 9

atteint ses objectifs de soutien, l'Accélérateur ne devrait plus avoir de raison d'être, et laisser le système fonctionner de manière autonome grâce à son infrastructure renforcée³⁸.

d. Les Structures nationales

La mise en œuvre de la GMV repose en grande partie sur des structures nationales chargées de coordonner, piloter ou accompagner l'initiative au niveau des États membres. Ces structures constituent l'un des principaux niveaux d'articulation entre les différentes politiques et acteurs impliqués dans la GMV (orientations de l'Union Africaine et de l'APGMV, politiques nationales, dynamiques territoriales, implications des PTF, etc.). Dans les faits, la GMV est en fait mobilisée dans plusieurs types de politiques publiques nationales telles que : les politiques de lutte contre la désertification, les stratégies climat, adaptation et/ou résilience, les politiques forestières, les programmes de sécurité alimentaire, les plans de développement rural, et bien sûr les politiques de gestion durable des terres, etc.

Les structures nationales occupent une position stratégique dans la nouvelle architecture de suivi portée par l'Accélérateur GMV. Les structures nationales ont un rôle central dans la mobilisation des financements, le suivi et la coordination des interventions nationales, la consolidation des données de réalisation de la GMV, ainsi que le reporting et la remontée d'informations vers les mécanismes régionaux de suivi.

Cependant, les dispositifs de suivi nationaux sont construits selon des niveaux variables d'institutionnalisation, prenant différentes formes institutionnelles selon les pays : agences nationales GMV, systèmes de coordination interministérielle ou de coordination nationale rattachée à un ministère, coalitions nationales, plateformes, etc. Ces structures sont généralement placées sous la tutelle d'un ministère, le plus souvent celui de l'Environnement, ce qui contribue à illustrer la manière dont la GMV est stratégiquement intégrée à chaque pays, et pose l'enjeu de la coordination interministérielle (avec les portefeuilles des finances du plan, de l'agriculture, du développement rural, etc.), et en lien avec les responsabilités ministérielles des différentes Conventions de Rio

Les structures nationales disposent généralement d'une marge importante dans la définition des priorités opérationnelles de la GMV au niveau national. La stratégie UA mentionne explicitement la nécessité d'aligner la GMV avec les politiques, engagements, contextes et réalités propres à chaque pays, ce qui conduit à des formes d'appropriation nationale différenciées de la GMV (influencées par les priorités politiques, les contextes écologiques, les enjeux socio-économiques, les stratégies sectorielles, les opportunités de financement, les partenariats existants, etc.). Cette diversité nourrit des interprétations parfois différenciées de la GMV selon les contextes nationaux (approche centrée sur le reboisement, la restauration des terres, la résilience climatique, le développement local, l'agroécologie, la création d'emploi, etc.). Dans certains pays, les structures nationales sont aussi appuyées par des initiatives de coopération bilatérale (comme au Burkina Faso avec l'APEFE et Enabel), afin de mettre en place leur propre système de suivi.

e. Les coalitions nationales

Les relations entre les structures nationales GMV et la société civile sont essentielles, tant pour la mise en œuvre des actions que pour le suivi, la remontée d'informations et la visibilité des contributions à la GMV. Afin d'organiser ces interactions, plusieurs pays ont progressivement mis en place des

³⁸ Entretien, 29/05/2026

coalitions nationales qui sont des plateformes nationales ou d'autres cadres de concertation multi-acteurs associant : administrations, collectivités territoriales, OSC, organisations paysannes, recherche et PTF. Les coalitions nationales font ainsi partie des priorités établies par l'APGMV lors du Sommet des Chefs d'État de décembre 2021 et du séminaire stratégique de janvier 2022 consacré à la mise en œuvre de l'Accélérateur GMV. Elles sont progressivement présentées comme des dispositifs devant permettre :

- d'améliorer la coordination nationale,
- de favoriser l'appropriation multi-acteurs de la GMV,
- de renforcer les dynamiques de dialogue,
- et de mieux articuler les interventions nationales et territoriales.

La Semaine GMV 2024 rappelait ainsi que « les coalitions nationales sont au cœur de la stratégie de la GMV, servant de cadres consultatifs pour améliorer la collaboration intersectorielle entre les entités publiques, les acteurs privés, les ONG et les partenaires de développement »³⁹.

Cette dynamique s'est traduite par la proposition d'un processus d'institutionnalisation des coalitions nationales en six étapes⁴⁰. Cependant, plusieurs documents récents montrent que ces coalitions restent encore largement en construction. Le rapport présenté lors de la Semaine GMV 2024 soulignait notamment qu'aucun pays n'avait encore atteint la phase 6 consacrée au suivi effectif des contributions⁴¹, l'Accélérateur estimant également que seulement entre trois et cinq coalitions peuvent être considérées comme capables de collecter les données nécessaires aux Etats pour alimenter l'observatoire⁴². La semaine GMV 2026 a permis de constater que le Niger et le Sénégal étaient donc les pays les plus avancés dans la mise en place de coalitions nationales à ce jour⁴³.

Les travaux du CIFOR-ICRAF sur le renforcement des coalitions nationales, présentés à cette occasion, confirment également les difficultés importantes rencontrées dans leur opérationnalisation⁴⁴, notamment des défis liés : à des financements limités, un faible soutien institutionnel, un manque de clarté sur le mandat et la valeur ajoutée des coalitions, de faibles capacités de coordination et la fragmentation des données et des éléments de preuve nécessaires au plaidoyer et à l'orientation des politiques publiques. Les entretiens réalisés pour cette étude montrent également une faible appropriation des coalitions par les OSC elles-mêmes. Dans plusieurs contextes, les acteur·rices interrogé·es évoquent des coalitions encore largement dépendantes des projets ou partenaires internationaux avec des difficultés de mobilisation durable, un manque de moyens criant, y compris pour l'organisation des réunions de suivi, et des incompréhensions sur le rôle concret des coalitions dans la gouvernance de la GMV.

Les coalitions restent ainsi souvent confrontées à des interrogations importantes, qui freinent leur développement, sur leur positionnement vis-à-vis des structures nationales GMV existantes, leur légitimité, sur leur capacité réelle d'influence ou encore sur les ressources humaines et financières

³⁹ UA, Rapport de la 2^{ème} édition de la Semaine GMV, 2024, p. 18

⁴⁰ Les 6 étapes incluent : 1. Acte gouvernemental de haut niveau, 2. Partage d'informations, 3. Consultation proactive, 4. Stratégie, gouvernance, plaidoyer et communication, 5. Engagement écrit des acteur·rices, 6. Suivi des contributions.

⁴¹ Au cours de ces 4 dernières années, chaque pays (sauf l'Érythrée) a tenu au moins une réunion de sa coalition nationale, mais les avancées au-delà apparaissent extrêmement variables.

⁴² Entretien avec M. Gilles Ouedraogo, Accélérateur/UNCCD, le 29/05/26, précisant que les pays les plus avancés dans la mise en place des coalitions nationales sont : le Sénégal, le Niger, le Mali, et parfois le Tchad, considérant que la coalition du Burkina Faso qui avait fait beaucoup d'avancées, a été ralentie par l'absorption du ministère de l'environnement par le ministère de l'agriculture.

⁴³ Compte Rendu du séminaire résidentiel et de la semaine GMV 2026

⁴⁴ Voir Compte Rendu du Séminaire résidentiel de Djibouti 2026 et le Power-point K4GGWA du CIFOR-ICRAF sur les coalitions nationales de février 2026

nécessaires à leur fonctionnement. Ainsi, bien qu'en théorie, les coalitions soient le dispositif privilégié pour les remontées d'informations, en pratique, cela est plutôt organisé par les pays, avec l'appui de l'Accélérateur, ce qui pose un enjeu de pérennité du processus.

f. Collectivités locales

Les collectivités territoriales jouent un rôle croissant dans la mise en œuvre de la GMV, la stratégie 2024–2034 de l'Union Africaine insistant sur sa territorialisation, sur les approches intégrées de développement local et sur la gouvernance multi-niveau. Tout en reconnaissant une grande hétérogénéité du fonctionnement et de l'institutionnalisation des collectivités locales suivant les pays, elles contribuent généralement à la GMV par son intégration dans les plans de développement locaux, via les concertations territoriales et la coordination locale des projets GMV.

Les entretiens réalisés dans le cadre de cette étude montrent également que les collectivités sont souvent considérées comme des acteurs clés pour renforcer l'ancrage territorial de la GMV, favoriser l'appropriation locale et soutenir la collecte des résultats. Pourtant, au niveau opérationnel, elles semblent peu valorisées et/ou de manière non systématique, peu de collectivités ayant un rôle institutionnalisé dans la mise en œuvre ou le suivi de la GMV.

Il est à noter que peu d'informations/ de recherche ont été réalisées sur la place des collectivités locales dans la GMV.

D. Les partenaires techniques et financiers

Les partenaires techniques et financiers (PTF) occupent une place structurante dans l'écosystème de la GMV. L'appellation PTF regroupe une grande diversité d'acteurs internationaux : agences des Nations Unies (FAO, mécanismes liés à la CNULCD, etc.), institutions financières internationales (Banque mondiale, etc.), bailleurs bilatéraux (AFD, GiZ, etc.), banques de développement, organisations internationales (UICN, etc.) et liées à l'Union Européenne, des fonds environnementaux (FEM, Fonds Vert pour le Climat, etc.), etc. Les PTF jouent un rôle clé dans le financement de la GMV et des projets qui y sont liés. Ils interviennent aussi dans la structuration des cadres de suivi, la production de connaissances, le renforcement des capacités, la coordination régionale et l'appui aux institutions nationales.

Le lancement de l'Accélérateur GMV a contribué à renforcer la visibilité des PTF dans l'écosystème GMV, puisqu'il a été conçu comme un instrument destiné à catalyser les financements qui y sont dédiés. 16 milliards d'euros ont alors été annoncés pour accélérer la mise en œuvre de l'initiative, pour la période 2021 - 2025⁴⁵. Dans cette configuration, les PTF sont devenus des acteurs centraux de la GMV et de sa visibilité internationale, s'inscrivant dans un mouvement visant à rendre les financements plus lisibles, traçables et mesurables afin de mieux valoriser l'utilisation des fonds. L'Observatoire GMV est le résultat de cette logique, en permettant le suivi des projets soutenus par les bailleurs, leur répartition selon les piliers de l'accélérateur GMV et la consolidation de certains résultats auxquels les bailleurs s'intéressent particulièrement (fonds mobilisés, hectares restaurés, emplois créés et carbone séquestré).

⁴⁵ <https://oneplanetsummit.fr/les-coalitions-82/accelerateur-de-la-grande-muraille-verte-193>

Financement par donateur et par pays



Source : Observatoire GMV⁴⁶

La stratégie UA 2024–2034 continue d’asseoir cette reconnaissance des PTF, en mettant l’accent sur le renforcement des partenariats et la mobilisation de ressources locales et internationales. Elle inscrit les partenaires internationaux dans une architecture plus large de gouvernance, aux côtés des États membres, des organisations régionales, des acteurs non étatiques, des communautés locales et du secteur privé.

Les PTF contribuent à de nombreux programmes régionaux et nationaux liés à la GMV, que ce soit en financement de structures nationales, via d’autres opérateurs, et pour de nombreux types d’interventions (renforcement des capacités et des connaissances, appui à la coordination et au dialogue national et régional, soutien aux innovations, financements des OSC, etc.).

E. La société civile, les réseaux et plateformes

Selon l’Union Africaine, « les agriculteur·rice·s et les éleveur·euse·s sont les principaux utilisateur·rice·s et gestionnaires des terres et des ressources naturelles. Avec l’aide de leurs organisations, ils et elles sont les créateurs de la richesse primaire et les champions de la sécurité alimentaire dans les zones arides. À ce titre, ce sont des acteurs clés de la réalisation de la GMV. Leurs organisations (syndicats, fédérations, organisations faîtières) sont bien structurées à tous les niveaux, du local au régional, et sont déjà présentes dans le paysage. De plus, les organisations de producteurs travaillent bien avec les autorités locales dans le cadre des politiques de décentralisation. Le rôle de ces acteurs doit être reconnu et respecté dans la GMV de manière transparente, organisée et démocratique. En effet, ces acteurs sont ceux qui garantissent la mise en œuvre sur le terrain au niveau le plus local et qui sont les véritables agents de transformation »⁴⁷.

Aux côtés des organisations paysannes/organisations de producteur·rice·s, la société civile dans l’écosystème GMV s’est aussi progressivement structurée à travers divers réseaux et plateformes, qui

⁴⁶ <https://ggwobservatory.org/fr/donors/>, 25 avril 2026

⁴⁷ UA, Stratégie GMV 2024-2034, p. 153

ont cherché à renforcer la participation des acteurs non étatiques dans les espaces de gouvernance et de suivi de l'initiative. L'UNCCD estimait ainsi en 2022 qu'environ 10.000 acteurs non étatiques avaient un rôle à jouer dans la mise en œuvre et l'atteinte des résultats de la Grande Muraille Verte⁴⁸. En la matière, il est important de considérer l'hétérogénéité intrinsèque de la société civile.

La stratégie UA 2024–2034 identifie explicitement parmi les parties prenantes de la GMV : les ONG nationales et internationales, les organisations communautaires, les réseaux paysans, les organisations de femmes et de jeunes, les organisations agricoles et pastorales, les médias, les institutions scientifiques, les organisations territoriales ou encore les réseaux régionaux⁴⁹. Elle confirme aussi la place centrale des acteurs non étatiques dans la mise en œuvre de la GMV, en insistant sur la nécessité d'une gouvernance multi-acteurs et d'une mobilisation coordonnée à différentes échelles territoriales.

La stratégie reconnaît aussi la diversité des fonctions assurées par les OSC dans la dynamique GMV : mobilisation communautaire, renforcement des capacités, gestion et diffusion des connaissances, plaidoyer, animation territoriale, apprentissage collectif, coordination d'acteurs ou encore suivi participatif. Dans les faits, les OSC jouent un rôle d'interface essentiel entre les communautés locales, les territoires et les cadres politiques et permettent d'articuler les échelles d'action. Leur contribution dépasse largement les seules actions de restauration des terres ou de développement rural : elles participent aussi à la structuration de coalitions, à la sensibilisation, à l'expérimentation agroécologique, à la facilitation du dialogue multi-acteurs, à la capitalisation d'expériences de terrain, etc. Ainsi, les principes de subsidiarité, d'appropriation locales, et d'approches inclusives, mis en lumière dans la stratégie UA, ouvrent la voie à la valorisation du travail des OSC⁵⁰.

Il est néanmoins important de noter que la société civile, de l'échelle locale à celle du plaidoyer international, n'a pas attendu la formalisation des stratégies liés à la GMV pour se mobiliser sur la GMV et les sujets connexes. Elle joue un rôle déterminant dans la structuration des alliances et des coalitions, contribuant à organiser et faciliter le dialogue multi-acteurs, et à dépasser les cloisonnements sectoriels et géographiques, en créant des dynamiques régionales et transnationales. Sans prétendre à l'exhaustivité, ni à comparer des structures ayant des objectifs et fonctionnements très différents, cette section se penche sur divers acteurs de la société civile fortement impliqués dans la structuration et la mise en œuvre de la GMV.

a. Les réseaux de la société civile dans la GMV

À l'échelle internationale et régionale, la société civile se mobilise pour construire des stratégies de plaidoyer communes afin d'influencer les orientations politiques, les cadres stratégiques et les dispositifs institutionnels liés à la GMV, tout en tentant de mobiliser des financements. Ces dynamiques se traduisent par la mise en place d'espaces de dialogue et de coordination.

Le [ReSaD](#) (Réseau Sahel Désertification), est un réseau régional d'OSC engagées dans la lutte contre la désertification, la gestion durable des terres et la résilience des territoires sahéliens. Créé en 2010, il constitue aujourd'hui l'un des principaux espaces de coordination des acteurs non étatiques, constituant une véritable initiative Nord-Sud visant à « informer, accompagner et interpeller » autour des enjeux de désertification et de gestion durable des terres dans les territoires sahéliens⁵¹. Le ReSaD

⁴⁸ UNCCD, 2022, « Mobilisation des acteurs non étatiques de la GMV ».

⁴⁹ UA, Stratégie GMV 2024-2034, p. 30 et 31

⁵⁰ UA, Stratégie GMV 2024-2034, Principes 5 et 6, p. 28

⁵¹ https://www.cariassociation.org/wp-content/uploads/2023/09/ReSaD_plaquette-Resad-FR.pdf

est coordonné par le CARI et regroupe aujourd'hui quatre grandes plateformes nationales⁵², à travers lesquelles il fédère indirectement plusieurs centaines d'organisations locales, nationales et communautaires impliquées dans la gestion durable des terres, l'agroécologie, le pastoralisme, la restauration des paysages, la gouvernance territoriale, le plaidoyer environnemental, et le développement rural. Depuis 2012, le ReSaD joue un rôle important dans l'organisation de forums de dialogue entre société civile et institutions GMV et la participation aux espaces de gouvernance GMV, la production de connaissances et leur diffusion (notamment via de nombreux documents de décryptage, des résumés et des analyses sur la GMV), et le plaidoyer pour une meilleure reconnaissance des contributions des OSC. Le ReSaD appelle à améliorer l'implication de la société civile aussi bien dans les réflexions stratégiques que dans la mise en œuvre opérationnelle de la GMV⁵³.

[Le ROPPA](#) (Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest) est l'un des principaux réseaux paysans ouest-africains, représentant des organisations de producteurs. Bien que n'étant pas exclusivement centré sur la GMV, il intervient sur des enjeux fortement liés à l'initiative : la souveraineté alimentaire, l'agroécologie, la gouvernance foncière, la résilience des exploitations familiales et les politiques agricoles régionales, etc.

[Drynet](#), est un autre réseau international d'OSC engagées sur les enjeux de désertification, de gestion durable des terres, de résilience et de participation des communautés dans les zones arides. Créé dans le cadre des dynamiques liées à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le réseau vise à renforcer la participation des OSC aux politiques environnementales et aux processus internationaux liés aux terres et aux zones sèches.

b. Plateformes au service de la coordination de la société civile

La structuration de la GMV s'appuie également sur des plateformes, qui peuvent être régionales ou nationales, fournissant également un appui à la coordination de leurs membres. La plus visible au niveau régional est la PANE-GMV.

La [PANE-GMV](#) est une plateforme régionale développée par SOS Sahel en 2018 sous l'impulsion de l'UA, afin de renforcer la participation de la société civile à la gouvernance et à la mise en œuvre de la GMV. Elle fait l'objet depuis 2022 d'un accord de partenariat entre SOS Sahel et l'APGMV⁵⁴. Son lancement se voulait une réponse aux besoins exprimés par de nombreuses OSC impliquées dans la lutte contre la désertification et la gestion durable des terres, de mieux identifier les organisations actives dans les domaines couverts par la GMV, de mieux comprendre les contours de l'initiative et de créer des espaces de dialogue avec les institutions en charge de sa mise en œuvre. La plateforme recense aujourd'hui près de 300 structures inscrites, comprenant des OSC, des réseaux, des institutions de recherche ainsi que des acteur·rices privé·es. La PANE-GMV combine un ensemble d'outils web et de téléphonie mobile interactifs qui permettent de⁵⁵ :

- donner de la visibilité aux partenaires de terrain,
- montrer l'importance de leurs réalisations et apports financiers,

⁵² Les membres du ReSaD sont : le SPONG (Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales) au Burkina Faso, le REFEDE (Réseau des Femmes pour les Droits Environnementaux) au Mali, le CNCOD (Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification) au Niger ainsi que le GTD (Groupe de Travail Désertification) en France

⁵³ https://www.cariassociation.org/wp-content/uploads/2023/09/ReSaD_plaquette-Resad-FR.pdf

⁵⁴ CNULCD, Mobilisation des acteurs non étatiques de la GMV

⁵⁵ <https://panegmv.org/fr/propos-de-nous>

- créer des liens entre eux et les institutions en leur donnant la possibilité de se localiser
- mieux coordonner les partenaires et jouer les synergies,
- offrir plus de mécanismes d'échange d'informations, de concertation, de dialogue, une meilleure organisation entre les acteurs de la société civile,
- faciliter l'accès à l'information publique et aux documents de référence (politiques, stratégies, plans de développement, etc.),
- garder la mémoire de ce qui a été fait pour apprendre du passé et mieux anticiper.

L'animation de la plateforme est assurée dans chaque pays par des points focaux bénévoles, cooptés au sein d'OSC. L'équipe régionale de SOS Sahel devait assurer la coordination régionale de la PANE-GMV, mais suite à des contraintes de temps et de ressources et à la fin du projet qui en assurait le financement, sa mise à jour semble ralentie depuis 2024. Il apparaît ainsi également que la PANE-GMV est plutôt perçue comme un outil technique que comme une véritable plateforme de coordination.

Autre plateforme à mentionner, la Plateforme Verte des femmes, qui a été lancée en 2024 par l'APGMV et vise à soutenir et sensibiliser sur le rôle et la place des femmes dans la mise en œuvre de la GMV. Elle est en cours de lancement dans les différents pays de la GMV, sans qu'il soit possible à ce stade de documenter facilement son opérationnalité concrète.

Enfin, les Plateformes d'OSC nationales sont très importantes dans la structuration des efforts locaux soutenant la GMV et dans le relais des besoins et intérêts des acteurs qui la composent auprès des gouvernements. Le [SPONG](#) au Burkina Faso (Secrétariat Permanent des ONG), est un bon exemple de ce type de plateformes, et est très impliqué dans les dynamiques sahéliennes liées à la GMV. Il participe à plusieurs espaces régionaux de concertation et de plaidoyer autour de la restauration des terres et de la participation des OSC à la gouvernance environnementale

c. ONG, associations et autres acteurs transversaux contribuant à la GMV

Au-delà des organisations directement impliquées dans des projets de restauration ou de gestion durable des terres déjà mentionnés, la GMV mobilise également une diversité d'ONG et associations (locales ou internationales), dédiées au soutien à l'agriculture, au pastoralisme, ou ayant des mandats plus larges (environnementaux, socio-économique, de développement, humanitaires, etc.). Ces acteurs interviennent aussi dans le plaidoyer, la coordination, la capitalisation, la recherche-action, le renforcement des capacités, la gouvernance territoriale ou encore la mise en réseau des initiatives.

Parmi elles, les ONGs et associations suivantes sont engagées de manière particulièrement visible dans des dimensions spécifiques de la GMV et participent aussi aux espaces de gouvernance régionaux (de manière non exhaustive) :

- [SOS Sahel](#) : organisation historiquement impliquée dans les dynamiques de développement rural et de résilience au Sahel, qui joue un rôle important dans l'animation d'espaces multi-acteurs, notamment à travers la PANE-GMV et le Groupe de Travail des Acteurs Non Étatiques (GT-ANE), ainsi que dans les réflexions sur la gouvernance et le suivi des contributions des OSC,
- [ENDA Énergie](#) : organisation sénégalaise membre du réseau ENDA Tiers Monde, et qui intervient sur les enjeux de transition énergétique, résilience climatique, gouvernance territoriale et développement durable. Dans le cadre de la GMV, elle participe à des espaces régionaux de dialogue et développe des actions liées à l'énergie durable, la gestion des ressources naturelles et l'accompagnement des territoires sahéliens,

- [Tree Aid](#), une organisation internationale qui intervient principalement sur les liens entre restauration des terres, agroforesterie, moyens de subsistance et développement économique local dans les zones sèches africaines,
- [Le CARI](#) (Centre d'Actions et de Réalisations Internationales), est une ONG française historiquement engagée sur les enjeux de désertification, résilience et agroécologie en zones arides. Très impliqué dans les dynamiques de la société civile autour de la GMV, le CARI contribue notamment à la capitalisation, au plaidoyer, à l'animation de réseaux régionaux et à l'organisation du forum Désertif'actions.
- Danaya : association malienne active sur les enjeux de développement local, de gestion durable des ressources naturelles et de résilience communautaire.

d. Acteurs de la recherche et de la production de connaissances

La recherche et la production de connaissances occupent également une place croissante dans l'écosystème GMV. Des institutions comme le [CIFOR-ICRAF](#) (Center for International Forestry Research/World Agroforestry) l'un des principaux acteurs scientifiques et techniques impliqués dans la GMV, jouent un rôle important dans la production de connaissances, la capitalisation, le suivi des résultats, les plateformes d'apprentissage et le développement d'outils de monitoring.

Le programme [K4GGWA](#) (Connaissance pour l'Action GMV/ Knowledge for GGW Action), piloté par le CIFOR-ICRAF et la FAO, est un autre exemple de contributions à la GMV. Développé en réponse aux problèmes identifiés par l'évaluation 2020 de l'UNCCD, il permet aux parties prenantes d'améliorer leurs mécanismes de gestion et de partage des connaissances, et développe des plateformes d'apprentissage et de données. Il favorise le dialogue aux niveaux national et régional, contribue à renforcer le financement d'innovations, et vise à améliorer les capacités des agences nationales et régionales de la GMV⁵⁶.

Des institutions techniques africaines (CCARDESA, l'ASARECA, CORAF, le Centre régional AGRHYMET, la COMIFAC, l'ICPAC, le CAPC, les institutions nationales de recherche agricole, etc.)⁵⁷ jouent également un rôle essentiel dans les dimensions techniques et de capitalisation de la GMV.

Enfin, le [Reset](#) (réseau international de recherche GMV), lancé fin avril 2026, à Djibouti et co-porté par l'IRD, constitue un réseau interdisciplinaire de laboratoires visant à offrir un cadre de mobilisation pour la gestion durable des terres et des territoires dans la zone de la GMV.

En résumé, l'écosystème de la GMV est un espace en recomposition permanente, traversé à la fois par des dynamiques de coopération, et de partage, mais aussi de compétition et de négociation politique. Caractérisé par sa grande pluralité et hétérogénéité, les relations entre ses acteurs sont parfois marquées par des visions divergentes de la GMV, des tensions autour des mécanismes de coordination, ou encore des approches différentes du rôle de chacun. La gouvernance complexe et fragmentée de la GMV constitue un défi pour la cohérence, la lisibilité et l'évaluation collective de l'initiative.

⁵⁶ <https://www.cifor-icraf.org/k4ggwa/fr/>

⁵⁷ Telles qu'identifiées par la stratégie UA

II. LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ÉCOSYSTÈME GMV

L'analyse des stratégies officielles, des mécanismes de gouvernance et des systèmes de suivi liés à la GMV montre une reconnaissance croissante du rôle de la société civile dans la réalisation de l'initiative. Cependant, cette reconnaissance reste encore inégalement formalisée et faiblement opérationnalisée, car bien que les OSC soient de plus en plus mentionnées, invitées et consultées au sein des instances de gouvernance, elles ne disposent pas encore d'un statut clair, systématique et institutionnalisé. En effet, les cadres de gouvernance et de dialogue dans lesquels les OSC sont impliquées restent encore relativement informels, bien qu'une participation plus active de la société civile, tant au niveau régional que national soit progressivement notable⁵⁸.

L'analyse de la CNULCD/UNCCD, qui reconnaissait le rôle essentiel des OSC et leur grande pluralité, en mentionnant près de 10.000 organisations contribuant à l'initiative, estimait paradoxalement, que seulement quelques dizaines d'OSC travaillaient déjà en lien avec les institutions en charge de la GMV⁵⁹. Cette section s'intéresse ainsi spécifiquement à la place reconnue officiellement à la société civile dans le système GMV, ainsi qu'à la manière dont la société civile elle-même considère la GMV.

1. La reconnaissance institutionnelle de la société civile dans la GMV

Bien que « *les statuts de la GMV n'exigent pas que l'initiative consulte la société civile ni qu'elle garantisse une participation significative de celle-ci* »⁶⁰, les OSC ont cependant progressivement acquis une importance croissante dans l'écosystème de l'initiative. Cette évolution s'explique notamment par leur rôle concret dans la mise en œuvre des actions sur les territoires, leur capacité d'ancrage local leur implication historique dans la gestion durable des terres ainsi que par leur rôle à l'intersection entre communautés, collectivités et institutions publiques.

Les documents récents de l'Union africaine reconnaissent d'ailleurs de manière de plus en plus explicite l'importance de l'implication des OSC dans la mise en œuvre de la GMV, en insistant sur les dynamiques multi-acteurs et en mettant l'accent sur la participation active des communautés locales, notamment les femmes et les jeunes.

A. La place des OSC dans la gouvernance GMV

a. Les OSC dans les processus de gouvernance officiels

La Stratégie UA considère l'enjeu de la participation et des partenariats, comme l'un des principaux défis pour la GMV, en explicitant les « *tension permanente entre les approches descendantes et les approches collaboratives, à de multiples échelles, dans les pays de la GMV* »⁶¹.

⁵⁸ CARI, Note descriptive et analytique sur la participation de la société civile aux cadres de gouvernance de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel

⁵⁹ UNCCD, 2022, « Mobilisation des acteurs non étatiques de la GMV ».

⁶⁰ UA, Stratégie 2024-2034, p.73

⁶¹ UA, Stratégie 2024-2034, p.73

Au niveau régional, les OSC sont présentes dans certains cadres de gouvernance de la GMV, notamment le Comité de pilotage régional de l'Union africaine (COPIL de l'UA) et le Séminaire résidentiel de l'APGMV.

Le COPIL est le principal mécanisme de gouvernance de la vision panafricaine de la GMV. Il vise notamment à assurer les synergies entre parties prenantes, évaluer les progrès de mise en œuvre, soutenir les plans de travail conjoints et contribuer à la mobilisation des ressources. C'est un cadre important pour la société civile et son plaidoyer, afin d'influencer les prises de décision. Les OSC peuvent y être conviées aux côtés des institutions régionales, des représentant·e·s des pays membres et des PTF. A titre d'exemple, SOS Sahel est membre du COPIL, le ReSaD y a été notamment représenté par le SPONG et le CNCOD, et plusieurs OSC dont ENDA Énergie (pour le compte de Drynet) ou encore l'Association Danaya (au titre du ReSaD/GTD), y ont présenté des activités ou contributions liées à la GMV⁶². Toutefois, le cadrage reste faible et il n'existe pas de liste officielle des OSC qui seraient accréditées pour y participer, ni de mécanisme officiel de désignation des représentant·e·s de la société civile. Les modalités d'invitation des OSC restent ainsi informelles car elles reposent sur les organisations et réseaux déjà positionnés et visibles, et sur des contacts personnels entre la Commission de l'UA et certaines OSC. Le fait que l'UA ne dispose pas de budget pour organiser le COPIL contribue à ces difficultés d'institutionnalisation de la participation de la société civile, ce mode opératoire ne garantissant ni la pérennité ni la prévisibilité du processus.

Le Séminaire résidentiel de l'APGMV constitue un autre espace régional important. Il est organisé annuellement depuis 2022 et vise à préparer le Conseil des ministres en formulant des recommandations. Il réunit l'APGMV, les agences nationales GMV, des acteurs non étatiques (OSC, recherche, secteur privé), ainsi que des PTF. Dans cet espace, les OSC peuvent présenter leurs actions et intervenir en plénière dans les débats. Plusieurs OSC y ont participé⁶³, mais le processus semble confronté aux mêmes difficultés que le COPIL. Le cadre de participation reste peu formalisé, notamment parce qu'en l'absence de processus d'accréditation clair, il n'existe pas de mode d'invitation systématique. Certaines organisations sont invitées parce qu'elles ont signé une convention de partenariat avec l'APGMV mais elles ne représentent pas l'ensemble de la communauté des acteurs⁶⁴, alors que d'autres sont invitées par cooptation ou parce qu'elles sont identifiées comme pertinentes, etc.⁶⁵

Au niveau national, les alliances et coalitions nationales GMV ont été imaginées comme des cadres essentiels pour organiser et favoriser la participation des OSC. Généralement pilotées par la structure nationale GMV du pays, elles constituent, sur le papier, une voie importante de reconnaissance nationale des OSC contribuant à structurer la concertation multi-acteurs. Leur fonctionnement reste malheureusement très inégal puisqu'à ce jour, peu de coalitions sont effectivement fonctionnelles, et même pour les 3 à 5 coalitions qui seraient effectives, l'opérationnalisation de la coalition reste un défi, faute de budget spécifique pour soutenir la mise en œuvre des rencontres.

De manière transversale, le point le plus critique concerne donc l'absence de mécanisme officiel de représentation des OSC, puisque les dispositifs de consultation des OSC restent informels et reposent sur des relations interpersonnelles, ce qui les rend peu sécurisés et peu systématiques. Cette absence

⁶² CARI, Note descriptive et analytique sur la participation de la société civile aux cadres de gouvernance de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel

⁶³ Notamment SOS Sahel, REFEDE, CNCOD, LEAD Tchad, ENDA Énergie, ICRAF et Tree Aid, SPONG, Tree Aid, Danaya

⁶⁴ UNCCD, Mobilisation des acteurs non étatiques de la Grande Muraille Verte, 2022, p. 15

⁶⁵ CARI, Note descriptive et analytique sur la participation de la société civile aux cadres de gouvernance de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel

de mécanisme formalisé a plusieurs conséquences : les OSC invitées sont souvent celles qui sont déjà visibles ou connues, la participation manque de préparation collective, les restitutions restent internes aux réseaux concernés et la prise en compte des recommandations portées par les OSC n'est pas garantie, de même que leur participation aux arbitrages stratégiques. Cette situation favorise ainsi plutôt les organisations, déjà bien connectées aux réseaux internationaux, et/ou qui disposent de capacités institutionnelles importantes. Ainsi, les organisations communautaires, petites associations locales, ou organisations paysannes sont moins visibles dans ces dispositifs et sont moins représentées.

En conséquence, il semble y avoir un enjeu saillant autour de la détermination d'un processus « d'accréditation » à la GMV, qui reposerait sur une série de critères objectifs, eux-mêmes liés à la définition de projets/OSC contribuant à la GMV. Ce sujet apparaît être au programme des travaux des partenaires institutionnels pour 2026.

En 2022, une étude importante de la CNULCD⁶⁶ a été consacrée à la mobilisation des organisations non étatiques, afin de mieux comprendre leur place dans la GMV et identifier des leviers concrets de participation. Elle souligne notamment que *« depuis sa création en 2007, l'initiative de la Grande Muraille Verte affiche une démarche participative, inclusive de la communauté des acteurs de la société civile et du secteur privé. Dans les faits, la participation des acteurs non étatiques à la Grande Muraille Verte reste succincte et ponctuelle et la coordination entre acteurs non étatiques et institutions en charge de la Grande Muraille Verte très insatisfaisante »*⁶⁷. Plutôt critique de l'évolution de la GMV en ce sens, elle précise que *« les documents stratégiques et plans d'action régionaux et nationaux élaborés pour encadrer et promouvoir l'initiative dans la région du Sahel (...) font peu référence à d'autres partenaires que les partenaires techniques et financiers »*⁶⁸, et que, dans le meilleurs des cas, les OSC sont considérées comme des exécutantes de la GMV⁶⁹, ce qui démontre leur invisibilisation et l'absence de leur prise en compte dans la gouvernance de la GMV. La CNULCD propose alors 8 recommandations pour inverser la situation, dont les 4 suivantes sont particulièrement applicables à la présente analyse :

- la mise en place de mécanismes pratiques de dialogue multi-acteurs, multi-secteurs et d'appropriation des objectifs et des bénéfices attendus de la GMV par toutes les catégories d'acteurs étatiques et non étatiques,
- la mise en place de modalités pratiques pour la mise en place de dialogues pour la planification, de cadres de concertation pour l'action aux niveaux local et national,
- la détermination de critères et procédures d'engagement dans la GMV, pratiques, simples et clairs,
- d'établir un système de reconnaissance des différents niveaux d'engagement des acteurs et des actions contribuant à la GMV. Un tel système permettrait de reconnaître les actions de la grande diversité d'acteurs et faciliterait la cartographie, l'encadrement des acteurs et le suivi des actions.

Le rapport proposait également la création d'un conseil consultatif régional des acteurs non étatiques, qui aurait pour objectifs de poursuivre la mobilisation régionale, maintenir le dialogue entre ANE,

⁶⁶ UNCCD, Mobilisation des acteurs non étatiques de la Grande Muraille Verte, 2022

⁶⁷ UNCCD, Mobilisation des acteurs non étatiques de la Grande Muraille Verte, 2022, p. 2

⁶⁸ UNCCD, Mobilisation des acteurs non étatiques de la Grande Muraille Verte, 2022, p. 8

⁶⁹ UNCCD, Mobilisation des acteurs non étatiques de la Grande Muraille Verte, 2022, p. 8

coordonner des groupes de travail régionaux et construire la crédibilité et la représentativité des acteurs non étatiques auprès des institutions GMV.

Plusieurs autres éléments indiquent une dynamique de structuration progressive⁷⁰. La Stratégie l'UA recommande la création d'un « *Conseil consultatif composé de représentant·e·s non étatiques afin de permettre à différents groupes de parties prenantes de participer et de soutenir un processus décisionnel inclusifs* »⁷¹, ce qui ouvre explicitement une possibilité institutionnelle plus forte pour garantir l'inclusion de la société civile dans la gouvernance GMV. Cependant, l'opérationnalisation de la reconnaissance des OSC n'est que peu précisée dans la Stratégie, qui reste relativement vague sur les mécanismes concrets de participation des OSC. Elle ne définit pas clairement, par exemple, les modalités de représentation de la société civile, ne propose pas de cadre précis permettant d'intégrer systématiquement leurs contributions dans les dispositifs de suivi (son système MELA), et n'ouvre pas de possibilités concrètes pour l'accès des OSC aux financements liés à la GMV, contribuant au risque que cette reconnaissance soit limitée à une dimension sémantique et politique.

En parallèle, certains acteurs institutionnels soulignent les difficultés pratiques liées à l'implication de la société civile dans les processus de gouvernance. Bien que les OSC jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la GMV et que la volonté de collaboration des institutions avec les acteurs non étatiques semble réelle, la construction des modalités de représentation et de structuration peut difficilement se faire de manière totalement participative, à la vue du nombre d'acteurs potentiels à impliquer. En ce sens, les institutions tendent à engager une phase de concertation entre acteurs institutionnels avant d'associer les OSC, dans l'objectif de clarifier les bases conceptuelles et opérationnelles de la mise en œuvre de la GMV. Cette démarche, illustrée par la réunion d'experts et de partenaires organisée à Addis-Abeba en mai 2026 sans représentant·e·s des OSC, est justifiée par le besoin de consolider un cadre commun avant son élargissement aux autres parties prenantes⁷². Cette approche conduit toutefois à ce que certaines décisions structurantes, telles que la définition des critères de reconnaissance des projets contribuant à la GMV, soient élaborées sans la participation des OSC, alors que ces dernières sont directement concernées par leur application. Cette temporalité de la concertation soulève la question des modalités selon lesquelles les perspectives des OSC peuvent être intégrées dans l'élaboration de ces cadres, de leur temporalité, ainsi que de leur appropriation ultérieure.

Ainsi, s'appuyer sur des représentant·e·s de quelques réseaux et/ou ONG engagés depuis longtemps dans la GMV pour nourrir les discussions et proposer des modalités de participation, pourrait être une voie intéressante. Ce point amène à une nécessaire réflexion sur la place de la société civile dans les processus de gouvernance, entre rôle consultatif et/ou décisionnel, ainsi que sur la construction et consolidation d'une relation de confiance entre acteurs.

b. La structuration collective des OSC

En parallèle à l'émergence de processus de reconnaissance institutionnelle, la société civile est aussi engagée dans un mouvement de structuration collective, notamment pour assurer une certaine représentativité dans le cadre de sa participation à ces espaces de gouvernance.

⁷⁰ Voir : CARI, Note descriptive et analytique sur la participation de la société civile aux cadres de gouvernance de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel

⁷¹ UA, Stratégie 2024-2034, p.96

⁷² Entretien avec Gilles Ouedraogo, Accélérateur/UNCCD, 29/05/2026

La Plateforme des Acteurs Non Étatiques de la GMV (PANE-GMV), mise en place en 2020, qui constitue une tentative de structuration de la société civile à l'échelle régionale, et dont l'outil numérique qui la constitue est l'aspect le plus visible, n'est pas la seule. En 2024, SOS Sahel a mis en place un Groupe de Travail des Acteurs Non Étatiques (GT-ANE), incluant : le SPONG, ENDA Énergie, l'IPAR, Danaya, CIFOR-ICRAF et le CARI, et visant à structurer les acteurs de la société civile, renforcer leur coordination, valoriser leurs initiatives et faire remonter des recommandations vers les institutions de la GMV. Il semble que ce groupe ne soit cependant plus effectif à l'heure de la rédaction du présent rapport.⁷³ Le ReSaD a de son côté organisé des consultations internes avant les COPIL, et organise la diffusion des comptes-rendus au sein du réseau, parmi d'autres actions visant à structurer la participation de la société civile à la GMV⁷⁴. Enfin, le PASS-LCD vise explicitement à produire des lignes directrices portées par la société civile lors de rencontres internationales, pouvant préfigurer un processus d'affiliation et de représentation des organisations dans les cadres de concertation GMV.

B. La place des OSC dans le suivi des résultats de la GMV

a. Une reconnaissance limitée des contributions des OSC dans le suivi de la GMV

En parallèle à son inclusion dans les processus de gouvernance, la place de la société civile dans les systèmes de monitoring de la GMV reste beaucoup plus limitée. En matière de suivi de la GMV, les OSC semblent peu sollicitées, et, quand cela est le cas, elles le sont principalement comme fournisseuses potentielles de données, pour autant que celles-ci rentrent dans les cadres et indicateurs prévus par les acteurs institutionnels. En revanche, elles participent peu à la définition des cadres de suivi, à la sélection des indicateurs et à l'interprétation des résultats. Plusieurs facteurs explicatifs structurels, institutionnels et méthodologiques ressortent de manière convergente des entretiens, des documents stratégiques et des analyses des OSC.

Les principaux dispositifs institutionnels récents de suivi de la GMV, qui sont analysés dans la deuxième partie de ce rapport (l'Accélérateur GMV, le cadre harmonisé de suivi des résultats - HRMF, l'Observatoire GMV, ou encore des dispositifs spécifiques conçus par des structures nationales comme dans le cas du Burkina Faso avec l'appui d'Enabel et de l'APEFE), contribuent à structurer les outils de suivi. Cependant, la majorité de ces dispositifs a d'abord été conçue par et pour les PTF et afin de valoriser et coordonner leurs contributions et celles des Etats (harmoniser les reportings des États, suivre les investissements, agréger des résultats à grande échelle etc.). Cette perspective limite leur capacité à rendre compte des contributions plus territoriales, sociales, institutionnelles ou politiques de la société civile⁷⁵. Les dispositifs de suivi institutionnel sont principalement basés sur des indicateurs macros (comme la séquestration carbone, ou le nombre de bénéficiaires, etc.), qui privilégient des indicateurs facilement standardisables, additionnables, et localisables géographiquement, pour des raisons logiques dans la perspective de répondre aux exigences internationales de redevabilité et de visibilité. Or, comme cela sera détaillé dans la section suivante, la nature même de ces indicateurs n'est souvent pas en phase avec les habitudes de mesures des OSC, ni avec leurs possibilités techniques,

⁷³ De par les entretiens, il semble que ce groupe n'a été actif qu'en 2024 car SOS Sahel avait alors des moyens humains pour l'animer, mais que depuis 2024, le GT-ANE ne s'est plus réuni. Les tentatives récentes du CARI pour solliciter / mobiliser ses membres n'ont pas permis de le relancer, ce qui interroge sur l'existence du GT-ANE aujourd'hui.

⁷⁴ CARI, Note descriptive et analytique sur la participation de la société civile aux cadres de gouvernance de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel

⁷⁵ CARI, Caractérisation et analyse de la contribution des OSC sahéliennes aux objectifs de la GMV, 2025

méthodologiques, logistiques et financières, occultant ainsi une partie de leurs contributions à l'atteinte des résultats de la GMV.

De plus, comme la GMV a été longtemps associée à une vision limitée à la restauration des terres et au reboisement, beaucoup d'OSC opérant pourtant dans des domaines liés à la GMV, ne s'y reconnaissent pas et leurs contributions n'étaient donc pas reflétées dans les actions contribuant à la GMV. Si la stratégie UA 2024–2034 élargit désormais fortement cette vision, plusieurs OSC interrogées considèrent encore que les systèmes de suivi sont dominés par une lecture principalement environnementale/biophysique et quantitative de la GMV. De plus, le décalage temporel entre l'évolution de la stratégie GMV et son appropriation par la société civile contribue à continuer d'invisibiliser les actions en faveur des dynamiques sociales, ou encore de la sensibilisation et du plaidoyer, qui constituent pourtant une grande partie des contributions des OSC.

Un autre enjeu est la multiplicité des acteurs impliqués. Les contributions des OSC à la GMV sont souvent indirectes (via des programmes non estampillés GMV, des co-financements, des sous-subsidations, etc.), collectives (plusieurs organisations contribuant aux mêmes objectifs), et diffuses (une même activité pouvant être liée à plusieurs résultats distincts), ce qui dilue la capacité à attribuer les impacts de la GMV à un acteur en particulier. D'autre part, la temporalité d'action des OSC joue aussi contre la visibilité des résultats, puisque certains impacts (notamment au niveau des dynamiques sociales), mettent beaucoup plus de temps à être mesurables que des changements biophysiques (ex : renforcement du leadership des femmes vs plantation d'arbres).

La fragmentation et la complexité des dispositifs de mesure de la GMV, également objet d'une autre partie de ce rapport, alliées au manque de mécanismes pleinement fonctionnels de remontée des résultats (les coalitions nationales par exemples n'étant pas vraiment effectives), font que les OSC restent encore peu intégrées dans les mécanismes officiels de collecte de données. Ainsi, les agences nationales GMV centralisent les données dont elles ont connaissance d'une part (ce qui implique déjà un certain niveau de solidité organisationnelle et d'échelle d'intervention de la part des OSC pour que ces apports puissent être visibles pour la structure nationale), tandis que les bailleurs suivent leurs propres financements et projets. Beaucoup d'OSC ne disposent alors pas de canal officiel pour faire remonter leurs informations, combiné au fait qu'elles n'ont pas toujours de connaissances ou d'intérêt pour le faire.

Les capacités des OSC en matière de suivi-évaluation restent en effet assez hétérogènes. Si les grandes ONG ou réseaux disposent d'outils (type GIS, système de M&E, etc.), et de personnel formé pour suivre ces questions, ce n'est pas le cas de beaucoup d'organisations locales ou communautaires, disposant de moyens limités, n'ayant pas toujours de stratégie de suivi compatibles, ni de ressources pour répondre aux exigences techniques des systèmes harmonisés.

Ainsi, la société civile est encore peu reconnue comme productrice de données à part entière. Ses contributions en matière de gouvernance territoriale, animation de coalitions, médiation foncière, plaidoyer, renforcement des capacités ou apprentissage collectif sont peu captées par les indicateurs dominants, et elle n'a que peu de place dans la gouvernance en la matière. Plusieurs documents récents montrent toutefois une évolution progressive. La stratégie UA 2024–2034 par exemple ouvre davantage la porte aux changements institutionnels et de gouvernance et insiste sur les approches participatives. Elle prévoit des mécanismes pour mesurer l'impact des actions entreprises et atteindre des objectifs à l'horizon 2034 et évoque la nécessité de renforcer les systèmes de suivi, de connaissances et d'apprentissage, y compris pour la remontée des résultats, même si son système MELA n'est pas encore défini.

b. La structuration collective des OSC

Parallèlement aux travaux de réflexion institutionnels sur le monitoring de la GMV, la société civile n'a pas attendu pour s'organiser et réfléchir à d'autres modalités de suivi valorisant ses contributions.

Les travaux récents portés notamment par SOS Sahel, le ReSaD, ou encore le projet PASS-LCD, cherchent à développer des indicateurs adaptés aux OSC, afin de caractériser leurs contributions, de rendre visibles les dimensions qualitatives et territoriales de leurs actions et plus généralement de construire des mécanismes de suivi plus inclusifs. C'est précisément l'un des enjeux identifiés par le PASS-LCD, qui vise à valoriser les initiatives menées par les OSC sahéliennes contribuant aux objectifs de la GMV et à structurer leur participation aux cadres de décisions stratégiques.

La voie vers la reconnaissance des communautés et des OSC non plus seulement comme bénéficiaires, mais aussi comme productrices de données semble engagée, légitimée par la mise en avant progressive du monitoring communautaire et de la science citoyenne⁷⁶. La science citoyenne renvoie à la participation de la société civile au sens large, hors du domaine scientifique, dans la production, la collecte, l'analyse ou l'interprétation de données. Dans le cadre de la GMV, cette approche apparaît de plus en plus pertinente pour compléter les dispositifs institutionnels de suivi, souvent centrés sur des indicateurs biophysiques agrégés, des données satellitaires ou le reporting de projets. Elle permet par exemple d'enrichir/confirmer les données de télédétection grâce à des observations locales, d'apporter des informations fines sur les sols, la biodiversité, les pratiques agricoles ou les dynamiques territoriales, d'améliorer la fréquence et la couverture du suivi, mais aussi de renforcer l'appropriation locale des initiatives de restauration⁷⁷.

Dans cette perspective, les OSC jouent un rôle stratégique de par leur ancrage territorial, leur proximité avec les communautés et de leurs capacités d'animation locale. Les OSC peuvent ainsi former les communautés à la collecte de données, structurer des réseaux locaux de suivi, faciliter l'utilisation d'outils numériques participatifs, consolider des données qualitatives plus difficiles à obtenir via des systèmes classiques et contribuer à faire remonter des informations sur les dimensions sociales, foncières, institutionnelles ou de gouvernance de la GMV.

2. La perception de l'écosystème GMV par la société civile

De manière complémentaire à l'examen du rôle reconnu à la société civile dans la gouvernance et le suivi de la GMV, il est pertinent de se tourner vers la perception qu'en ont les premiers intéressés.⁷⁸

⁷⁶ Ces approches ont eu une place importante lors de la Semaine GMV 2024, voir Rapport CIFOR-ICRAF, Semaine sur la grande Muraille Verte, Sénégal, 2024

⁷⁷ CIFOR-ICRAF, Semaine sur la grande Muraille Verte, Sénégal, 2024

⁷⁸ Pour toute cette section un biais important est à considérer, puisque les OSC qui ont pu être touchées par l'analyse, que ce soit via les ateliers du projet PASS-LCD, les entretiens réalisés, ou le questionnaire (pour des raisons de temps et de logistique) sont de facto celles qui sont déjà connectées à l'écosystème GMV, et disposent de facilités techniques et opérationnelles. Elles ont ainsi intrinsèquement une meilleure connaissance des dispositifs, ce qui influence leurs réponses, et impliquent qu'elles ne peuvent représenter qu'une partie des OSC concernées. Les données recueillies s'appuient sur 12 entretiens d'OSC, 4 analyses de cas approfondies, 30 questionnaires, et les comptes-rendus d'ateliers, dont celui du PASS-LCD. Une enquête de terrain d'ampleur serait nécessaire pour affiner la représentativité des résultats.

A. La perception de la GMV par les OSC : une mise en lumière de nombreux enjeux...

L'analyse des retours consolidés d'une cinquantaine d'OSC à l'occasion de cette étude, des ateliers régionaux et des documents de capitalisation montrent que la GMV fait l'objet de perceptions contrastées au sein de la société civile sahélienne. Ces perceptions concernent à la fois la prise en compte de la société civile dans la gouvernance de la GMV (volet politique), ainsi que dans la valorisation de leurs contributions à la GMV (volet technique lié à la mise en œuvre). Ces perceptions politiques et techniques des liens entre OSC et GMV sont difficiles à dissocier.

Bien que de nombreuses OSC reconnaissent aujourd'hui la GMV comme un cadre politique important et une opportunité potentielle de visibilité, d'impact et de mobilisation de financements, plusieurs acteur·rice·s soulignent également des difficultés, voir formulent des critiques sur la mise en œuvre de la GMV, continuant de percevoir l'initiative comme un système relativement éloigné de leurs réalités opérationnelles. Plusieurs facteurs alimentent ce sentiment : un manque de clarté dans la définition de la GMV, un manque de cohérence entre les discours portés par les différentes institutions, l'irrégularité des mécanismes de gouvernance et de suivi, notamment en ce qui concerne la participation effective des OSC, ainsi que la complexité des dispositifs de reporting associés à l'initiative. De plus, les OSC qui connaissent le mieux la GMV sont nombreuses à critiquer la complexité du système, la multiplicité d'outils, d'instances, et les limites de leur opérationnalité. Cette « cacophonie de la GMV » semble brouiller les messages, complexifie la participation des OSC, voir les décourage et conduit à un désintérêt progressif, plusieurs OSC avouant avoir cessé leur « participation » à la « GMV institutionnelle » suite à plusieurs déceptions.

a. Une difficulté persistante à identifier les contours de la GMV, alliée à des visions hétérogènes de la GMV

Malgré les efforts entrepris par l'UA pour clarifier le périmètre et les ambitions de la Grande Muraille Verte, de nombreux acteur·rice·s « parlent de la GMV sans nécessairement parler de la même chose ». Ainsi, même si la GMV est rentrée dans le langage courant de nombreuses OSC, toutes ne semblent pas y mettre le même sens. Cette diversité d'interprétations influence directement la perception de la cohérence de l'initiative et complexifie l'identification de ce qui relève effectivement de la GMV.

Les entretiens mettent en évidence un premier enjeu fondamental : celui de la compréhension même de la GMV. Selon les OSC, les pays ou les secteurs d'intervention, l'initiative est appréhendée de manière très variable et certaines OSC continuent notamment d'associer la GMV à sa représentation historique, centrée sur le d'une bande verte traversant le Sahel. Si la référence à la GMV s'est largement diffusée dans le langage des organisations, elle recouvre donc encore des significations diverses, parfois éloignées des orientations actuelles de l'initiative, s'expliquant en partie par la temporalité nécessaire à l'assimilation des profondes évolutions qu'a connues la GMV depuis son lancement, et aux limites de la communication institutionnelle en la matière.

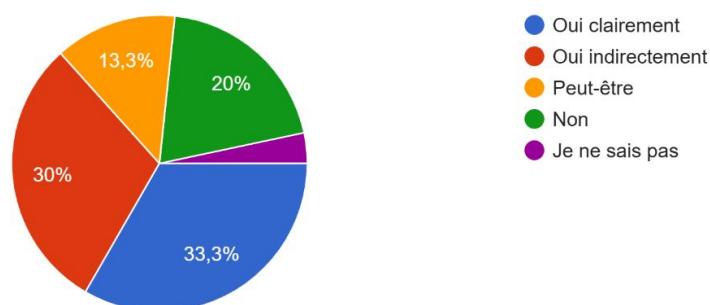
b. Un sentiment de détachement envers la GMV lié à une faible connaissance de sa nature

Les résultats du questionnaire et des entretiens avec les OSC mettent en évidence un paradoxe important dans la relation entre la société civile et la GMV. Alors que l'ensemble des OSC interrogées interviennent sur des thématiques directement liées aux objectifs de la GMV, notamment

l'agroécologie (pour plus de 80 % d'entre elles), l'adaptation au changement climatique, le développement économique local, la gestion durable des terres ou encore la restauration des écosystèmes, plusieurs organisations ne considèrent pas pour autant contribuer à la GMV. Certaines estiment que leurs activités, qu'il s'agisse du soutien aux chaînes de valeur, de la cohésion sociale, de la gouvernance des ressources naturelles, de la sécurité alimentaire ou de la protection de l'environnement, se situent en dehors du champ de l'initiative. D'autres ne se reconnaissent pas comme contributrices simplement parce qu'elles ne bénéficient pas de financements explicitement associés à la GMV.

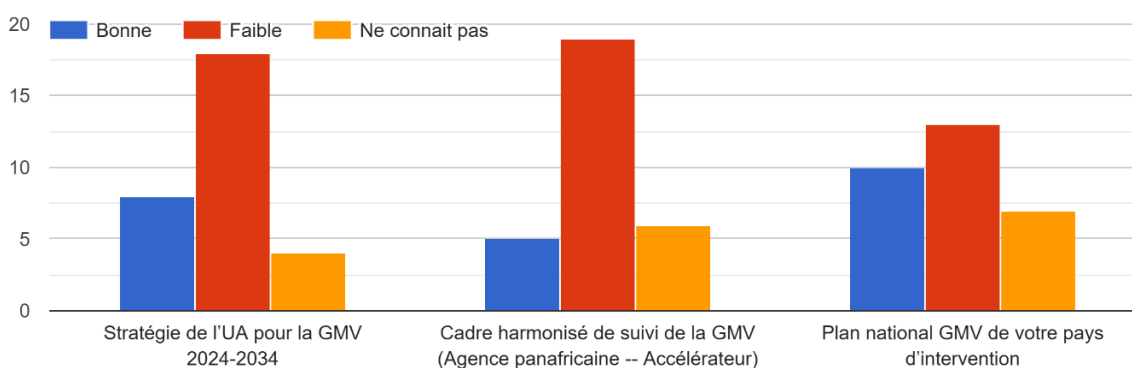
Votre organisation contribue-t-elle à la GMV ?

30 réponses



Cette difficulté de rattachement à la GMV apparaît étroitement liée à une faible appropriation des cadres institutionnels qui structurent l'initiative. Le questionnaire administré auprès de 30 OSC montre ainsi que plus de 70 % des répondant-e-s déclarent ne pas connaître ou peu connaître la Stratégie de l'UA pour la GMV. Cette proportion atteint 83 % pour le cadre harmonisé de suivi de l'Accélérateur (HRMF) et 66 % pour les plans nationaux GMV des pays concernés. Ces résultats suggèrent que de nombreuses organisations interviennent sur des enjeux directement liés à la GMV sans disposer d'une connaissance effective des principaux référentiels stratégiques qui encadrent l'initiative.

Quelle est votre connaissance des cadres/documents suivants ?



Ce constat se retrouve également dans le domaine du suivi-évaluation. Plus de 60 % des OSC interrogées indiquent ne connaître aucun des outils ou plateformes de suivi associés à la GMV. Parmi les dispositifs existants, seule la PANE-GMV semble bénéficier d'une visibilité relative, avec 20 % des OSC déclarant la connaître, tandis que l'Observatoire GMV n'est connu que par 10 % des OSC.

interrogées. Ces résultats interrogent directement la capacité des dispositifs existants à atteindre les organisations qui contribuent pourtant quotidiennement aux objectifs de l'initiative.

Les entretiens confirment cette situation. Une part importante de la société civile demeure largement en dehors des dispositifs officiels de la GMV. De nombreuses organisations n'en connaissent ni les mécanismes, ni les modalités de fonctionnement, ne s'y réfèrent pas dans leurs activités et ne perçoivent pas nécessairement le lien entre ce qu'elles considèrent comme un dispositif institutionnel complexe et leurs propres interventions de terrain. Plusieurs OSC indiquent ainsi ne pas savoir clairement ce qui est officiellement reconnu comme relevant de la GMV, ni selon quels critères un projet, une action ou une contribution peuvent être rattachés à l'initiative. Ces perceptions renvoient à nouveau à la question fondamentale de la définition même de ce qui constitue une contribution à la GMV.

Le manque de communication apparaît comme le principal facteur explicatif de cette situation. Les réponses recueillies évoquent régulièrement des difficultés d'accès à l'information, une connaissance limitée des mécanismes existants et une faible circulation des informations entre les différents niveaux de gouvernance de la GMV. Les communications multiples entourant l'initiative, la complexité de son architecture institutionnelle ainsi que la diversité des acteurs impliqués aux différents niveaux, contribuent à rendre l'initiative difficilement lisible. Plusieurs OSC expriment ainsi des difficultés à comprendre les nouveaux dispositifs mis en place, à identifier les espaces pertinents de participation ou à s'engager de manière effective dans des mécanismes perçus comme particulièrement institutionnalisés et techniques.

c. Un écart entre les ambitions affichées par la GMV et les résultats observables sur le terrain

Beaucoup d'OSC dénoncent un écart entre les ambitions de la GMV et les résultats observables. Malgré l'annonce de près de 16 milliards d'euros de financements dans le cadre de l'Accélérateur GMV, qui a créé des attentes importantes parmi les pays bénéficiaires, plusieurs OSC indiquent ne pas avoir perçu d'évolution significative au niveau local. Il apparaît que les décaissements effectifs des financements restent lents et complexes, conduisant à des questionnements sur la crédibilité des promesses politiques et financières⁷⁹. Cette perception est confortée par l'absence de chiffres clairs et récents sur la réalisation de la GMV, en particulier suite à l'analyse pessimiste du rapport UNCCD de 2020. Ce décalage entre les annonces internationales et les réalités observées sur le terrain alimente chez certaines organisations des interrogations sur la capacité réelle de l'initiative à transformer durablement les territoires. Certain·e·s répondant·e·s partagent même un sentiment de frustration, de ne pas pouvoir constater de résultats face à tout cet engagement et cette promotion institutionnelle.

d. Une faible intégration des OSC dans l'écosystème GMV et un manque de reconnaissance envers leurs contributions

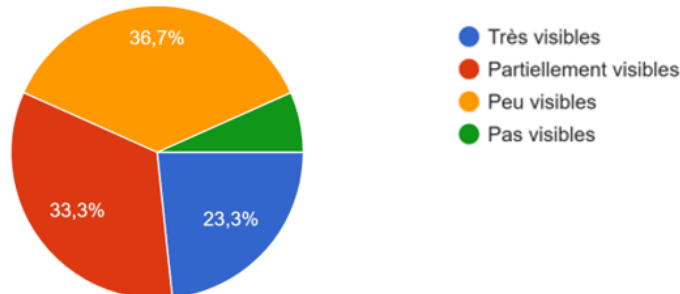
Une majorité des OSC consultées considère que leurs contributions à la GMV souffrent d'un déficit de visibilité. Si les actions menées sont généralement perçues comme importantes et largement reconnues au niveau local, de nombreuses organisations estiment qu'elles restent insuffisamment

⁷⁹ CARI, Compte-rendu de l'atelier régional du PASS-LCD, 2025

documentées, valorisées et reconnues au-delà de leurs territoires d'intervention, notamment dans les mécanismes de suivi, de communication et de gouvernance de la GMV.

De manière générale, pensez-vous que les contributions des OSC à la GMV sont aujourd'hui :

30 réponses

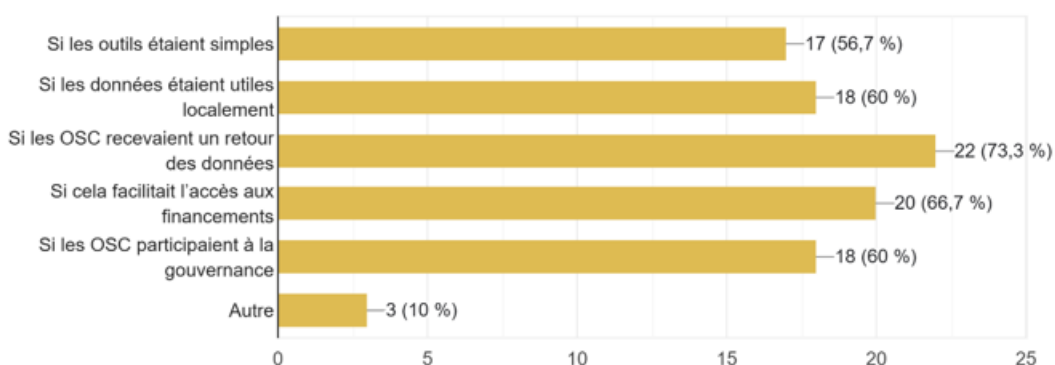


Les réponses au questionnaire mettent en évidence une distinction très nette entre la visibilité territoriale des actions et leur visibilité institutionnelle. La quasi-totalité des OSC reconnaissent que leurs réalisations sont connues et appréciées par les communautés, les bénéficiaires ou les partenaires locaux avec lesquels elles travaillent. En revanche, elles considèrent que ces contributions remontent peu, voire pas du tout, dans les systèmes officiels de suivi de la GMV. Les OSC semblent ainsi particulièrement conscientes de l'existence d'une véritable dichotomie entre leur visibilité sur le terrain et leur reconnaissance au sein de l'écosystème institutionnel de la GMV. Cette perception cause même du mécontentement chez certaines OSC, qui partagent un sentiment de « récupération » par la GMV du travail effectué par la société civile, sans même la créditer de ses impacts, ni la soutenir financièrement. Dans un témoignage intéressant, une OSC justifie même de ne pas alimenter de plateforme de suivi de la GMV, pour ne pas que la GMV se crédite de ses succès, alors même qu'aucun financement n'a été apporté, et en l'absence de connaissance ou reconnaissance de l'organisation qui a réalisé tout le travail.

Le manque de redevabilité de la GMV envers les OSC est aussi souvent invoqué. 73 % des OSC interrogées indiquent que le premier facteur susceptible de les inciter à partager régulièrement leurs données serait de recevoir en retour des informations ou des analyses produites à partir des données collectées. L'accès aux financements est cité par 66 %, tandis que 60 % mentionnent l'importance d'un meilleur accès aux espaces de gouvernance. Une proportion identique souligne également la nécessité que les données collectées présentent une utilité concrète pour les acteur·rice·s locaux.

A quelles conditions seriez-vous prêt.e.s à partager régulièrement vos données relatives à la GMV ?

30 réponses



Les entretiens confirment que les attentes des OSC dépassent largement la seule question de la collecte de données, exprimant une demande plus large de reconnaissance, de réciprocité et de redevabilité. Derrière la question du partage des données se dessine ainsi une attente de participation plus équilibrée aux processus de gouvernance, de suivi et de prise de décision. Plusieurs acteur·rices soulignent implicitement que se revendiquer de la GMV ne donne pas automatiquement accès à des financements, aux espaces de décision, à plus visibilité, à plus de poids d'influence/plaidoyer, ni à une meilleure reconnaissance institutionnelle. En conséquence, l'analyse coût/bénéfice de s'impliquer dans les dynamiques institutionnelles de la GMV au-delà du travail déjà en cours n'est pas clairement tranchée...

Si la société civile n'a pas attendu le lancement de l'initiative de la GMV pour s'impliquer dans des activités de restauration des terres, l'Union Africaine souligne de son côté l'importance d'explicitier ce lien pour que les communautés perçoivent « *les avantages d'un engagement dans la restauration des terres* »⁸⁰. Ainsi, au-delà de la logique de s'engager en faveur de la résilience environnementale, économique et sociale, qui semble un préalable aux actions GMV, la présente analyse démontre que ce lien avec la GMV n'est pas suffisant pour assurer la participation de la société civile, puisqu'il demeure une forte demande pour que des opportunités concrètes pour les OSC découlent de cette participation.

e. Un manque de financements criant de l'initiative et de ses parties prenantes

Pour beaucoup d'OSC, les financements ne sont pas à la hauteur des promesses des bailleurs et ne sont pas toujours perceptibles sur le terrain, tant au niveau de la mise en œuvre d'activités assimilables à la GMV, que pour la structuration et la gouvernance, et pour le suivi des contributions à la GMV.

Cela est perçu dans l'accès estimé limité des OSC aux financements directs « GMV » (octroi de projets ou subventions « GMV »⁸¹), permettant de soutenir la mise en œuvre de leurs activités dans ce domaine. La société civile perçoit un écart important entre les montants affichés par les PTF, les chiffres repris par l'Observatoire, et les financements visibles directement par les OSC, ce qui soulève des questions sur l'engagement réel des institutions et PTF pour la réalisation de la GMV et sur l'efficacité budgétaire. Cette problématique rejoint directement les préoccupations exprimées dans la Stratégie UA, soulignant la nécessité d'acheminer des ressources suffisantes vers les communautés afin de soutenir leurs actions⁸².

Cette difficulté de financement est aussi évoquée à travers le sous-financement de certains mécanismes de la GMV, notamment de gouvernance et de suivi (par exemple des coalitions nationales, qui manquent de moyens opérationnels pour se constituer et accomplir leurs missions, voir simplement tenir leurs réunions en compensant les frais de déplacement des participant·e·s⁸³). Elle est aussi perçue localement et invoquée par 80% des OSC comme étant le principal obstacle à la collecte

⁸⁰ UA, Stratégie 2024-2034, p.73

⁸¹ Au sujet des financements « GMV », il est difficile d'avoir une idée claire de l'ensemble des programmes et fonds disponibles pour financer des actions estampillées GMV et/ou s'inscrivant plus largement dans la vision de la GMV, sans être directement désignés sous ce nom (par exemple : financement d'initiatives agroécologiques, fonds liés à l'atténuation ou à l'adaptation du changement climatique, fonds résiliences, etc.). La définition de ce qu'est « un projet GMV » permettra d'affiner la question des « financements GMV ». A ce moment-là, une cartographie des financements existants sera très utile pour une vision plus globale des efforts de soutien à la GMV en dehors des financements octroyés par les grands bailleurs, ainsi que pour mieux orienter les OSC vers les financements pertinents.

⁸² UA, Stratégie 2024-2034, p.73

⁸³ Argument ressorti lors de plusieurs entretiens

de données. Ainsi, les OSC justifient plutôt les faiblesses de la collecte de donnée par le fait de ne pas disposer de moyens suffisants pour le faire, plutôt que par un manque d'intérêt ou de volonté.

f. Une remise en cause des approches technocratiques ou descendantes, notamment en manière de suivi, encore peu inclusives dans les faits de la société civile

Au niveau politique, les entretiens et le questionnaire brossent l'image d'une architecture de gouvernance de la GMV largement perçue comme descendante (« top-down »), conçue et pilotée par des institutions relativement éloignées des réalités de terrain. Les entretiens révèlent également, de manière plus implicite, une forme de « fatigue institutionnelle » face à la multiplication des cadres stratégiques, des mécanismes de coordination, mais aussi des dispositifs de reporting des plateformes, et des outils de suivi associés à la GMV.

Cette fatigue et ce sentiment de déconnexion se retrouvent également au niveau technique. Plusieurs acteur·rice·s interrogé·e·s regrettent en particulier que les mécanismes officiels de suivi soient aujourd'hui fortement structurés autour de l'Accélérateur de la GMV et de l'Observatoire. Cette évolution est souvent associée à une technicisation croissante du suivi, à une focalisation sur les investissements des PTF ainsi qu'à des exigences de reporting répondant principalement à des logiques de redevabilité internationale/ bailleurs. Dans cette perspective, les indicateurs privilégiés apparaissent davantage adaptés aux besoins de suivi des bailleurs, des banques de développement ou des institutions internationales qu'aux capacités réelles de collecte des OSC ou à la documentation des effets observables sur les populations et les territoires.

Cette perception contribue à renforcer un sentiment de distance entre les systèmes officiels de suivi et les réalités de mise en œuvre. Plusieurs organisations estiment que les dispositifs actuels peinent à prendre en compte les formes de changement qu'elles considèrent comme les plus significatives : renforcement des capacités locales, gouvernance des ressources naturelles, cohésion sociale, résilience des moyens d'existence, autonomisation des femmes et des jeunes ou encore développement économique local.

Lorsqu'elles sont invitées à identifier les modalités les plus adaptées pour contribuer à un système de suivi, les OSC convergent vers la nécessité d'un outil unique, simple d'utilisation, accessible sur téléphone mobile et utilisable hors connexion. De nombreuses organisations insistent également sur l'importance d'une collecte communautaire décentralisée, permettant aux données de partir du terrain, ainsi que sur la possibilité d'accéder aux résultats consolidés et de bénéficier d'un retour d'information régulier. Ces attentes traduisent une demande de simplification mais aussi de réciprocité: les OSC souhaitent que les données qu'elles produisent servent non seulement à alimenter les systèmes nationaux ou internationaux, mais également à améliorer leurs propres interventions et celles des communautés avec lesquelles elles travaillent.

g. Des interrogations sur la durabilité

Certaines OSC formulent des inquiétudes concernant la durabilité de la GMV, tant sur la pérennité des dispositifs qui la structurent que sur celle des résultats qu'elle cherche à produire. Ces préoccupations portent à la fois sur la stabilité des mécanismes de gouvernance, l'avenir des plateformes et réseaux

mis en place, la continuité des financements mobilisés ainsi que sur la capacité de l'initiative à maintenir ses effets dans le temps long.

Plusieurs acteur·rices soulignent en particulier la forte dépendance de nombreux dispositifs GMV aux financements extérieurs et aux cycles de projets. Cette dépendance nourrit des interrogations quant à la capacité des structures créées ou renforcées dans le cadre de la GMV à poursuivre leurs activités lorsque les financements prennent fin, l'exemple de la PANE-GMV/ du GT ANE étant souvent repris.

Au niveau institutionnel, des critiques se focalisent aussi sur les capacités des structures de la GMV à assurer leurs missions, en particulier au niveau de la mise en place des coalitions nationales. Les délais et le manque de résultats dans ce domaine n'encouragent pas les OSC à s'impliquer dans des processus de suivi coûteux en temps et ressources, alors même que leur issue et leur utilité ne sont pas garantis. Pour certaines OSC, travaillant déjà dans un contexte contraint, une analyse coûts/bénéfices rapide ne penche pas envers un engagement dans un processus dont les dividendes sont incertains.

Certaines organisations expriment aussi des doutes quant à la capacité de la GMV à apporter des impacts durables. Cette préoccupation est particulièrement présente concernant les actions de restauration écologique et de reboisement. La survie effective des plantations, leur entretien dans le temps, leur intégration dans les systèmes de production locaux ou leur contribution réelle à la résilience des territoires plusieurs années après les interventions, n'est pas toujours pensé dans les projets GMV, ni financé, et ne fait pas l'objet de suivi. Plusieurs témoignages d'OSC reviennent sur le faible taux de survie des arbres plantés dans le cadre de la GMV via des dispositifs peu ancrés localement et/ou ne prévoyant aucune modalité de suivi post-plantation, allant jusqu'à dénoncer des opérations de « reboisement-selfie ». Ce type de pratiques, qui semblent déconnectées des réalités de terrains pour certaines OSC, entraînent un grand découragement, allant jusqu'à un refus de participer à de futures initiatives GMV. Beaucoup d'OSC critiquent ainsi le fait que les dispositifs actuels accordent parfois une importance excessive aux résultats immédiats ou facilement quantifiables, au détriment du suivi des trajectoires de changement sur plusieurs années, pourtant nécessaire pour des transformations durables.

Les préoccupations exprimées ne remettent pas en cause la pertinence des objectifs poursuivis par la GMV mais traduisent plutôt une interrogation sur la capacité de l'initiative à inscrire ses ambitions dans le temps long, à garantir la continuité de ses mécanismes de soutien et à démontrer que les transformations observées aujourd'hui continueront à produire des effets durables pour les populations et les territoires concernés dans les années à venir.

B. ... ouvrant néanmoins de multiples perspectives encourageantes

Si le portait que les OSC brossent de la GMV apparaît comme plutôt critique, ce qui est par ailleurs un biais inhérent à tout processus d'évaluation puisqu'il s'agit de faire remonter des défis et marges d'amélioration, la société civile a pourtant beaucoup à apporter à la GMV. Les entretiens font ainsi ressortir des potentialités intéressantes qui pourraient soutenir l'avancement de la GMV.

Ainsi, malgré les critiques formulées à l'égard de certains mécanismes de gouvernance, de suivi ou de reconnaissance, les entretiens et le questionnaire révèlent une adhésion globalement forte de la société civile aux objectifs de la GMV. Loin de remettre en cause la pertinence de l'initiative, les OSC interrogées reconnaissent largement son importance face aux défis de la dégradation des terres, du

changement climatique, de la pauvreté rurale, de la sécurité alimentaire ou encore de la résilience des territoires sahéliens. Plusieurs organisations considèrent même la GMV comme l'un des rares cadres capables de fédérer des acteurs très divers autour d'une vision commune de transformation des territoires.

Un premier enseignement positif réside dans l'existence d'un fort alignement entre les priorités de la GMV et les domaines d'intervention des OSC. Les résultats du questionnaire montrent que les organisations interrogées interviennent massivement dans des secteurs au cœur de l'initiative, fournissant une multitude d'actions nourrissant la GMV, du pastoralisme à la Régénération Naturelle Assistée (RNA), en passant par la mise à disposition de foyers améliorés, au développement de commissions foncières, ou encore à la formation des femmes et des jeunes et au soutien à la diversification économique. Même lorsque les OSC ne s'en réclament pas, leurs activités contribuent déjà largement aux objectifs de la GMV, confortant le constat de l'existence d'un important vivier d'acteur·rice·s déjà engagé·e·s dans les transformations recherchées par l'initiative⁸⁴, ce qui constitue un levier majeur pour son renforcement futur.

Plusieurs entretiens montrent d'ailleurs que les OSC voient dans la stratégie révisée de l'Union africaine une opportunité de mieux faire reconnaître des contributions jusqu'ici peu visibles dans les systèmes officiels de suivi et de reporting, notamment dans les domaines de l'animation territoriale, du plaidoyer, du renforcement des capacités, de la gouvernance locale ou encore de la mise en réseau des acteur·rices. Les OSC apportent ainsi une vision particulièrement riche de ce que pourrait être une GMV renforcée. Alors que les dispositifs institutionnels tendent souvent à privilégier les dimensions biophysiques de la restauration, les OSC interrogées défendent une conception plus intégrée des transformations recherchées. Elles considèrent la GMV non seulement comme un programme de restauration écologique mais également comme un projet de développement territorial, associant gouvernance locale, cohésion sociale, autonomisation économique, résilience des moyens d'existence, sécurisation de l'accès aux ressources naturelles, médiation foncière, développement des chaînes de valeur et renforcement des capacités des communautés. Les entretiens montrent ainsi que les OSC contribuent à élargir la compréhension même des impacts de la GMV en mettant en lumière des dimensions souvent peu visibles dans les systèmes de suivi dominants.

Cette perspective apparaît particulièrement intéressante dans le domaine de l'appropriation locale. Plusieurs organisations rappellent que la réussite durable des actions de restauration dépend moins de la seule réalisation d'activités techniques que de la qualité des processus sociaux qui les accompagnent. Les entretiens mettent notamment en avant l'importance du dialogue avec les collectivités territoriales, de la médiation entre groupes d'usager·ère·s, de la construction de règles locales de gestion des ressources naturelles, de la sensibilisation ou encore du renforcement des mécanismes de confiance entre parties prenantes. Ces dimensions d'« ingénierie sociale » apparaissent comme des conditions essentielles de réussite mais demeurent rarement visibles dans les dispositifs classiques de suivi. Les OSC apportent ainsi une lecture complémentaire de la restauration, davantage centrée sur les dynamiques humaines et institutionnelles qui permettent aux changements écologiques de s'inscrire dans la durée.

Les entretiens montrent également que la société civile constitue déjà un acteur important de la production de données et du suivi des transformations territoriales. Contrairement à certaines perceptions, et tout en considérant le biais de réponses à l'étude, beaucoup OSC disposent de

⁸⁴ Le rapport UNCCD de 2022 sur la Mobilisation des acteurs non étatiques de la GMV, mentionnait 10.000 acteurs contribuant à la GMV.

capacités significatives en matière de suivi-évaluation : personnel dédié, bases de données, systèmes de collecte numériques ou utilisation d'outils géoréférencés. Certaines organisations, comme ENDA Énergie ou ENDA Pronat, ont développé des dispositifs particulièrement structurés permettant de suivre aussi bien les bénéficiaires, les infrastructures, les activités économiques que les superficies restaurées ou les arbres plantés. Plus largement, les résultats du questionnaire montrent que de nombreuses OSC sont capables de renseigner une diversité importante d'indicateurs et que, même lorsque les données ne sont pas immédiatement disponibles, elles existent souvent déjà dans les systèmes internes de suivi. La société civile apparaît donc moins comme un acteur à former ex nihilo que comme un partenaire disposant déjà d'un capital significatif de données, de compétences et d'expériences, et où l'enjeu serait alors plutôt de déterminer le type et l'utilité des données à récolter.

Les OSC apparaissent également comme une force de proposition pour améliorer les dispositifs existants. Les réponses au questionnaire convergent vers la nécessité de disposer d'outils simples, accessibles sur téléphone mobile, utilisables hors connexion et fondés sur une collecte communautaire décentralisée. Les organisations insistent également sur l'importance des mécanismes de consolidation nationale, de retour d'information, de coordination et de valorisation des données collectées au niveau local. Les attentes exprimées montrent une compréhension relativement mature des conditions nécessaires à un système de suivi fonctionnel.

Il semble ainsi exister un fort potentiel de mobilisation autour d'un système participatif de suivi de la GMV. Les OSC se déclarent largement prêtes à partager leurs données de manière régulière, à condition que celles-ci donnent lieu à des retours d'information utiles, facilitent l'accès aux financements, soient valorisées dans les espaces de gouvernance et produisent des bénéfices concrets pour les territoires. Cette demande traduit moins une logique de financement qu'une attente de réciprocité, de reconnaissance et de participation effective aux processus de décision.

Les entretiens démontrent que les OSC ne souhaitent pas être considérées uniquement comme des opératrices de projets ou des bénéficiaires de financements. Elles revendiquent également un rôle de partenaires stratégiques capables de contribuer à la définition des priorités, à l'élaboration des indicateurs, à la gouvernance de l'initiative et à l'orientation des investissements. Derrière les questions de visibilité, de suivi ou de financement se dessine ainsi une opportunité plus profonde pour la GMV : celle d'intégrer davantage les savoirs, les expériences et les capacités d'innovation de la société civile dans les mécanismes de gouvernance de l'initiative.

L'analyse de toutes ces données ne conclut donc pas à l'existence d'un déficit d'engagement des OSC envers la GMV, mais au contraire à l'existence d'un important capital d'engagement, de compétences, de données, d'innovations et de capacités de mobilisation encore insuffisamment valorisés. Les OSC sont des contributrices à part entière de la réussite de la GMV. Elles apportent en outre des perspectives originales sur les transformations territoriales, la participation communautaire, la gouvernance locale, les moyens d'existence ou encore la résilience des populations, autant de dimensions qui pourraient contribuer à enrichir, renforcer et rééquilibrer les approches actuellement dominantes de l'initiative.

C. Enjeux et défis pour le cadre de suivi de la GMV

Au regard de ce qui précède, l'écosystème GMV apparaît ainsi à la fois comme un espace sans précédent de mobilisation politique et financière autour des enjeux de restauration et de résilience en

Afrique, mais aussi comme une architecture institutionnelle encore en construction, traversée par des enjeux de clarification des rôles, d'articulation des dispositifs et de reconnaissance des contributions multiples des acteurs impliqués. Dans ce contexte, les enjeux de gouvernance, de coordination et de suivi des contributions deviennent centraux, rendant indispensable la mise en place de mécanismes capables de mieux documenter les transformations produites, de reconnaître la diversité des formes de contribution à la GMV, et en particulier celles de la société civile et de rendre visibles des dynamiques territoriales souvent peu captées par les systèmes actuels de monitoring.

La suite de ce rapport s'intéresse à cet écart entre l'ambition d'inclusivité de la stratégie GMV et les limites actuelles des dispositifs de reconnaissance et de suivi des contributions de la société civile.

III. MESURER LA REALISATION DE LA GMV : ANALYSE CRITIQUE DES MÉCANISMES DE SUIVI

Cette section s'intéresse au cadre méthodologique actuel de mesure de la GMV. Il vise à expliciter les différentes stratégies d'évaluation et de récolte des données et les outils sur lesquels elles s'appuient, tant aux niveaux institutionnels que de ceux portés par la société civile. Elle cherche ensuite à étudier les limites et défis posés par les mécanismes actuels avant d'identifier les leviers actionnables pour y renforcer la visibilité des contributions de la société civile.

1. Cadre théorique : enjeux, défis et opportunités de la mesure de la GMV

A. Pourquoi mesurer les contributions à la GMV ?

La question de l'évaluation de la GMV est progressivement devenue centrale dans l'évolution de l'initiative puisque les enjeux liés au suivi, à la démonstration des résultats et à la visibilité des contributions se sont renforcés à mesure de ses élargissements, et des appels à plus de redevabilité. La multiplication des parties prenantes, des projets, des dispositifs de financements et des plateformes de suivi, contribue à éclairer l'évaluation de la GMV en apportant de nombreuses données, tout en la complexifiant dans le même temps par un effet ricochet.

a. Objets de la mesure de la GMV

Le premier enjeu en matière d'évaluation de la GMV, avant de rentrer dans les détails de « comment mesurer l'avancement de la GMV », est celui de l'objet de la mesure : « qu'est-ce que signifie réellement « mesurer la GMV » ?

Comme démontré dans les sections précédentes, la GMV ne constitue pas un objet homogène mais plutôt une initiative complexe qui peut être appréhendée sous de nombreux angles. Selon les parties prenantes, l'évaluation peut porter sur les résultats environnementaux obtenus, les superficies restaurées, le nombre d'arbres plantés, les stocks de carbone séquestrés ou encore l'évolution de la productivité des terres. D'autres approches s'intéressent davantage aux financements mobilisés, aux investissements réalisés ou au nombre de projets soutenus. D'autres encore cherchent à documenter les transformations économiques, les effets sur les moyens d'existence des populations, les dynamiques territoriales, les changements institutionnels ou les mécanismes de gouvernance mis en place.

L'évolution du cadre de la GMV, d'un projet de reboisement à un projet de développement intégré, entraîne un élargissement considérable du champ de ce qui peut être considéré comme un résultat ou un impact de la GMV. Avant de produire des indicateurs et d'agréger les données qui en découlent, mesurer la GMV implique donc de définir ce qui est considéré comme une contribution pertinente à l'initiative, quels changements doivent être documentés et quels résultats sont jugés prioritaires. L'évaluation de la GMV est ainsi indissociable d'un débat plus fondamental sur la nature même de

l'initiative et sur les transformations qu'elle cherche à produire, rejoignant le questionnement en cours sur les critères qui permettent de définir une initiative ou un projet comme « GMV ».

b. Finalités de la mesure de la GMV

De manière empirique, l'apprentissage continu et l'évaluation visent prioritairement à faire le bilan de ce qui fonctionne ou non, à nourrir une gestion adaptative, contribuant à un processus d'amélioration continue. Ils permettent aux praticien-ne-s, responsables, gestionnaires et décideur-euse-s de s'appuyer sur des données probantes et des retours d'expérience pour orienter leurs décisions, améliorer les pratiques et ajuster les processus de manière souple, en tenant compte de la complexité et des incertitudes propres aux systèmes et programmes évolutifs. Mais bien d'autres finalités viennent s'ajouter au besoin de mesurer l'avancement de la GMV.

Pour les institutions africaines, les agences de mise en œuvre et les PTF, le suivi des résultats constitue d'abord un enjeu de crédibilité politique et de pilotage stratégique. Il permet de démontrer les progrès réalisés, de suivre les engagements pris, d'orienter les décisions futures et de renforcer la cohérence des interventions mises en œuvre dans les différents pays. La mesure contribue également à la redevabilité vis-à-vis des gouvernements, des citoyen-ne-s et des partenaires internationaux. De plus, pour les bailleurs et les institutions financières, l'évaluation répond également à des besoins de traçabilité et de justification des investissements engagés. Dans le contexte de l'Accélérateur de la GMV et des engagements financiers annoncés depuis le Sommet One Planet de 2021, combiné à des critiques sur l'avancement de l'initiative, la démonstration des résultats apparaît comme une condition essentielle au maintien de la confiance des partenaires et à la poursuite des financements. De manière transversale, la mesure constitue également un outil de coordination. Dans un paysage marqué par la coexistence de nombreux projets, plateformes, programmes et institutions, elle permet de produire une vision agrégée des progrès réalisés et de renforcer la cohérence de l'action collective. Mesurer la GMV permet ainsi de rendre cohérente une initiative largement dispersée entre territoires, institutions, projets et bailleurs.

Les objectifs poursuivis par la société civile rejoignent ceux des institutions et des PFT en matière de suivi des progrès, d'orientation de l'action ou de traçabilité, même si cela n'est pas toujours formulé si clairement/consciemment par les OSC et reste fortement corrélé à leur maturité en matière de suivi et évaluation. Cependant, d'autres aspects plus spécifiques à la nature des OSC et à leurs interventions doivent être mentionnés. Les OSC cherchent en effet à faire reconnaître leur rôle dans la mise en œuvre effective de la GMV, dans des objectifs :

- de visibilité institutionnelle de leurs structures auprès des bailleurs, mais aussi plus largement des partenaires, et des communautés (avec la réserve que les OSC sont bien conscientes que les instruments officiels de suivi de la GMV ne sont pas adaptés pour ce public),
- d'accès aux espaces de gouvernance, car en étant reconnues et positionnées dans le secteur, elles gagnent en influence pour participer aux prises de décisions, être consultées, et invitées dans les réunions stratégiques les concernant,
- de légitimité pour faire valoir leur plaidoyer auprès des institutions : en s'appuyant sur des résultats documentés, elles peuvent mobiliser des preuves pour asseoir leurs arguments et tenter d'orienter les politiques et de modeler le système et les interventions selon des lignes correspondant à leurs éthiques (type d'activités, inclusion des communautés, etc.),

- d'accès aux financements dans un environnement très concurrentiel : la visibilité et la crédibilité du suivi des résultats permettent de mettre en valeur les compétences des organisations et de soutenir leurs « candidatures » pour l'accès au financement,
- d'ancrage pérenne des actions via l'appropriation locale et une certaine prévisibilité : le suivi recherche à inscrire les interventions dans la durée, ce qui rejoint les approches des OSC, souvent engagées sur des cycles longs et pour lesquels les résultats ne sont mesurables qu'après plusieurs années, pour autant que les interventions soient suivies.

En conséquence, lorsque les OSC voient leurs contributions ignorées ou sous-évaluées, elles sont face à un risque de minimisation de leur poids politique, de leur capacité à influencer les stratégies et les cadres réglementaires, et ultimement de leurs capacités d'actions. Ainsi, dans le contexte actuel, documenter les contributions des OSC à la GMV n'est pas un jeu sémantique mais un enjeu crucial de développement organisationnel et de plaidoyer pour une approche plus holistique de la GMV, face à la crainte que les dimensions politico-économiques et de court terme guident les Etats et PTF.

Ces différentes finalités montrent que la mesure de la GMV n'est jamais neutre. Les attentes associées au suivi varient selon les parties prenantes, leurs responsabilités, leurs intérêts et leurs positions dans les mécanismes de gouvernance de l'initiative. Pourtant, et malgré ces divergences, l'UA insiste sur l'urgence d'aboutir à un consensus fonctionnel de suivi de la GMV, puisqu'à mesure que « *d'avantage de pays et de régions rejoignent la GMV, il sera important de s'assurer qu'il existe des indicateurs et des outils de mesure communs et que les indicateurs mesurés soutiennent différents buts et objectifs associés aux CDN, aux plans d'action pour la biodiversité et aux LDN, etc.* »⁸⁵

c. Mesurer la GMV : un enjeu technique et politique

L'évaluation de la GMV est souvent présentée comme un exercice technique reposant sur la collecte de données objectives. Pourtant, la définition des indicateurs de mesure de la GMV est d'abord le reflet de perspectives et de choix politiques. Les indicateurs sélectionnés déterminent ce qui devient visible, ce qui peut être comparé, ce qui est considéré comme une réussite et, inversement, ce qui risque d'être ignoré. Ils contribuent à orienter les priorités des institutions, les décisions de financement et les récits produits sur les résultats de la GMV.

Les dispositifs de suivi actuellement dominants accordent une place importante aux indicateurs biophysiques : superficies restaurées, couvert végétal, productivité des terres ou séquestration du carbone. Ces indicateurs présentent des avantages notamment de praticité : ils sont généralement harmonisables, comparables entre pays et relativement faciles à agréger à grande échelle pour les PTF grâce à des outils de télédétection par exemple. Cependant, plusieurs documents stratégiques de la GMV eux-mêmes soulignent les limites de cette approche. Le PIPD rappelle notamment que la focalisation sur les seules superficies restaurées demeure restrictive au regard des ambitions multidimensionnelles de l'initiative.

De nombreuses transformations recherchées par la GMV (gouvernance locale, inclusion, résilience, renforcement des capacités, autonomisation économique ou cohésion sociale, etc.) sont plus difficiles à mesurer et demeurent donc souvent moins visibles dans les systèmes de suivi. Pourtant si la vision de la GMV dépasse la plantation d'arbres, alors l'évaluation de son avancement doit aussi réussir à

⁸⁵ UA, Stratégie 2024-2034

dépasser le nombre d'hectares restaurés et d'arbres plantés, pour s'intéresser aussi aux impacts sur les populations, les communautés, et les territoires.

La question de la mesure s'inscrit également dans des dynamiques de pouvoir. Les acteur·rice·s qui définissent les indicateurs, produisent les données et contrôlent les systèmes de suivi, influencent directement la manière dont les résultats de la GMV sont interprétés et valorisés. Ainsi, les acteur·rice·s capables de produire des données compatibles avec ces systèmes bénéficient généralement d'une plus grande visibilité institutionnelle. À l'inverse, les organisations qui s'illustrent par des contributions plus difficiles à quantifier ou moins bien intégrées aux dispositifs existants, risquent d'être sous-représentées dans les analyses et les récits produits sur la GMV.

d. Complexité de la mesure

S'interrogeant sur l'absence de vision claire des changements réalisés grâce à la GMV, le World Resources Institute a consacré une étude en 2021⁸⁶ aux facteurs expliquant pourquoi il était si complexe de mesurer la réalisation des efforts de restauration en Afrique. Parmi les raisons invoquées figuraient notamment :

1. l'absence de définition commune de ce qu'est réellement la « restauration », qui peut inclure une grande diversité de pratiques (régénération naturelle, gestion de l'eau, agroforesterie, restauration des pâturages, agriculture climato-intelligente, etc.), mais qui ne sont pas forcément toutes considérées par les systèmes de monitoring,
2. l'absence de consensus autour du « monitoring » lui-même, les méthodologies, finalités et outils de monitoring étant pluriels et différents dans leurs natures suivant leur instigateur·rice·s et leurs objectifs,
3. l'enjeu de la temporalité, la restauration des terres étant un processus lent. Les effets sur les sols, la biodiversité, les moyens de subsistance, etc. peuvent prendre plusieurs années avant d'être visibles ou mesurables. Or, les projets et leurs financements sont souvent beaucoup plus courts que les temporalités écologiques de restauration,
4. les limites de la zone de suivi des impacts, puisque le suivi doit prendre en compte l'impact global de tous les changements lents qui se produisent à l'échelle du paysage,
5. le manque récurrent de données de référence, d'état initial et d'objectifs clairs,
6. les outils de suivi restent imparfaits (suivi satellitaire, etc.), ce qui limite la disponibilité de données précises pour orienter les décisions locales,
7. les impacts socio-économiques de la restauration sont insuffisamment évalués par les PTF, au bénéfice de la plantation d'arbres,
8. il n'existe pas de méthode harmonisée pour suivre ou rapporter les résultats des projets de restauration, chaque projet utilisant ses propres indicateurs. Cette fragmentation rend les comparaisons difficiles et complique l'évaluation globale des progrès à l'échelle d'un paysage ou d'un pays. Le problème est renforcé par la multiplication des plateformes et outils de suivi, souvent fondés sur des données auto-déclarées et peu vérifiées,
9. les institutions chargées du suivi de la restauration ont souvent des capacités limitées.

⁸⁶ World Resources Institute, How Much Land is Being Restored in Africa? We Don't Yet Know, Bernadette Arakwiye, Salima Mahamoudou, Will Anderson and Susan Chomba, <https://www.wri.org/insights/how-challenges-solutions-land-restoration-monitoring-africa>

A ces facteurs, qui saisissent les contours des nombreux défis de la mesure, s'ajoute le manque d'inclusion de la société civile dans les dispositifs, freinant tout autant le processus et en diluant sa pertinence, sur la forme et sur le fond. Pour adresser cet angle mort, la partie suivante cherche donc à justifier le (re)positionnement des OSC comme acteurs centraux du suivi des résultats de la GMV.

B. Pertinence de la prise en compte des OSC dans la mesure de la GMV

Comme cela a été démontré, les OSC occupent une place essentielle dans la mise en œuvre concrète de la GMV, qu'elles interviennent dans la restauration des terres, l'agroécologie, la gestion durable des ressources naturelles, le pastoralisme, le développement économique local, le renforcement des capacités, la gouvernance territoriale, le plaidoyer ou encore la mobilisation communautaire. Au-delà de leur rôle opérationnel, elles contribuent aussi à l'innovation, à la production de connaissances, à l'expérimentation de nouvelles approches et à la structuration de réseaux multi-acteurs. Une de leur grande valeur ajoutée réside dans leur proximité avec les territoires et les populations puisque les OSC interviennent souvent à une échelle très fine, disposant d'une connaissance approfondie des réalités locales et jouant un rôle important d'interface entre les communautés, les collectivités territoriales et les institutions nationales.

En conséquence, la faible prise en compte des contributions de la société civile dans les systèmes de suivi comporte plusieurs risques la fois politiques, opérationnels, financiers et méthodologiques, et autant d'opportunités manquées :

- **une sous-estimation des impacts réels de la GMV** : dans de nombreux territoires, les OSC constituent les principales opératrices de terrain de la GMV, assurant la mise en œuvre effective des activités au contact direct des communautés. Elles sont seules à avoir une visibilité sur les impacts d'une part importante des actions mises en œuvre sur les territoires. Or, lorsque ces actions ne sont pas intégrées dans les systèmes officiels de suivi, les résultats globaux de la GMV apparaissent artificiellement plus faibles qu'ils ne le sont réellement. Plusieurs acteur·rice·s rencontrés dans le cadre de cette étude considèrent ainsi que les évaluations officielles ont historiquement sous-estimé les contributions réelles des territoires et de la société civile, laissant de côté une partie importante des transformations sociales, institutionnelles et territoriales générées par les projets. Même au niveau de certains indicateurs mesurés de manière plus traditionnelle (surfaces reboisées, etc.) l'absence de remontées directes des contributions des OSC minimise l'ampleur des mesures, ce qui est un argument souvent évoqué lors des entretiens pour relativiser l'analyse critique du rapport de la CNUCD sur l'avancement de la GMV,
- **une lecture partielle et biaisée de ce que produit réellement la GMV** : les systèmes dominants de monitoring tendent à privilégier les dimensions les plus facilement quantifiables, hectares restaurés, arbres plantés, carbone séquestré, au détriment de transformations plus complexes mais pourtant centrales (gouvernance locale, résilience des moyens d'existence, apprentissages collectifs, inclusion sociale, prévention des conflits, ou renforcement des capacités locales). Le risque est alors de réduire la GMV à une initiative essentiellement biophysique ou technique, alors qu'elle repose aussi sur des dynamiques sociales, institutionnelles et territoriales profondes,
- **un risque de désalignement progressif entre les politiques GMV et les réalités territoriales** : lorsque les systèmes de suivi reposent principalement sur des indicateurs standardisés ou

produits à distance, ils peuvent difficilement rendre compte des besoins locaux, des contraintes spécifiques ou des dynamiques sociales à l'œuvre dans les territoires. Cela peut conduire à des stratégies de mise en œuvre davantage orientées par les exigences des bailleurs et du reporting international que par les priorités réellement exprimées par les communautés et les collectivités locales, voir aboutir à des dispositifs de mesures contre-productifs car tout simplement inapplicables sur le terrain,

- **un découragement et un désengagement progressif des acteur·rice·s de terrain** : plusieurs organisations soulignent que leurs efforts de capitalisation, de suivi et de partage d'informations sont rarement valorisés ou intégrés dans les dispositifs régionaux de suivi. Ce manque de retour, de reconnaissance ou de visibilité peut fragiliser la motivation des organisations à participer aux espaces de concertation ou à investir dans des démarches de suivi-évaluation pourtant coûteuses en temps et en ressources,
- **un renforcement des déséquilibres de pouvoir dans la gouvernance de la GMV** : les acteur·rice·s capables de produire des données harmonisées compatibles avec les systèmes internationaux de reporting, disposent souvent d'une plus grande visibilité politique et d'un meilleur accès aux espaces décisionnels. Ce sont souvent des grandes ONG, alors qu'à l'inverse, les organisations locales, pourtant fortement impliquées dans les territoires, risquent d'être marginalisées dans les mécanismes de gouvernance, de planification et de financement, qui ne correspondent pas à leurs capacités,
- **un risque de sous-financement des approches territoriales et communautaires** : puisque les financements, surtout dans le contexte actuel très concurrentiel, sont souvent fortement liés aux mécanismes de suivi et aux indicateurs de performance, les activités peu visibles dans les systèmes de monitoring risquent alors de bénéficier de moins de financements. Les dimensions liées à l'animation territoriale, la participation, la gouvernance locale, la formation, la médiation ou l'accompagnement des dynamiques collectives, peuvent ainsi apparaître secondaires dans les arbitrages financiers, malgré leur importance pour la durabilité des transformations recherchées,
- **un risque d'affaiblissement à long terme de la GMV** : les projets les plus visibles à court terme (plantations, infrastructures, actions rapidement quantifiables, etc.) risquent d'être privilégiés au détriment des processus plus longs de transformation sociale, institutionnelle et territoriale. Pourtant, beaucoup d'OSC soulignent que la réussite durable de la GMV dépend largement de l'appropriation locale, de la gouvernance, de la capacité des communautés à maintenir les actions dans le temps et de la solidité des dynamiques collectives territoriales.

Ces différents risques montrent que la question de la reconnaissance des contributions des OSC ne relève pas uniquement d'un enjeu de visibilité ou d'équité entre acteur·rice·s. Elle conditionne également la qualité, la représentativité, la pertinence et la durabilité des systèmes de suivi et, plus largement, la capacité de la GMV à atteindre ses ambitions de transformation territoriale et de résilience à long terme.

D'un autre côté, la prise en compte des contributions de la société civile représente également plusieurs opportunités :

- **enrichir la compréhension des transformations en cours**, mieux documenter les effets de la GMV sur les populations et les territoires et construire des systèmes de suivi plus représentatifs de la diversité des changements que l'initiative cherche à produire. Les OSC

interviennent « à la maille la plus fine » de la GMV⁸⁷, expérimentent, adaptent et portent des solutions locales, nourrissant de facto une vision très intégrée de la GMV, même si peu la posent en ces termes,

- **s'appuyer sur des méthodes déjà fonctionnelles** : les entretiens et le questionnaire montrent également que de nombreuses organisations disposent déjà de capacités significatives en matière de suivi-évaluation, de collecte de données et de gestion de l'information. Elles produisent des données sur les bénéficiaires, les formations, les emplois, les activités économiques, les organisations locales ou les pratiques agroécologiques, et pourraient partager de manière utiles leurs savoirs et leurs outils de suivi par la GMV, avec l'avantage qu'ils sont éprouvés par leurs expérimentations sur le terrain,
- **renforcer l'appropriation locale de la GMV** : les approches de « sciences citoyennes », adoptées dans la pratique par beaucoup d'OSC⁸⁸, contribuent également à renforcer les dimensions participatives et l'appropriation locale de la GMV. En associant les communautés à la production de données, elles permettent non seulement de documenter les changements, mais également de renforcer la compréhension, l'appropriation et la durabilité des actions mises en œuvre, ainsi que de faciliter leur mise à l'échelle,
- **contribuer à l'apprentissage collectif de la GMV** : les OSC produisent de nombreuses connaissances empiriques, innovations locales, retours d'expérience et mécanismes d'adaptation souvent peu capitalisés à l'échelle régionale. Les visibiliser pourrait renforcer la capacité de la GMV à fonctionner comme un espace d'apprentissage, d'adaptation et de transformation des pratiques à grande échelle. L'apprentissage continu et l'évaluation participative constituent en effet des leviers essentiels de gestion adaptative dans des contextes caractérisés par une forte complexité écologique, sociale et institutionnelle. En produisant des retours d'expériences ancrés dans les territoires, les OSC contribuent à alimenter des processus d'apprentissages collectifs permettant d'ajuster les pratiques, d'identifier les limites des approches existantes et de mieux prendre en compte les spécificités locales,
- **contribuer à un rééquilibrage des rapports de pouvoir dans la gouvernance de la GMV** : la prise en compte des contributions des OSC influence directement la manière dont l'initiative est comprise, évaluée et pilotée. Au milieu des réflexions actuelles, impliquer la société civile dans la conception du suivi de la GMV permet de redéfinir ce qui serait un résultat pertinent de la GMV, de rééquilibrer les rapports entre expertise technique et expertise territoriale, de rééquilibrer les relations entre les logiques de financement internationales et les priorités des territoires et de réduire l'asymétrie existante entre les institutions qui produisent les cadres de suivi et les acteur·rice·s qui mettent en œuvre les actions sur les territoires.

Ainsi, intégrer les contributions de la société civile dans les systèmes de mesure de la GMV ne consiste pas seulement à ajouter de nouvelles sources de données. Cela revient à diversifier les formes de connaissances mobilisées, à élargir les catégories d'impacts reconnus comme pertinents et à rapprocher la gouvernance de l'initiative des réalités vécues dans les territoires. Au-delà de leurs capacités de collecte, les OSC apportent également une réflexion originale sur la manière même de concevoir le suivi de la GMV. Les organisations interrogées ne contestent pas le principe du suivi-évaluation pour la GMV mais demandent au contraire davantage d'outils, de formation, d'accompagnement et de ressources pour y contribuer.

⁸⁷ ReSAD, note « Pour une mobilisation en faveur de la prise en compte des actions de la société civile à la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte »

⁸⁸ CIFOR-ICRAF, Semaine sur la GMV, 2024

2. Systèmes et outils d'évaluations GMV

La pluralité d'acteurs qui composent l'écosystème de la GMV se retrouve dans les différentes méthodes de monitoring et d'évaluation de la GMV. De nombreux dispositifs existent, en complémentarité ou en parallèle les uns des autres, reflétant une certaine fragmentation du paysage.

Dans son analyse FFOM, l'Union Afrique soulignait l'absence d'un cadre commun et cohérent de suivi, d'évaluation, d'apprentissage et d'établissement de rapports pour guider les entités de la GMV. « À ce jour, chaque agence rend compte de ses progrès en utilisant différents indicateurs, mesurés de différentes manières. Il est donc difficile de comprendre les progrès réalisés. De nombreux rapports sur la GMV font état de chiffres très variables, allant de 4 % à 18 % de la zone cible restaurée à ce jour. Le développement d'une approche cohérente et systématique est essentiel pour permettre une compréhension factuelle de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas, et pour donner aux donateurs l'assurance que leurs ressources sont utilisées à bon escient ».⁸⁹

Pour tenter de clarifier les contours du suivi de la GMV, cette section s'attache à réaliser une cartographie des méthodologies et des dispositifs de suivi de la GMV, tout en les mettant en lien avec la Stratégie de l'Union Africaine.

A. Cartographie critique des sources, méthodes et dispositifs de monitoring institutionnel de la GMV

En dehors d'évaluations ad hoc, la mesure régulière la réalisation de la GMV constitue d'abord un enjeu de crédibilité politique et de pilotage stratégique pour les institutions africaines et les partenaires internationaux. La GMV étant présentée par l'Union africaine comme l'une des initiatives phares du continent, les mécanismes de suivi jouent un rôle crucial pour démontrer les progrès réalisés.

En l'absence de méthodologie unique de suivi, les sources pertinentes pour documenter les différentes manières de suivre la GMV varient. Ce rapport tente de brosser un portrait des intentions et méthodes de suivi et évaluation de l'initiative GMV posées par différentes parties prenantes, en s'appuyant sur les éléments pouvant être inférés à la lecture du « corpus de la GMV ». Il s'appuie, de manière non exhaustive sur : des documents stratégiques (le PIPD par exemple), des travaux d'institutions (l'Union Africaine ou l'APGMV) et d'autres acteurs institutionnels (la structure nationale du Burkina Faso, qui a aussi documenté ses réflexions sur le sujet).

a. Ce que permet de documenter le PIPD

Le Plan d'Investissements Prioritaires Décennal (PIPD) 2021-2030 constitue l'un des principaux instruments de planification opérationnelle de la GMV. Élaboré dans la continuité de la Stratégie Globale Harmonisée (SGH), il vise à structurer la seconde décennie de mise en œuvre de la GMV à travers un cadre régional de planification, d'exécution technique et financière des actions prioritaires sur la trajectoire 2030. Le document définit ainsi les grands portefeuilles d'intervention, les programmes prioritaires à impacts (PPI), les besoins en investissements ainsi que les mécanismes de

⁸⁹ Stratégie UA, p 75

suivi et d'évaluation associés⁹⁰. Il fournit donc des indications intéressantes pour comprendre le dispositif imaginé à la base pour mesurer la réalisation de la GMV.

Il reconnaît les limites des mesures d'impact précédentes de la GMV, soulignant que « *la référence unique sur la variable « superficie restaurée », certes très importante, dans l'analyse et l'appréciation du bilan des réalisations de l'Initiative GMV est très restrictive et non représentative de l'état de mise en œuvre de la GMV basée sur une approche intégrée et multisectorielle et un concept d'ossature multisectorielle* »⁹¹.

Face à ces constats, il utilise une logique de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et prévoit un ensemble d'Indicateurs Globaux d'Impacts (IGI) et d'Indicateurs Spécifiques d'Impacts (ISI) couvrant les différentes dimensions de la GMV, et organisés en 5 portefeuilles ou piliers :

- Gestion Durable et Aménagement des Terres, Ressources en eau et de la Biodiversité (GDATEBIO)
- Actions climatiques et Economie Verte (ACEV)
- Développement Economique Résilient et Sécurité (DERS)
- Renforcement des Capacités Scientifiques et Techniques (RCTS)
- Information, Communication, Marketing et Plaidoyer (ICOMAP)

Le document insiste également sur la nécessité de renforcer les dispositifs de coordination, de suivi-évaluation et de traçabilité des financements, identifiés comme des faiblesses majeures de la première décennie de mise en œuvre de la GMV.

Cependant, le PIPD semble plutôt lié à un dispositif interne de programmation dans une logique de planification des investissements.

b. La méthodologie suggérée par l'Union Africaine

Déroulée 2 ans plus tard, la stratégie UA 2024-2034 adopte une approche plus transversale et systémique. En matière d'évaluation de l'impact de la GMV, elle ne remet pas en cause les orientations méthodologiques antérieures comme celle du PIPD, mais les réinscrit dans une architecture plus intégrée, davantage orientée vers la convergence des initiatives, la gouvernance multi-acteurs, l'harmonisation du suivi et la transformation territoriale à grande échelle.

L'extension de la vision de la GMV a rendu nécessaire le renforcement des efforts de cohérence de son suivi. La stratégie UA introduit ainsi une dimension de suivi-évaluation, apprentissage et adaptation (MELA : Monitoring, Evaluation, Learning and Adaptation)⁹², en prévoyant plusieurs outils, qui devront être développés ultérieurement, notamment un cadre de suivi harmonisé, des mécanismes d'apprentissage collectif, des outils de capitalisation et des dispositifs d'aide à la décision multi-échelles.

En brassant les actions suggérées pour les 4 domaines d'intervention prioritaire de la Stratégie UA, il semble possible d'en retirer des indications sur la place des OSC dans la réalisation des objectifs de la GMV, et donc d'inférer sur comment elle pourrait être évaluée. En effet, sans définir explicitement des indicateurs dédiés aux OSC, la stratégie identifie néanmoins un ensemble de domaines d'intervention,

⁹⁰ Initiative Grande Muraille Verte/ Plan d'Investissements Prioritaires Décennal PIPD 2021-2030

⁹¹ PIPD, p 9

⁹² UA, Stratégie 2024-2034,

d'objectifs et d'actions prioritaires qui correspondent directement à des champs historiquement investis par les OSC :

- **l'axe stratégique 1 : Renforcer le leadership, la gouvernance et l'engagement politique**, ouvre un certain espace de reconnaissance politique des OSC, puisque l'UA insiste fortement sur la gouvernance multi-acteurs, les partenariats, la participation des communautés, et mentionne la société civile dans tous les domaines d'intervention, confirmant la place des OSC dans les contributions à la GMV. La stratégie mentionne aussi spécifiquement la création de mécanismes de consultations réguliers avec les parties prenantes de la société civile, le soutien à « *des coalitions de la bonne gouvernance fortes et inclusives au niveau national, qui incluent le secteur privé et la société civile et qui travaillent à toutes les échelles* »⁹³, le renforcement des capacités des acteurs locaux, tout en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes,
- **l'axe stratégique 2 : Adopter des approches de restauration transformatrice, de gestion résiliente des écosystèmes et de développement durable**, correspond très directement à de nombreux domaines d'intervention des OSC impliquées dans la GMV tant sur les plans environnementaux qu'économique et sociaux. Elle semble faire un inventaire assez large des pratiques de développement soutenues par la société civile au plus près des communautés, des agriculteur.rice.s, des femmes et des jeunes en nommant par exemple : de nombreuses pratiques agroécologiques, la RNA, la gestion durable des ressources, les chaînes de valeurs basées sur la nature, les approches intégrées, mais aussi le leadership des femmes et des jeunes, l'accès au foncier, les processus de gouvernance et gestion participative des ressources, la médiation, le renforcement de l'égalité de genre, la gestion communautaire des semences, l'apprentissage croisé entre communautés, etc.⁹⁴,
- **l'axe stratégique 3 : Améliorer la mise en œuvre de la restauration de paysages résilients par la mobilisation des ressources, les partenariats, l'inclusion, l'échange de connaissances et le développement des capacités**, permet aussi de reconnaître les contributions multiples de la société civile. Il reconnaît aussi la grande diversité de la société civile, mentionnant par exemple le rôle des leaders religieux, des OSC confessionnelles, et des chefs coutumiers, etc. La stratégie insiste notamment sur le développement des capacités, l'apprentissage, le partage de connaissances, la sensibilisation, le plaidoyer etc. Ces approches rejoignent aussi de nombreuses activités des OSC en matière de formation et accompagnement des communautés, de diffusion des pratiques, d'animation de réseaux, de sensibilisation communautaire, etc.,
- **l'axe stratégique 4 : Tirer parti des efforts et des systèmes de connaissances existants**, ouvre un espace de reconnaissance pour les contributions des OSC liées aux synergies, à la production de connaissances, à la capitalisation, à l'innovation, aux apprentissages collectifs, etc. Elle mentionne une longue série de programmes, projets et organisations, y compris de la société civile, contribuant directement aux différentes facettes de la GMV. Cet accent mis sur des initiatives concrètes impliquant de multiples acteurs de la société civile confirme que les connaissances et contributions utiles à la GMV ne proviennent pas uniquement des acteurs institutionnels et des systèmes de données centralisés.

Dans sa stratégie, l'UA suggère de développer un ensemble cohérent d'indicateurs, au sein de son plan MELA, qui peuvent être facilement mesurés et précis, afin de former un tableau de bord qui peut être

⁹³ UA, Stratégie 2024-2034, page 96

⁹⁴ Ce type d'activités, au cœur de l'ADN des OSC, est documenté dans les différentes études de cas présentées dans le Rapport du CARI sur la caractérisation des OSC : Analyse des interviews de 12 OSC, ainsi que dans les entretiens et le questionnaire réalisés pour cette étude, illustrant la manière dont les contours de la GMV décrits dans l'axe 2 de la Stratégie de l'UA, sont effectivement mis en œuvre par une grande pluralité d'acteurs non gouvernementaux.

mesuré localement et à grande échelle. Pour se faire, la stratégie souligne l'importance de développer des capacités plus larges pour l'utilisation des outils de mesure et l'analyse des données, et de garantir les capacités au niveau local pour en faire le suivi.

Plusieurs éléments récents semblent indiquer qu'un travail de traduction de cette vision stratégique vers des cadres de suivi plus transformationnels est en cours⁹⁵.

c. Le système de l'Accélérateur GMV et de l'Observatoire

Le dispositif de monitoring lié à l'Accélérateur GMV a été créé comme une réponse aux faiblesses de coordination et de suivi de la GMV, à la suite du rapport de la CNULCD de 2020 et des appels des ministres de l'environnement des pays GMV, « *afin d'aider tous les acteurs de l'Initiative à mieux coordonner, suivre et mesurer l'impact de leurs actions* »⁹⁶. Il vise à « *dresser un panorama complet des financements disponibles et de suivre et d'évaluer l'impact des projets* »⁹⁷ en faveur de la GMV.

L'accent de l'Accélérateur GMV étant mis sur le défi du financement de la GMV, la plateforme adopte surtout une perspective de coordination et d'harmonisation « *des efforts de l'ensemble des partenaires financeurs* »⁹⁸, contribuant tant à la redevabilité qu'à leur visibilité, et à la crédibilité internationale de la GMV. L'Accélérateur, hébergé au sein de la CNULCD, et ses dispositifs portent une vision marquée par la nécessité d'augmenter les flux financiers vers la GMV, de rendre les investissements plus visibles, de suivre les engagements financiers et de démontrer des résultats à grande échelle auprès des bailleurs internationaux. Le dispositif est donc conçu comme un outil contribuant à la mobilisation de ressources financières pour la GMV, en permettant de rendre les résultats plus visibles, comparables et démontrables auprès des partenaires internationaux⁹⁹.

L'Accélérateur GMV, qui fournit le cadre politique, financier et de coordination des dispositifs, s'appuie sur deux éléments :

- le Cadre Harmonisé de Gestion des Résultats (Harmonized Results Management Framework - HRMF), qui fournit le cadre méthodologique harmonisé de suivi des résultats de la GMV
- l'Observatoire GMV qui constitue l'outil technique et numérique de centralisation, visualisation et diffusion des données produites à partir du HRMF

Le Cadre Harmonisé de Gestion des Résultats (HRMF) est l'un des principaux outils techniques développés dans le cadre de l'Accélérateur pour répondre aux problèmes de fragmentation du suivi de la GMV. Il cherche à harmoniser les indicateurs et les systèmes de suivi utilisés par les différents programmes, pays et partenaires de la GMV, permettre l'agrégation des données à l'échelle continentale et rendre ainsi les résultats de la GMV plus comparables, lisibles et mesurables. Le suivi est donc pensé comme un outil technique de standardisation, d'agrégation et de reporting. En harmonisant les catégories de résultats, les indicateurs et les modalités de reporting, il contribue également à définir ce qui est reconnu comme relevant de la GMV, participant ainsi à la structuration politique et institutionnelle de l'initiative elle-même, à la conception de sa gouvernance et à la

⁹⁵ Voir la réunion des expert-e.s et partenaires GMV organisée par l'Union africaine à Addis-Abeba en mai 2025, et la réunion des PTF et institutions GMV d'Addis-Abeba de mai 2026

⁹⁶ CNULCD, Examen indépendant de l'accélérateur de la Grande Muraille verte, Résumé des principaux résultats et conclusions, Février 2023

⁹⁷ <https://www.unccd.int/our-work/ggwi/great-green-wall-accelerator?utm>

⁹⁸ <https://oneplanetsummit.fr/les-coalitions-82/accelerateur-de-la-grande-muraille-verte-193?utm>

⁹⁹ HRMF Guidance Note

mobilisation de financements. Dans sa méthodologie, le HRMF permet de faire des liens entre les résultats GMV et les Objectifs de développement durable (ODD)¹⁰⁰.

Le HRMF repose sur un système structuré autour de cinq piliers, déclinés en vingt indicateurs principaux et quarante-trois sous-indicateurs. Cette structuration en plusieurs niveaux d'indicateurs permet différents niveaux de granularité dans le suivi des résultats¹⁰¹, offrant une analyse détaillée et nuancée des progrès de la GMV, tout en facilitant l'agrégation des données à différentes échelles. La notion de granularité dans le HRMF renvoie au fait que les indicateurs peuvent être suivis à différents niveaux de précision et d'agrégation, depuis des indicateurs continentaux très synthétiques jusqu'à des données plus détaillées sur les types d'actions, les territoires ou les résultats spécifiques. Cette architecture cherche à concilier une harmonisation continentale, assise sur une comparabilité des données, avec la prise en compte de la diversité des contextes et interventions GMV¹⁰². Le HRMF combine : des indicateurs biophysiques (hectares, carbone), des indicateurs économiques (revenus, emplois), des indicateurs sociaux (bénéficiaires, genre), et des indicateurs institutionnels (partenariats, capacités).¹⁰³

Les enjeux de granularité sont particulièrement importants pour la reconnaissance des contributions des OSC, souvent peu visibles dans les indicateurs fortement agrégés utilisés dans les systèmes de reporting internationaux.



Infographie 1 : Les 5 piliers du cadre de redevabilité de la Grande Muraille Verte

- Pilier 1 : Investissement dans les petites et moyennes entreprises (PME) et renforcement des chaînes de valeur
 - 1.1 Productivité et génération de revenus
 - 1.2 Emplois créés dans les chaînes de valeur
 - 1.3 Carbone séquestré GES
 - 1.4 Nombre de bénéficiaires (hors emploi) atteint
- Pilier 2 : Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes
 - 2.1 Couverture terrestre
 - 2.2 Emplois créés
 - 2.3 Carbone séquestré
 - 2.4 Utilisation des pratiques de gestion durable
- Pilier 3 : Résilience climatique (Infrastructures résilientes au climat et accès aux énergies renouvelables)

¹⁰⁰ Une analyse comparative entre la GMV et les ODD a montré que l'initiative présente des synergies avec tous les ODD et contribue à près de 50 % des 169 cibles spécifiques des ODD, <https://thegreatgreenwall.org/cadre-harmonis-de-gestion-des-rsultats>

¹⁰¹ <https://thegreatgreenwall.org/harmonised?utm>

¹⁰² <https://thegreatgreenwall.org/harmonised?utm>

¹⁰³ GGW Observatory Capacity Building workshop, GGW Accelerator HRMF, 2024

- 3.1 Energie économisée
- 3.2 Quantité d'emplois créés
- 3.3 Emissions de carbone évitées
- 3.4 Nombre de bénéficiaires
- Pilier 4 : Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité et à la stabilité)
 - 4.1 Partenariats
 - 4.2 opportunités d'emploi
 - 4.3 Dimension genre
 - 4.4 Nombre de bénéficiaires à risques
- Pilier 5 : Renforcement des capacités
 - 5.1 Formation des acteurs non étatiques
 - 5.2 Formation des acteurs institutionnels
 - 5.3 Amélioration des systèmes de données
 - 5.4 Nombre de bénéficiaires

De manière transversale à ces piliers, l'accélérateur consolide aussi les données globales de contributions à la GMV sous la forme de 5 indicateurs :

- l'évolution de l'occupation des sols en hectares (ha),
- les opportunités d'emploi créées et maintenues au niveau local en relation avec la GMV,
- la quantité d'équivalents de gaz à effet de serre (GES) séquestrés,
- la consommation annuelle de combustibles propres,
- le nombre de personnes ayant bénéficié des projets et programmes de la GMV.

Le reporting sur le HRMF se fait de deux manières. De haut en bas, les PTF rendent compte des progrès de la GMV à l'aide des indicateurs de base, tandis que de bas en haut, les structures nationales des pays de la GMV ainsi que les partenaires de mise en œuvre rendent compte à l'aide des indicateurs des sous-piliers. L'Observatoire de la GMV peut être utilisé pour collecter des données provenant des deux sources et les faire correspondre.

Figure 1. : Méthode des rapports du Cadre de Redevabilité



104

¹⁰⁴ HRMF Guidance Note :

https://www.canva.com/design/DAGEh1AaR6c/POdZRIvXOccmHEGPI0OdcA/view?utm_content=DAGEh1AaR6c&utm_campaign=designshare&utm_medium=link&utm_source=editor#7

De manière complémentaire, la [Plateforme de Gestion du Projet de la Grande Muraille Verte](#) (GWPMP), visible à travers l'Observatoire, est « *la première tentative d'une solution numérique multi-acteurs et polyvalente visant à surveiller les progrès de l'Initiative de la GMV pour le Sahara et le Sahel* »¹⁰⁵. Cette plateforme de connaissances et de suivi destinée à soutenir la planification, le suivi et la prise de décision, constitue la traduction opérationnelle et numérique du HRMF. Conçue en 2023 comme mécanisme de suivi de la CNULD, elle met en valeur les données financières et les résultats des engagements entre les 11 pays du GGW et de multiples donateurs, (Banque mondiale, UE, BAD, Fonds vert pour le climat, FEM, AFD, etc.). Seuls les utilisateurs institutionnels (APGMV, Union Africaine, structures nationales, PTF) sont en mesure de partager les données de leurs projets sur la plateforme, même si toutes les parties prenantes peuvent ensuite les consulter¹⁰⁶. Dans la pratique, les informations sur les contributions à la GMV, réunies par les coalitions nationales le cas échéant, ou par les structures nationales, sont d'abord gérées au niveau des Etats (Ministère de l'environnement, Premier Ministre ou Présidence), car ce sont eux qui reçoivent les financements des bailleurs. Il est prévu que les coalitions nationales contribuent à la coordination au niveau interne du pays car les agences nationales de la GMV ne peuvent collecter seules l'ensemble des contributions des OSC. L'Observatoire centralise déjà 596 projets, provenant quasi exclusivement des grandes agences des bailleurs.¹⁰⁷

La cartographie est l'outil principal de la plateforme qui recense l'ensemble des projets GMV soutenus par les bailleurs. Le système comprend une plateforme de gestion de l'aide (AMP) et un tableau de bord public. Le tableau de bord fournit des données financières, des résultats et des données géospatiales actualisées et désagrégées par projet, pays et pilier¹⁰⁸. Pour la collecte et l'organisation des données, l'accent est particulièrement mis sur la télédétection, les données satellitaires, la géolocalisation des projets, et le croisement données terrain / spatialisation¹⁰⁹. La plateforme regroupe aussi des informations sur les données de bases propre à chaque pays et à leurs objectifs nationaux volontaires.

Ce dispositif de monitoring de l'Accélérateur a présente plusieurs avantages :

- offrir une présentation visuelle, pédagogique, avec une mention claire des piliers et des indicateurs, permettant, via l'Observatoire, un meilleur accès à l'information pour les parties prenantes,
- fournir des informations sur les engagements des Etats envers la GMV, quand les données sont collectées,
- fournir aux PTF et aux OSC, via l'accès aux indicateurs de suivi, aux objectifs pour chaque pays, et aux résultats obtenus, des informations pour aligner leurs actions avec les cadres de suivi existants, et améliorer leur crédibilité auprès des bailleurs de fonds en démontrant leur capacité à s'inscrire dans une démarche similaire de suivi-évaluation pour contribuer aux objectifs de la GMV¹¹⁰,

¹⁰⁵ <https://ggwobservatory.org/fr>

¹⁰⁶ CARI, L'observatoire de la Grande Muraille Verte, Note informative

¹⁰⁷ <https://amp-ggw-pr-4202.de.ampsite.net/TEMPLATE/ampTemplate/gisModule/dist/index.html>, données consultées le 13/04/2026 à 15h01

¹⁰⁸ <https://ggw-dashboard.dgstg.org/fr/> au 13/04/26

¹⁰⁹ HRMF Guidance Note :

https://www.canva.com/design/DAGeh1AaR6c/POdZRIVxOccmHEGPiO0dcA/view?utm_content=DAGeh1AaR6c&utm_campaign=designshare&utm_medium=link&utm_source=editor#7

¹¹⁰ CARI, L'Observatoire de la GMV, Note informative

- s'intégrer dans les cadres des PTF, les objectifs de « value for money », de redevabilité, les critères CAD, etc.,
- contribuer à la standardisation du suivi GMV, puisque tous les projets GMV utilisent les mêmes catégories d'indicateurs, ce qui facilite l'agrégation des données entre les pays, entre les parties prenantes et entre les initiatives.

Cependant, le dispositif est confronté à plusieurs limites et critiques, notamment émanant de la société civile :

- **les dispositifs de l'APGMV et les liens entre eux sont peu lisibles** : beaucoup d'acteurs de la société civile ne comprennent pas clairement la relation entre l'Accélérateur et l'APGMV et considèrent parfois que les deux structures travaillent « en parallèle ». Certains considèrent même l'Accélérateur comme « l'agence principale » dans les domaines clés qui progressaient lentement avant son lancement¹¹¹.
- **le dispositif est peu accessible aux OSC et ne documente pas leurs contributions** : au-delà des enjeux de participation et de gouvernance inclusive, le corolaire de ces dispositifs « orientés PTF » est qu'ils sont peu accessibles pour les OSC, soit parce qu'ils sont trop complexes et demandent des expertises spécifiques (particulièrement pour les indicateurs sur la consommation énergétique propre ou la séquestration carbone), parce qu'ils demandent de collecter des données qui ne sont pas habituellement suivies par les OSC, ou parce que leur monitoring est trop coûteux (financièrement et en temps de suivi). Il y a aussi un biais sur les données récoltées (sources et types), visibilisant de facto les grands projets, sans prendre en compte ceux qui sont financés et/ou implémentés via d'autres canaux (et donc notamment les initiatives de la société civile de plus petite envergure, les projets communautaires, etc.). Le corolaire est que l'Observatoire offre ainsi une belle visibilité pour les bailleurs, sans valoriser systématiquement les organisations de la société civile qui travaillent sur le terrain,
- **les données publiées dans l'Observatoire ne sont pas toujours fiables, ni à jour** : sur les plus de 389 projets du One Planet Summit dans la plateforme, seulement 95 projets ont des indicateurs qui contribuent à 1,6% de mise en œuvre de la GMV. Cela signifie que plus de 70% des projets dans la plateforme n'ont pas d'informations par rapport à la restauration des sols¹¹². Comme ce sont les Etats qui décident des données qui seront communiquées à l'AP GMV et à l'Accélérateur, ce sont eux également qui arbitrent quel projet sera comptabilisé comme contribuant à l'AP GMV et quel autre n'y contribue pas. Les critères de reconnaissance GMV n'étant pas encore uniformisés entre tous les pays, cela conduit à des disparités dans la sélection des données, voir à nourrir la base de données de l'APGMV avec des projets qui ne sont pas dans la zone GMV (par exemple des projets identifiés en Casamance), ou qui ne concernent pas des domaines de la GMV (des projets soutenant les transports publics ont par exemple été repérés¹¹³). Cela crée des frustrations entre les Etats, qui ont l'impression de ne pas voir juger leurs contributions à la même aune, et pour la société civile en nuisant à la crédibilité du processus. Cet enjeu, qui dépasse l'Observatoire, renvoie à nouveau à l'urgence de la définition des actions contribuant à la GMV, considérant que ce sont les Etats, et non l'APGMV ou l'Accélérateurs, qui décident de la publication des données... Enfin, on remarque

¹¹¹ UNCCD, Examen indépendant de l'accélérateur de la Grande Muraille verte, Résumé des principaux résultats et conclusions, Février 2023

¹¹² Entretien, gestionnaire de l'Accélérateur/UNCCD, 29/05/26

¹¹³ Entretien, gestionnaire de l'Accélérateur/UNCCD, 29/05/26

une forte disparité dans les informations rentrées par pays, certains étant beaucoup mieux documentés que d'autres, ainsi que dans le nombre de projets recensés¹¹⁴,

- **l'architecture de suivi favorise des résultats standardisables, quantifiables et agréables**, ce qui tend à invisibiliser certaines dimensions plus qualitatives ou territoriales des contributions à la GMV, notamment celles portées par les OSC en matière de gouvernance, médiation, animation territoriale, participation ou renforcement des capacités locales, etc.,
- **les indicateurs de suivi utilisés sont ceux des PTFs**, ce qui est pleinement assumé, de la conception au suivi des dispositifs, conduisant à un manque d'inclusion implicite des OSC. Les 5 indicateurs de base sont mêmes officiellement applicables uniquement aux PTF ce qui révèle la non-intégration de la société civile dans la définition de cet outil de suivi¹¹⁵,
- **les courroies de transmission des données au niveau national fonctionnent peu** : bien que l'Accélérateur ait soutenu : « *la création de coalitions fortes et inclusives au niveau national, incluant le secteur privé et la société civile* », plusieurs coalitions existent encore surtout sur le papier, beaucoup n'étant pas réellement fonctionnelles¹¹⁶. De plus, la connexion entre les bailleurs de l'accélérateur et les structures nationales est faible¹¹⁷, ce qui ne contribue pas à l'ambition d'intégration du suivi de la GMV, ni à la cohérence et à la précision des données. Résultat de la manière dont le système est actuellement conçu, cette situation crée un cercle vicieux : sans données représentatives, on ne peut pas évaluer correctement l'avancement de la GMV ; sans évaluation correcte, il est difficile de justifier l'investissement dans les coalitions nationales ; et sans coalitions nationales fonctionnelles, la collecte des données reste incomplète. Les derniers travaux de l'APGMV¹¹⁸ mettant l'accent sur les coalitions nationales, cherchent cependant à solutionner ce problème,
- **la plateforme est confrontée à des enjeux de mise à jour et à de nombreux bugs** : elle souffre de l'indisponibilité de données graphiques et/ou cartographies selon la version linguistique du site utilisé¹¹⁹, ainsi que de nombreux bugs qui en limitent l'utilisation efficace.¹²⁰

Cela dit, les analyses documentaires et les entretiens vont dans le sens d'une prise de conscience de ces limites par l'APGMV. Un consensus semble émerger sur le fait que les indicateurs utilisés actuellement via le cadre harmonisé sont très orientés sur les PTF, parfois complexes et difficilement mobilisables par les OSC, soulignant l'importance de consultations avec la société civile pour déterminer comment leurs contributions pourraient être mieux intégrées dans le cadre harmonisé. Différents scénarios sont en cours de réflexion¹²¹. Au niveau des courroies de transmission, en plus du renforcement des coalitions nationales par l'APGMV (sous réserve qu'elles puissent démontrer leur redevabilité), une option pourrait être que les OSC se rapprochent aussi des structures nationales de la GMV pour intégrer directement leurs projets dans la plateforme. Les OSC pourraient faire le rapportage via le système qui est jugé très accessible techniquement par l'APGMV, les structures nationales gardant alors la charge du contrôle et de la vérification des données.

¹¹⁴ Il y a par exemple 91 projets au Burkina Faso, 83 au Sénégal, 32 en Mauritanie, 16 en Erythrée <https://amp-ggw-pr-4202.de.ampsite.net/TEMPLATE/ampTemplate/gisModule/dist/index.html>, données consultées le 13/04/2026 à 15h01

¹¹⁵ CARI, Caractérisation des OSC

¹¹⁶ UNCCD, Examen indépendant de l'accélérateur de la Grande Muraille verte, Résumé des principaux résultats et conclusions, Février 2023

¹¹⁷ CARI, CR atelier régional suivi de la GMV, 2025

¹¹⁸ Entretien APGMV 26/05/26

¹¹⁹ CARI, Observatoire de la GMV, Note d'analyse

¹²⁰ Voir en annexe, les exemples utilisés pour documenter ce point

¹²¹ Objet notamment de l'atelier d'Addis de mai 2026, mais l'auteur du présent rapport n'a malheureusement pas eu accès au compte-rendu des échanges au moment de sa publication ; les données présentées se basant uniquement sur des entretiens avec plusieurs personnes qui y ont participé

d. L'exemple de la méthodologie/du système de suivi développé par la structure nationale du Burkina Faso

Le Burkina Faso dispose d'un mécanisme national de suivi de la GMV mis en place dès 2012 au sein de la Coordination Nationale de la Grande Muraille Verte (CN-GMV)¹²². Ce dispositif repose sur une organisation décentralisée associant la coordination nationale, quatre antennes régionales (situées dans les régions prioritaires : le Sahel, l'Est, le Centre-nord et le Plateau central), les services déconcentrés de l'État et les partenaires de terrain, dont les OSC.

Le cadre de suivi est structuré autour de cinq portefeuilles d'intervention couvrant :

- la gestion durable des terres et de la biodiversité,
- l'action climatique,
- le développement économique,
- le renforcement des capacités ainsi que l'information,
- la communication et le plaidoyer.

Il mobilise des indicateurs à la fois biophysiques, socio-économiques et institutionnels, permettant de suivre des dimensions telles que les superficies restaurées, les ouvrages hydrauliques, les emplois verts, les formations, les infrastructures énergétiques ou encore les coalitions mises en place.

Au niveau de son fonctionnement prévu, les données sont collectées à travers les antennes régionales (qui s'appuient sur différents outils : KoboCollect, GPS, etc.), ainsi que directement via certaines OSC signataires de protocoles de collaboration¹²³. Les données sont ensuite consolidées et analysées par la CN-GMV, permettant d'alimenter le rapport annuel transmis à l'APGMV, et de valoriser les résultats obtenus.

Le dispositif semble conçu de manière assez ouverte vers les OSC, dont les projets peuvent être intégrés au mécanisme sous réserve qu'ils contribuent à la gestion durable des terres, offrant ainsi un exemple intéressant d'articulation entre système national de suivi et remontée de données issues de la société civile.

Plus récemment, le déploiement de la coalition nationale des acteurs de la GMV, porté sous la tutelle du ministère de l'Environnement avec l'appui de la CNULCD, cherche à renforcer les liens entre acteurs (ministères sectoriels, ONG et associations, collectivités territoriales, organisations paysannes, institutions de recherche, secteur privé et PTF), sur base des efforts précédents¹²⁴. La Coalition a prévu des mécanismes de suivi communs axés sur le système de monitoring de l'Accélérateur (HRMF), des commissions techniques thématiques et des groupes de travail régionaux sur la gestion durable des terres, appelés à devenir des relais territoriaux de la Coalition. Il apparaît cependant que la mise en œuvre de la coalition est actuellement ralentie suite aux difficultés de financement de son opérationnalisation, et notamment des réunions de coordination multi-acteurs.

¹²² CARI, Le mécanisme de suivi des actions de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso, Note informative

¹²³ La note du CARI identifie plusieurs organisations (SOS Sahel Burkina, SOS Sahel France, le SPONG, Tiipaalg, Terre Verte, APIL, le Conseil Régional des Unions du Sahel, ainsi que des associations locales de producteurs et de groupement de femmes, même s'il semble que peu de protocoles de collaboration aient été signés pour le moment ; l'emphasis étant également sur la mise en place de la coalition nationale.

¹²⁴ Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel au Burkina Faso – IGMVSS, Projet de création de la Coalition nationale des acteurs de l'IGMVSS, Note de travail

B. Cartographie des méthodes dispositifs de monitoring de la GMV par les acteurs non étatiques

A la lumière de ce qui précède, les limites actuelles des dispositifs institutionnels de suivi de la GMV éclairent la nécessité pour les OSC de mieux documenter leurs propres contributions qui demeurent « *peu promues, peu comptabilisées, peu capitalisées et peu intégrées dans la GMV*¹²⁵ ». Dans ce contexte, plusieurs démarches présentées dans cette section ont été développées par la société civile pour tenter de les rendre visibles.

A noter que ces systèmes, parallèles à ceux de l'APGMV, sont également considérés comme des sources d'informations pour l'Observatoire, en particulier la PANE-GMV, et que des réflexions sont actuellement en cours pour automatiser la collecte des données provenant de plateformes crédibles¹²⁶. L'atelier récent de l'APGMV à Addis de mai 2026 a en effet conduit, entre autres, à la recommandation de la mise en place d'un chatbot, connecté à plusieurs plateformes contribuant déjà à la collecte de données (PANE-GMV, Système SSDT de l'OSS, système de la FAO, applications, etc.) et permettant de les intégrer pour créer une base unique et fiable via l'Observatoire.

a. PANE-GMV

La [Plateforme des Acteurs Non-Étatiques de la Grande Muraille Verte \(PANEGMV\)](#) est une plateforme régionale créée pour renforcer la visibilité, la coordination et la reconnaissance des contributions des acteurs non étatiques à la GMV. C'est le plus important dispositif dédié à la société civile dans l'écosystème GMV, présenté comme une « vitrine » permettant aux OSC de démontrer leurs contributions à la lutte contre la désertification et à la GMV. Elle vise principalement à faciliter la collaboration entre les OSC et les PTF en offrant un espace d'échange et de partage d'informations. Elle permet également aux ANE de renforcer leur légitimité auprès des institutions de la GMV, en démontrant la pertinence de leurs actions dans le cadre de cette initiative¹²⁷.

La PANE-GMV est gérée par SOS Sahel, en collaboration avec l'APGMV et via le soutien financier de l'IUCN. Elle réunit 293 partenaires et documente 96 réalisations¹²⁸. 63% des ANE de la PANE-GMV fréquentent régulièrement la plateforme, principalement pour suivre les avancées de l'initiative¹²⁹.

La PANEGMV fonctionne comme une plateforme numérique collaborative accessible en français et en anglais. Elle s'appuie sur un site internet qui comprend notamment :

- une cartographie de projets,
- un répertoire de partenaires,
- des ressources documentaires,
- des comptes-rendus d'événements,
- des actualités,
- ainsi qu'un espace d'échange entre organisations.

¹²⁵ CARI, CR atelier régional suivi de la GMV, 2025

¹²⁶ Entretien APGMV, 26/05/26, et recommandation à priori portée lors l'atelier d'Addis de mai 2026, mais l'auteur du présent rapport n'a pas eu accès au compte-rendu des échanges au moment de sa publication. Les données présentées se basent uniquement sur des entretiens avec plusieurs personnes qui ont participé à cet atelier.

¹²⁷ CARI, Note informative PANE-GMV

¹²⁸ <https://panegmv.org/indicateurs> au 24/05/26

¹²⁹ PANE-GMV, présentation ppt du 8/10/2025 lors de l'atelier régional GMV du Sénégal

Le site internet consolide également quelques indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la GMV :

- Investissements
- Bénéfices générés
- Nombre d'institutions concernées
- Nombre de bénéficiaires Homme
- Nombre de bénéficiaires Femme
- Superficie aménagée en hectares

La PANE-GMV tente de répondre directement au problème largement évoqué de manque de documentation des contributions des OSC, trop souvent dispersées et peu visibles. Plusieurs entretiens réalisés dans le cadre de l'étude soulignent également que la plateforme peut servir à identifier des partenaires, à faciliter les collaborations, et à diffuser des appels.

Les entretiens montrent néanmoins que l'utilisation et l'appropriation de la PANE-GMV reste variable selon les pays et les organisations. Plusieurs OSC indiquent connaître encore peu la plateforme, manquer de capacités pour alimenter régulièrement les outils numériques ou ne pas toujours percevoir clairement les avantages concrets de participation.

De plus, il semble que la mise à jour de la PANE-GMV ait été ralentie ces derniers mois, suite à une baisse de ressources dédiées au sein de SOS Sahel. Ainsi, SOS Sahel, qui travaillait déjà sur la future PANE-GMV suite à une enquête faite au niveau des membres (par exemple pour soutenir le suivi-évaluation), reconnaît manquer de ressources pour la déployer¹³⁰. La mise en place et le suivi de la plateforme était assuré via un projet qui est terminé, et il semble ne plus y avoir de financements pour en poursuivre l'opérationnalisation, signifiant que la PANE-GMV ne dispose pas d'un modèle économique lui permettant de se pérenniser.¹³¹

b. L'application regreening

Regreening est une application Android gratuite de science participative, conçue et développée par le CIFOR-ICRAF pour aider les utilisateur·rice·s à collecter des données sur les initiatives de restauration mises en œuvre dans les exploitations agricoles et les pâturages.¹³² Elle a été initialement développée dans le cadre du projet Regreening Africa, qui vise à lutter contre la dégradation des sols en Afrique en développant l'agriculture sempervirente¹³³ dans plusieurs pays africains. Dans une perspective bio-environnementale, elle permet de collecter et suivre des données de restauration des terres directement au niveau des exploitations agricoles, permettant de relier les pratiques locales de restauration menées par les agriculteur·rice·s et les éleveur·euse·s, à des systèmes de suivi à grande échelle, comme celui de la GMV¹³⁴.

Regreening App est un outil gratuit, léger, facile à utiliser, adaptable à de multiples pratiques de restauration et comprenant cinq modules axés sur : la plantation d'arbres, la régénération naturelle gérée par les agriculteurs (RNGA), la création de pépinières, la restauration des pâturages et la formation. Utilisée directement dans les parcelles par les agriculteur·rice·s ou équipes de projets, il

¹³⁰ Analyse entretiens avec 12 OSC, 2026

¹³¹ Analyse entretiens avec 12 OSC, 2026

¹³² <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.icraf.gsl.regreeningafrica>

¹³³ Terminologie utilisée par la Regreening app et qui renvoie à l'agriculture sur couverture végétale permanente <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.icraf.gsl.regreeningafrica&hl=fr>,

¹³⁴ <https://worldagroforestry.org/output/regreening-africa-app>

est possible d'y enregistrer des informations sur : la localisation des parcelles, les espèces plantées, la croissance des arbres, leur survie, les pratiques de régénération naturelle assistée, les formations suivies, etc. Chaque activité enregistrée est géoréférencée et le système permet d'inférer des données supplémentaires comme les limites des parcelles, la caractérisation des espèces présentes, le taux de survie des arbres, etc. Les données peuvent aussi être croisées avec des informations de télédétection et des indicateurs de santé des terres. Des cartes d'indicateurs sont produites à une résolution spatiale de 30 mètres pour analyser les variations territoriales et leur évolution dans le temps. L'application regroupe plus de 5.000 utilisateur·rice·s, dans une vingtaine de pays.

L'application a aussi l'intérêt d'être développée de manière participative, avec des mises à jour régulières basées sur les retours des agriculteur·rice·s, des agent·e·s techniques et des équipes de projets. Elle permet principalement le suivi d'indicateurs bio-environnementaux tels que :

- Le nombre total de ménages mettant en œuvre la restauration des terres
- La superficie totale restaurée
- La biodiversité des exploitations agricoles
- Le taux de survie des espèces d'arbres
- Les pratiques de gestion et d'utilisation

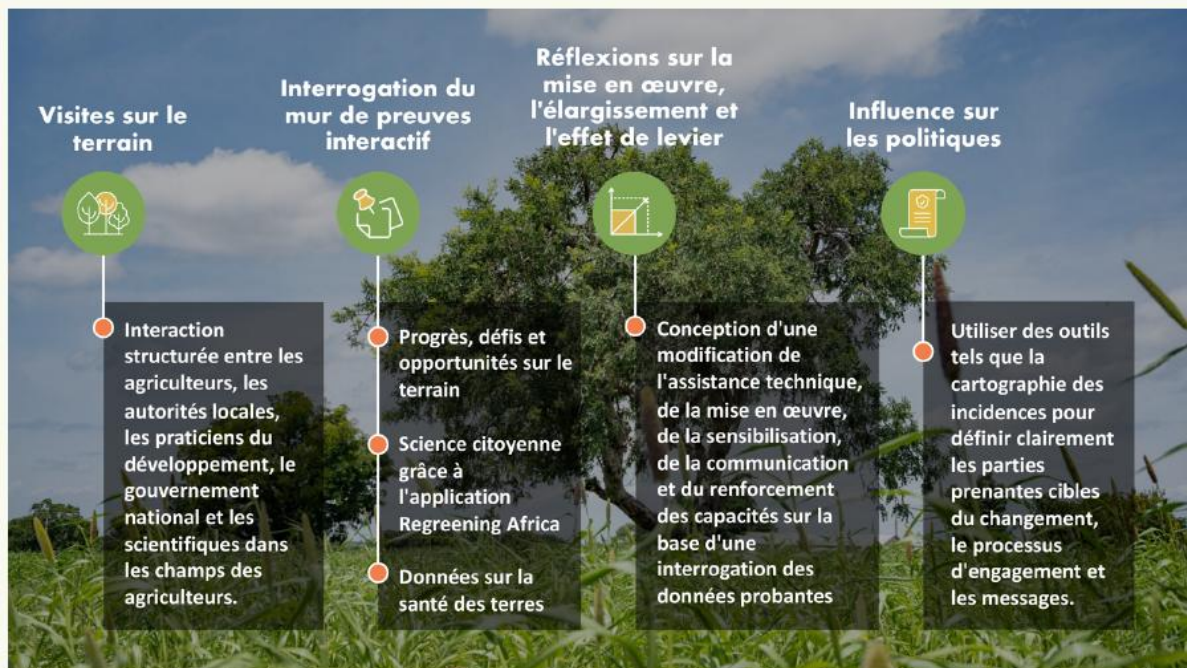


Figure 32 : Processus de suivi, de réflexion, d'apprentissage et de planification adaptative (Regreening Africa, 2023).

A titre d'exemple, l'application Regreening App a été utilisée par la Caravane des jeunes de la Grande Muraille Verte 2026, organisée par l'APGMV, la transformant en la toute première plateforme mobile de collecte de données de science citoyenne.¹³⁵ En amont de la caravane, l'équipe SPACIAL de CIFOR-ICRAF a formé les jeunes participant·e·s pour collecter, gérer et utiliser des données de restauration. Les données recueillies sont désormais utilisées par l'Agence de la Grande Muraille Verte du Niger pour appuyer la planification, le suivi et la prise de décision fondés sur des données probantes.

¹³⁵<https://www.facebook.com/CIFORICRAFWCA/posts/la-caravane-des-jeunes-de-la-grande-muraille-verte-organis%C3%A9e-par-lagence-panafri/1394362179386419/>

c. Système de suivi de la dégradation des terres (SSDT)

Début mars 2026, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), a procédé au lancement du Système de Suivi de la Dégradation des Terres (SSDT), une nouvelle plateforme collaborative dédiée au suivi participatif du processus de dégradation des terres et de la gestion durable des terres (GDT), dans la région de la GMV.¹³⁶

Cette plateforme a été développée dans le cadre du projet « Évaluation à grande échelle de la dégradation des terres pour orienter les futurs investissements dans la GDT », mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) avec le soutien financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Elle est dédiée au suivi et à l'évaluation des processus de dégradation des terres ainsi qu'à l'analyse des impacts des pratiques de GDT dans 14 pays.

Le Système de Suivi de la Dégradation des Terres vise à fournir des preuves scientifiques, des outils techniques et des orientations stratégiques pour appuyer la mise en œuvre de l'Initiative de la GMV. Il offre un accès à un large éventail de ressources, notamment des publications scientifiques, des jeux de données interactifs, des indicateurs et outils analytiques, des rapports techniques et des supports de formation développés en collaboration avec les partenaires du projet¹³⁷.

Ce SSDT fournit un mécanisme harmonisé conçu pour :

- fournir des données fiables et cohérentes pour évaluer l'efficacité des actions de GDT,
- mesurer les impacts environnementaux aux niveaux : local, national et régional,
- soutenir la prise de décision et la planification pour de meilleurs résultats écologiques et socio-économiques.

Le système comprend des tableaux de bord intuitifs cherchant notamment à suivre et documenter :

- l'indicateur ODD 15.3.1 et ses sous-indicateurs sur : le couvert terrestre, la productivité des terres et les variations du stock de carbone (alignés sur les lignes directrices de la CNULCD),
- les pertes et gains de végétation,
- l'évaluation des risques d'incendie, des feux de forêt, de la vulnérabilité aux feux de forêt, ou encore du changement du couvert forestier.

De par son lancement très récent, peu de données sont à ce jour disponibles pour analyser de manière concrète le fonctionnement du SSDT et l'intérêt des OSC envers le dispositif.

d. Restor

[La plateforme Restor](#) n'est pas spécifique à la GMV, mais elle s'inscrit directement dans les dynamiques récentes de monitoring de la restauration des terres et de cartographie des projets, qui traversent la GMV, et peut être utile pour mesurer l'avancement de ses dimensions environnementales.

C'est un outil numérique de cartographie et de suivi des initiatives de restauration des écosystèmes, développé par l'École Polytechnique Fédérale de Zürich (ETH Zürich) en partenariat avec Google et Google Earth Engine. Elle s'appuie sur des bases de données environnementales existantes, des images satellitaires et des outils de télédétection afin de faciliter le suivi, la visualisation et la valorisation des

¹³⁶ <https://www.oss-online.org/fr/OSS-GGW/>

¹³⁷ <https://ggw-ldn.oss-online.org/#home>

actions de restauration des terres et des paysages¹³⁸. Elle permet d'enregistrer des projets, de les géolocaliser, d'y associer des données descriptives, des photographies et d'autres éléments de suivi. Elle permet d'agréger plusieurs projets, permettant de produire une lecture consolidée des actions menées à différentes échelles et de faciliter le reporting par les acteurs, et diffuse également des appels à projets. Elle agrège des données de télédétection, des indicateurs écologiques, des informations climatiques, etc.

Elle recense à ce jour les données de 7.286 organisations, concernant 342.579 sites d'intervention¹³⁹.

Même si Restor est souvent présenté comme un outil innovant, elle est confrontée à certains enjeux courants sur les outils de ce type, tel le risque de survalorisation des données satellitaires (qui méritent d'être croisés avec des vérifications de terrain pour garantir leur fiabilité et leur contextualisation), et un focus sur les données environnementales qui ne permet pas de capter les dimensions sociales ou les dynamiques locales des changements liés à la restauration, etc.

e. Les réflexions du projet PASS-LCD

Au côté de ces dispositifs, il est intéressant de se pencher sur l'analyse des apports du projet PASS-LCD en matière de suivi des progrès de la GMV, car elle présente la particularité unique de s'être appuyé entièrement sur la société civile pour sa conception. Lors d'un atelier régional tenu en octobre 2025 au Sénégal¹⁴⁰, les participant.e.s ont réussi à documenter plus de 57 projets, contribuant à la restauration de plus d'un million d'hectares, bénéficiant à 758 000 personnes et à la séquestration de plus de 123 millions de tonnes de CO₂.¹⁴¹

Cet atelier a aussi réalisé une cartographie des indicateurs souvent utilisés lors de mesures GMV et a tenté de les mettre en relation avec leur pertinence et facilité d'utilisation directement par les OSC. Ce travail s'est appuyé sur la définition de catégories d'indicateurs, de méthodes de collecte et de sources de données, une réflexion sur les coûts du monitoring et sur les difficultés de suivi des indicateurs (sujet souvent négligé dans les cadres propres aux institutions), ainsi qu'une réflexion sur les échelles d'analyses.

Les résultats de l'atelier proposent une vision plus holistique des impacts GMV, qui couvre bien sûr ses dimensions biophysiques, mais aussi sociales, économiques, territoriales et de gouvernance. Une attention particulière est donnée à la contextualisation et à la territorialisation du suivi. Avec un focus particulier sur les dimensions biophysiques et sociales de suivi de la GMV, et sur la base d'orientations fournies par l'UA et choisies comme les portes d'entrées les plus évidentes pour documenter les contributions des OSC, l'atelier a permis d'identifier un total de 81 indicateurs.

La dimension biophysique inclut 42 indicateurs relatifs notamment à :

- la santé des sols,
- la productivité des terres,
- l'érosion,
- la conservation des eaux dans le sol,
- la couverture terrestre,

¹³⁸ <https://about.restor.eco/about-us>

¹³⁹ <https://restor.eco/fr> consulté le 26/05/2026

¹⁴⁰ L'atelier a regroupé 38 personnes, représentant 27 OSC, notamment issues de 5 pays GMV

¹⁴¹ CARI, CR atelier régional suivi de la GMV, 2025

- l'utilisation des terres,
- les ressources.

La dimension socio-économique inclut 39 indicateurs relatifs à :

- la sécurité alimentaire,
- l'inclusion des femmes et des jeunes,
- les revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières,
- les emplois ruraux dans les 3 chaînes de valeur.

Des approches plus adaptées voir innovantes ont ainsi pu émerger dans la collecte de données comme : l'articulation télédétection / terrain, le recours à des applications mobiles plus légères ou à des dispositifs de collecte communautaire, la mobilisation des savoirs paysans, et la participation des collectivités locales et des universités. L'atelier soulève la perspective intéressante de s'appuyer sur des indicateurs de suivis définis par les communautés elles-mêmes en fonction de leurs préoccupations spécifiques, et sur des indices composites construits par l'agrégation de sous-indicateurs afin de prendre en compte les réalités socioculturelles locales.

Ce travail a été également pertinent pour documenter la manière dont les OSC perçoivent les limites des dispositifs actuels de suivis sur le terrain, notamment les limites des données satellitaires, la nécessité de croiser données spatiales et de terrain pour une collecte crédible, et l'importance des connaissances paysannes. Des travaux participatifs complémentaires seraient utiles pour décliner également des indicateurs pour les dimensions institutionnelles et politiques de la stratégie UA, même si elles ne concernent pas aussi directement les OSC.

L'ensemble de la démarche concrétisée par cet atelier valorise le fait que la société civile n'est pas seulement une « exécutante » de projets GMV, mais est aussi capable de produire des cadres méthodologiques, des indicateurs, des réflexions critiques, et des systèmes de suivi, justifiant la pertinence de l'intégrer à sa place juste et méritée dans les réflexions sur l'harmonisation du système actuel.

f. Autres dispositifs

Pour compléter la liste des dispositifs de suivi de la GMV, d'autres mécanismes et outils méritent d'être mentionnés de manière non exhaustive, sur base des commentaires effectués par les parties prenantes dans les questionnaires et interview.

La Stratégie UA 2024-2034 mentionne d'ailleurs aussi plusieurs autres outils visant à suivre la mise en œuvre de la GMV, certains étant parfois encore en développement. Ces outils reposent sur des approches variées : certains utilisent la télédétection et des enquêtes de terrain pour analyser les changements d'usage des terres, tandis que d'autres se concentrent sur les dimensions écologiques à travers des protocoles spécialisés. Il existe également des applications participatives permettant une collecte de données à plus petite échelle.

De multiples autres méthodologies, outils et services existent et pourraient contribuer à la mesure de la GMV, mais mériteraient une cartographie et une analyse additionnelle pour clarifier leurs interconnexions et identifier ceux qui seraient le plus pratique à prendre en main par la société civile. De manière non exhaustive, on peut donc encore citer :

- Ecological Outcome Verification (EOV) du Savory Institute¹⁴²
- TAPE de la FAO
- Indicateurs LDSF
- Le Mécanisme pour la restauration des forêts et des paysages (FLRM)

g. Tableau récapitulatif des indicateurs suivis par plateforme

Pour faciliter l'analyse transversale de ces nombreux dispositifs, le tableau récapitulatif ci-dessous propose de résumer de manière indicative les traits des principaux outils de suivi (l'APGMV/Observatoire, la PANE-GMV, Regreening App, Restor et le SSDT). Il a été réalisé sur base des contenus accessibles publiquement, bien qu'il ait nécessité certaines simplifications et arbitrages pour en faciliter la lecture. Son objectif est de rendre visible les fonctionnalités globales des outils sélectionnés et d'analyser leurs intérêts pour les OSC.

¹⁴² <https://savory.global/eov/>

Indicateurs / plateforme – projet de suivi	Observatoire APMV	PANE-GMV	Regreening app	Restor	SSDT
Informations générales					
Adresse	https://ggw-observatory.org/	https://panegmv.org/	https://regreeningafrica.org/	https://restor.eco/	https://www.unccd.int/our-work/ggwi
Statut	Observatoire régional de suivi (institutionnel)	Plateforme multi-acteurs (société civile)	Application mobile de collecte terrain (recherche)	Plateforme numérique de restauration (recherche/privé)	Outil de suivi (institutionnel) de la Convention UNCCD
Organisations responsables	APGMV	SOS Sahel International + partenaires GMV	CIFOR-ICRAF + Regreening Africa	ETH Zürich + Crowther Lab	UNCCD / FAO / partenaires techniques
Objectifs	Centraliser et visualiser les données de suivi de la GMV	Mise en réseau, visibilité et coordination des acteurs de la société civile	Suivi des activités de restauration et de la survie des plantations	Cartographier, planifier et suivre la restauration des paysages par les agriculteur-rice-s	Suivi spatial de la dégradation/restauration des terres
Rattachement à la GMV (direct/indirect)	Direct	Direct	Indirect mais utilisé dans projets GMV	Indirect mais comprends des utilisateur-rice-s dans la zone GMV	Direct
Fonctionnalités principales	Cartographie, indicateurs biophysiques, suivi des contributions financières	Référencement d'acteur-rice-s et de projets de la société civile	Collecte de données terrain géoréférencée, photos, suivi de la survie des arbres et aide à la décision, géolocalisation des parcelles	Cartographie écologique, aide à la décision, géolocalisation des parcelles	Analyse satellitaire et indicateurs biophysiques
Mode de collecte des données (public/restreinte)	Institutionnel et restreint (APGMV + PTF + structures nationales GMV)	Déclaratif par les membres	Collecte terrain via utilisateur-rice-s	Collecte terrain via utilisateur-rices	Télédétection + collecte participative
Taille de la base de données	13 donateurs 299 projets	293 partenaires 96 réalisations	5.000 utilisateur-rice-s	7.286 utilisateur-rice-s, 342.579 sites répertoriés	NC
Indicateurs répertoriés					
Indicateurs environnementaux	Oui : indicateurs spécifiques (couvert terrestre, productivité des terres, carbone, etc.)	Oui	Oui : indicateurs biophysiques et indicateurs d'impact : documente le taux de survie des espèces	Oui : indicateurs biophysiques, écologiques, climatiques, et spatiaux	Oui : indicateurs environnementaux et géo-spatiaux (couvert terrestre, etc.)

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

					productivité des terres, carbone, dégradation, etc.)
Indicateurs économiques	Oui : indicateurs spécifiques (emploi, revenus, chaînes de valeurs, etc.)	Oui	Très partiellement : suivi des ménages	Non	Non
Indicateurs sociaux	Oui : indicateurs spécifiques (femmes, jeunes, préventions des conflits, etc.)	Oui	Non	Non	Non
Autres types d'indicateurs	Oui : Energie Renforcement des capacités Financements récoltés	Cartographie des acteurs	Oui : Indicateurs sur le renforcement des capacités	Potentiel de restauration	Suivi de la dégradation des terres, dans le cadre de la Convention UNCCD
Usabilité / pertinence					
Usabilité générale	Technique / institutionnelle	Simple	Très intuitive	Très opérationnelle terrain/intuitif	Technique
Intérêt direct pour les OSC	Faible, se concentre sur l'harmonisation du suivi régional	Intéressant, contribue à la coordination des OSC et au partage de connaissances, mais défaut de mise à jour	Intéressant pour les OSC, via le suivi par projet et plus spécifiquement pour les projets de reboisement via les indicateurs d'impacts (taux de survie des espèces). Mais limité aux dimensions environnementales	Moyen, outil plutôt utilisé par les agriculteur-rice-s directement, mais peut contribuer au conseil par les OSC des agriculteurs/rise et à l'aide à la décision	Faible, focus sur la standardisation des indicateurs environnementaux à un niveau plus macro
Partage de connaissances, Success stories, etc.	oui	Oui	oui	oui	oui
Autres fonctionnalités	tableaux de bord territoriaux, visualisation multi-pays, suivi des promesses de financements des bailleurs	Référencement des acteur-rice-s, mise en réseau, visibilité des OSC, partage d'informations, dynamique de plateforme	Veille/relais de financements, collecte mobile géoréférencée, suivi des plantations, photos terrain, travail hors ligne	Cartographie écologique mondiale, potentiel de restauration, IA/modélisation, visualisation interactive, scénarios de restauration	Robustesse scientifique et standardisation des indicateurs environnementaux + Télédétection, indicateurs NDT, analyses spatiales harmonisées, traitement satellite

C. Analyse croisée des liens entre les indicateurs de suivi des dispositifs existants de monitoring de la GMV et les orientations fixées par la Stratégie UA 2024-2030

A la suite de l'analyse des dispositifs de collecte des données relatives au suivi de la GMV, ce rapport s'intéresse ensuite au croisement des indicateurs qui composent ces différents systèmes. En prenant comme référence la Stratégie UA 2024-2034, l'objet de cette partie est de documenter la manière dont les indicateurs de suivi proposés par plusieurs systèmes peuvent s'y intégrer et contribuer à brosser une image représentative de l'avancement de la GMV.

La comparaison des systèmes d'indicateurs, présentée de manière très détaillée dans le tableau en annexe à ce rapport, permet d'éclairer les différentes conceptions du suivi de l'avancement de la GMV. Pour ces analyses, les sources retenues pour comparaison avec la Stratégie UA, sont :

- le **cadre harmonisé de suivi de l'Accélérateur de la GMV (HRMF)**, qui en est le principal instrument institutionnel, et qui présente 50 indicateurs,
- le système proposé par la **PANE-GMV**, qui rassemblent actuellement le plus de contributions directes des OSC, et qui s'appuie sur 6 indicateurs,
- le système de suivi de la **Coordination Nationale de la Grande Muraille Verte du Burkina Faso**¹⁴³, qui a l'intérêt de présenter une structuration s'intégrant dans le dispositif imaginé par l'APGMV, et s'appuie sur 22 indicateurs¹⁴⁴,
- le système proposé par le **projet PASS-LCD**, qui a fait l'objet d'un processus de co-construction inclusif par près d'une trentaine d'OSC et s'intéresse à de nombreux domaines d'analyse de la GMV, recensant 89 indicateurs.

Ces quatre approches, qui présentent des visions distinctes du suivi de la GMV, contribuent à croiser les perspectives de différentes parties prenantes sur le sujet et brassent conjointement 167 indicateurs, constituant une matière d'analyse significative.

Comme la Stratégie UA 2024-2034 ne propose pas explicitement d'indicateurs détaillés, la présente analyse a donc dû les inférer sur base des quelques informations présentées dans la partie MELA de la Stratégie, consacrée au suivi des progrès de la GMV¹⁴⁵, et identifiant 4 domaines de changement¹⁴⁶ :

- institutionnels,
- politiques,
- sociaux,
- biophysiques.

Ces changements et les quelques exemples précisés dans la Stratégie UA, ont été légèrement complétés par l'atelier d'Addis Abeba de 2025, qui a contribué à préciser certains indicateurs¹⁴⁷ :

- des indicateurs biophysiques et socio-économiques : changement de la couverture terrestre, dynamique de la productivité des terres, stock de carbone organique du sol, terres consacrées à l'agriculture durable, emploi rural, social,

¹⁴³ Pour plus de détail, se référer à CARI, Note informative, Le mécanisme de suivi des actions de la GMV au Burkina Faso

¹⁴⁴ CARI, Note informative « Le mécanisme de suivi des actions de la GMV au Burkina Faso »

¹⁴⁵ UA, Stratégie 2024-2034, p. 141-143

¹⁴⁶ La dimension sociale de la méthodologie UA inclut une dimension économique, même si elle n'est pas explicitement nommée dans son intitulé.

¹⁴⁷ African Union Great Green Wall Initiative Experts' and Partners' Engagement Meeting Transformative Collaboration for African Sustainable Land Restoration, Meeting Report, Mai 2025, p. 80

- des indicateurs transversaux : Inclusion des femmes et des jeunes, participation communautaire, coopération transfrontalière,
- des indicateurs spécifiques aux bailleurs de fonds : Indicateurs alignés sur les résultats et les évaluations d'impact des projets et rapports conformes aux exigences du FEM, du GCF/FVC, du FIDA, etc.

Afin de faciliter l'analyse et de s'assurer que les indicateurs identifiés par les 4 systèmes mentionnés (HRMF, PANE-GMV, Burkina Faso et PASS-LCD) puissent être traités de manière lisible, plusieurs catégories additionnelles ont été ajoutées aux fins de l'analyse :

- des indicateurs macro : pour mesurer des changements globaux transversaux et/ou difficilement rattachables à une seule catégorie,
- des angles morts de la stratégie UA : pour regrouper des indicateurs qui semblent mesurer des changements qui ne sont pas mentionnés dans les informations de l'UA mises à disposition via la Stratégie et le rapport de la réunion d'Addis Abeba de 2025,
- des indicateurs dont la pertinence est questionnable pour le suivi de la GMV : pour identifier les indicateurs proposés par certains dispositifs et qui semblent excéder les contours des activités GMV¹⁴⁸.

Tableau récapitulatif des sources de classement des indicateurs utilisés par la présente étude, par rapport à la Stratégie et à la documentation de l'Union Africaine

Changements à mesurer	Sources
Coopération transfrontalière	Addis Abeba en 2025 par l' UA dans "African Union Great Green Wall Initiative Experts' and Partners' Engagement Meeting, Transformative Collaboration for African Sustainable Land Restoration" (p80)
Indicateurs de changements institutionnels - autre	Reprend la catégorie de la Stratégie UA, suivi des progrès (p.141) "Indicateurs de changements institutionnels", pour des indicateurs n'ayant pas été précisés à Addis Abeba
Indicateurs de changements politiques	Stratégie UA, suivi des progrès (p.140)
Évolution du couvert végétal	Stratégie UA, suivi des progrès (p.141) "modification de la résilience des paysages et des écosystèmes", précisé à Addis Abeba en 2025 par l'UA dans "African Union Great Green Wall Initiative Experts' and Partners' Engagement Meeting, Transformative Collaboration for African Sustainable Land Restoration" (p.80)
Dynamique de la productivité des terres	
Stocks de carbone organique dans le sol	
Terres consacrées à l'agriculture durable	
Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Reprend la catégorie de la Stratégie UA, suivi des progrès (p.141) "modification de la résilience des paysages et des écosystèmes", pour des indicateurs n'ayant pas été précisés en 2025 à Addis Abeba
Emploi rural	

¹⁴⁸ Arbitrage sous la responsabilité de la présente analyse, en l'absence de définition officielle de ce que serait « une activité GMV »

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMV

Indicateurs sociaux	Stratégie UA, suivi des progrès (p.143) "Changements dans le bien-être et les moyens de subsistances", précisé à Addis Abeba en 2025 par l'UA dans "African Union Great Green Wall Initiative Experts' and Partners' Engagement Meeting, Transformative Collaboration for African Sustainable Land Restoration" (p.80)
Genre et inclusion des jeunes	
Participation communautaire	
Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	Reprend la catégorie de la Stratégie UA, suivi des progrès (p.143) "Changements dans le bien-être et les moyens de subsistances", pour des indicateurs n'ayant pas été précisés en 2025 à Addis Abeba
Indicateurs macro	Catégorie transversale rajoutée pour regrouper les indicateurs de niveau macro / globaux
Angle mort de la stratégie UA	Catégorie transversale rajoutée pour classer les indicateurs qui semblent rejoindre les intentions de la Stratégie UA, mais pour lesquels aucune catégorie n'a été prévue en matière de suivi, ni dans la Stratégie MELA, ni dans l'atelier d'Addis Abeba de 2025
Pertinence questionnable pour la mesure de la GMV ?	Catégorie transversale rajoutée pour classer les indicateurs utilisés par certains systèmes mais difficilement rattachables aux sources de l'Union Africaine

Le tableau ci-dessous présente les constats quantitatifs de cette analyse en mettant en relation les principaux changements à mesurer identifiés dans la stratégie de l'Union africaine avec les indicateurs proposés par les 4 dispositifs de suivi analysés.

Changement à mesurer UA / Dispositif de suivi	HRMF Accélérateur	PANE-GMV	Projet Pass-LCD	Stratégie Burkina	Total général
Indicateurs macros	7	5			12
Indicateurs de changement politique					0
Indicateurs de changements institutionnels - autre	3			3	6
Coopération transfrontalière					0
Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	11	1	2	7	21
Évolution du couvert végétal	1		10	2	13
Stocks de carbone organique dans le sol	2		1		3
Terres consacrées à l'agriculture durable	1		5	2	8
Dynamique de la productivité des terres			18		18
Indicateurs de changements dans le bien-être et moyens de subsistances - autre	9		34	1	44
Emploi rural	5			1	6
Genre et inclusion des jeunes	6		14		20
Participation communautaire			3		3
Angle mort de la stratégie UA	5		1	4	10
Pertinence questionnable la mesure GMV			1	2	3
Total général	50	6	89	22	167

La confirmation de la nature intrinsèquement politique du choix et de la classification des indicateurs

L'exercice de devoir allouer chacun des 167 indicateurs étudiés à une dimension précise de la documentation de l'UA permet de mettre en lumière la dimension politique des systèmes étudiés. Les indicateurs ne sont jamais neutres, puisqu'un même indicateur peut contribuer simultanément à plusieurs objectifs selon la manière dont il est interprété.

Les superficies pastorales aménagées peuvent ainsi être considérées sous un angle écologique, économique ou social selon que l'on s'intéresse à la restauration des écosystèmes, à la production pastorale ou aux moyens d'existence des populations auquel il contribue. Il en va de même pour les forêts reboisées, qui peuvent répondre à des objectifs de restauration écologique, de production de gomme arabique ou de développement économique local. Les enjeux migratoires illustrent également cette complexité, puisque selon les approches retenues, un même indicateur de mouvements de populations peut être interprété comme une mesure de la vulnérabilité des populations, un indicateur de résilience territoriale ou encore un outil d'évaluation de projets visant à limiter les départs migratoires. Ces différentes lectures ne sont pas neutres et renvoient à des choix politiques sous-jacents concernant également les finalités attribuées à la GMV.

Ce travail souligne aussi l'enjeu de disposer de normes partagées : par exemple, de quoi parle-t-on sur le plan qualitatif lorsqu'on parle d'une terre restaurée ? Qu'est-ce qu'un emploi vert ? Est-ce qu'on peut considérer qu'une augmentation de 10% du revenu est satisfaisante ?¹⁴⁹ Sans réponses claires, chaque donnée est soumise à un arbitrage qui en complexifie la mesure et la comparabilité et renvoie à la question de l'utilité recherchée par sa collecte, et dont il faut reconnaître que l'usage peut différer selon les parties prenantes (sans que cela ne soit problématique en soi).

Des écarts dans le niveau de détails des dispositifs et dans le type de changements mesurés

Un autre constat réside dans les écarts observés dans le niveau de détail des dispositifs : le HRMF mobilise 50 indicateurs, le système de suivi du Burkina Faso en comporte 22, tandis que le projet PASS-LCD en identifie 89. À l'inverse, la PANE-GMV repose sur seulement 6 indicateurs. Ces différences traduisent des arbitrages contrastés entre : objectifs recherchés, exhaustivité, faisabilité de collecte, simplicité d'utilisation et capacité d'agrégation des données à grande échelle.

Ces données révèlent également des visions différentes de la GMV et des transformations considérées comme prioritaires, qui se retrouvent dans les priorités de suivi. Suivant les dispositifs, les différents domaines sont plus ou moins valorisés : pour le PASS-LCD, 57% de tous les indicateurs concernent les changements socio-économiques, alors que cela ne représente que 40% des indicateurs du HRMF, qui adopte une approche plus équilibrée entre les différentes dimensions. Ainsi, contrairement aux critiques habituellement formulées, la prévalence des indicateurs biophysiques ne se perçoit pas dans le HRMF, ce qui éclaire de manière intéressante les perceptions qu'a la société civile de ce système. Cependant, ce décalage entre perception et nature des indicateurs reflète également le fait qu'en dépit d'une recherche d'équilibre dans la mesure de la GMV par le HRMF, cela n'est que peu apparent dans les graphiques accessibles sur l'Observatoire, qui eux documentent prioritairement des changements macro et biophysiques, influençant directement les perceptions de la société civile.

À l'inverse, certaines dimensions apparaissent beaucoup moins documentées. La participation communautaire, il est vrai plus difficile à documenter, ne représente que trois indicateurs dans

¹⁴⁹ CARI, CR d'atelier régional sur le suivi GMV, 2025

l'ensemble des dispositifs étudiés, tous proposés par le projet PASS-LCD. Ce résultat est particulièrement frappant au regard de l'importance accordée par la stratégie UA à la gouvernance, à la mobilisation des acteurs et à l'appropriation locale des processus de restauration.

Le niveau de détail révèle un autre dilemme fondamental : des systèmes simples (comme la PANEGMV avec 6 indicateurs) facilitent la collecte mais perdent en pertinence analytique, tandis que des systèmes complexes peuvent décourager la participation à la mesure. Cela renvoie à la grande question de l'objectif de la collecte de données, en fonction de si elle vise à identifier de grandes tendances (et cherche donc à s'appuyer sur un grand nombre de projets/données), ou à orienter des politiques ou des stratégies d'intervention plus précises, et à des échelles plus ciblées (qui nécessitent alors un plus grand niveau de détail mais se satisfont d'un moins grand nombre de répondant·e·s au total). Le rapport entre l'effort à fournir et la finalité de l'exercice est ainsi un aspect majeur à considérer.

Toujours dans ce thème, l'analyse met enfin en évidence plusieurs limites liées aux échelles de mesure. Logiquement, plus l'échelle d'analyse devient large, nationale, régionale ou continentale, plus les indicateurs biophysiques tendent à être privilégiés au détriment des dimensions sociales, institutionnelles ou territoriales. Cette tendance contribue à invisibiliser une partie des transformations observées localement et explique en partie pourquoi les données produites par les OSC restent difficilement intégrées dans les systèmes harmonisés.

Des incohérences entre la Stratégie UA et ses dispositifs de suivi

La comparaison fait également ressortir certaines incohérences entre les ambitions affichées par la Stratégie UA et les indicateurs retenus dans son système MELA. Ainsi, alors que la stratégie UA affirme son alignement avec les trois Conventions de Rio, les dimensions relatives à la biodiversité apparaissent relativement peu visibles dans les indicateurs examinés. De même, les médias sont explicitement mentionnés dans certains dispositifs, notamment le HRMF, mais demeurent absents de nombreux autres systèmes alors même que les difficultés de communication autour de la GMV ont été identifiées comme un enjeu majeur par les OSC.

De manière plus générale, la gestion des connaissances apparaît comme une dimension étonnamment peu présente dans les systèmes de suivi comparés. Pourtant, la stratégie de l'Union africaine insiste à plusieurs reprises sur l'importance de l'apprentissage, du partage d'expériences et de la capitalisation des connaissances. Cette ambition se traduit cependant très peu dans les catégories de suivi retenues, où les aspects liés à la production, à la circulation ou à l'appropriation des connaissances demeurent largement invisibles.

La recherche constitue un autre domaine relativement peu visible. Les catégories relatives aux partenariats ou à l'engagement des parties prenantes permettent certes de documenter certaines formes de coordination, mais elles rendent plus difficilement compte du renforcement des capacités propres des institutions de recherche ou de leur contribution spécifique à la production de connaissances sur la GMV.

Des angles morts dans la Stratégie UA

La comparaison révèle également plusieurs angles morts du cadre stratégique actuel, qui ne laisse pas vraiment de place dans ses domaines de changements à certaines dimensions pourtant suivies par les dispositifs d'autres acteurs. Dix indicateurs ont été ainsi identifiés dans les différents dispositifs sans pouvoir être rattachés à aucun des changements à mesurer proposés par la stratégie UA, et ont donc

été classés comme des « angles morts ». Ils concernent notamment la cohésion sociale, la gestion des conflits, le rôle des médias, certaines formes de renforcement des capacités ou encore l'implication de catégories spécifiques d'acteur·rice·s. Ces dimensions apparaissent pourtant particulièrement importantes dans des territoires où les tensions autour de l'accès aux ressources naturelles, les enjeux de dialogue social ou les mécanismes de gouvernance locale constituent souvent des conditions essentielles de réussite des actions de restauration.

Le renforcement des capacités constitue un autre angle mort important. La stratégie UA l'aborde principalement sous un angle institutionnel, centré sur les administrations publiques et les dispositifs de gouvernance, et non sur le renforcement des capacités globales des parties prenantes. Les comparaisons montrent pourtant que les OSC, les organisations communautaires, les médias, les chef·fe·s traditionnels ou encore les acteur·rice·s du secteur privé jouent un rôle essentiel dans la réussite de la GMV. L'indicateur HRMF 5.4.3 relatif au nombre de chef·fe·s traditionnels, communautaires et acteur·rice·s du secteur privé mobilisé·e·s et formé·e·s comme défenseur·se·s de la GMV illustre bien cette difficulté : il répond à un enjeu important mais trouve difficilement sa place dans les catégories de changement actuellement proposées par la stratégie UA.

Enfin, plusieurs indicateurs de migration et d'exode rural, notamment documentés par le HRMF, ne trouvent pas leur place dans le système de suivi de l'UA, puisque pour respecter la méthodologie de cette analyse, ils n'apparaissent nulle part dans la documentation UA relative au suivi des progrès (bien qu'ils pourraient être rattachés aux dimensions socio-économiques).

Une invisibilisation de certaines dimensions

D'autres indicateurs sont au contraire invisibilisés parce que rattachés à une catégorie très/trop large. Le HRMF accorde par exemple une place importante aux questions énergétiques, à travers plusieurs indicateurs liés aux émissions évitées, aux énergies renouvelables ou à l'efficacité énergétique. Or ces dimensions apparaissent beaucoup plus marginalement dans les changements à mesurer proposés par la stratégie de l'Union africaine, où il est possible d'interpréter qu'elles sont incluses dans une perspective biophysique. Pour cette analyse elles ont donc été reprises sous la section biophysique, ce qui ne reflète pas leur importance et diversité, au regard de la variété d'indicateurs proposés à ce sujet par le HRMF et les contributions des OSC dont certaines portent de grands projets d'équipement en foyers améliorés par exemple. Les usages productifs de l'énergie et les impacts socio-économiques qui en découlent (réduction de la charge de travail pour les femmes par exemple) sont alors invisibilisés par ce choix de classification.

La question socio-économique illustre une autre difficulté de la mesure de la GMV par la stratégie de l'Union africaine qui regroupe sous une même catégorie les « changements dans le bien-être et les moyens de subsistance ». Cette formulation relativement large permet difficilement de saisir certaines dimensions pourtant centrales mais bien distinctes dans de nombreux projets : les dimensions économiques (développement des chaînes de valeur, structuration des filières, accès aux marchés, renforcement des organisations économiques locales ou création de revenus collectifs), et les dimensions sociales (sécurité alimentaire, participation, résilience, vulnérabilité, etc.). Plusieurs indicateurs développés par les OSC permettent pourtant de documenter ces dimensions de manière beaucoup plus fine.

Plus précisément, la sécurité alimentaire constitue un exemple révélateur. Alors qu'elle figure parmi les objectifs centraux de nombreux projets GMV, la catégorie « bien-être et moyens de subsistance » proposée par l'Union Africaine ne semble pas lui accorder une place suffisamment visible. Le projet

PASS-LCD a ainsi identifié à lui seul dix-sept indicateurs spécifiques permettant de documenter différentes dimensions de la sécurité alimentaire. Cette richesse démontre la complexité du sujet et son importance pour les communautés, contrastant avec la place relativement limitée accordée à cette thématique dans plusieurs dispositifs institutionnels.

Des indicateurs très fouillés, innovants et créatifs

La comparaison met en lumière une contribution souvent sous-estimée de la société civile aux réflexions sur la mesure de la GMV. Avec 89 indicateurs recensés, le dispositif PASS-LCD est celui qui propose la lecture la plus détaillée des transformations recherchées. Cette richesse témoigne d'une capacité importante des OSC à conceptualiser, documenter et mesurer les changements observés sur les territoires. Elle montre également que plusieurs dimensions peu visibles dans les systèmes institutionnels font déjà l'objet de tentatives de mesures élaborées au sein de la société civile notamment : les transformations sociales, les dynamiques communautaires, certains aspects de la sécurité alimentaire ou encore la gouvernance locale. Les 17 indicateurs sur la sécurité alimentaire, ou ceux cherchant à mesurer la réduction de la pénibilité du travail pour les femmes, sont autant de perspectives très intéressantes et innovantes d'évaluation de l'impact de la GMV.

Des indicateurs dont la contribution à la GMV est questionnable

Au contraire, certains dispositifs incluent des indicateurs couvrant des dimensions dont la pertinence à la mesure de l'avancement de la GMV est questionnable, parce que trop indirectement liées à la GMV. C'est par exemple le cas d'indicateurs proposés relatifs à la construction d'école ou encore de centres de santé. Si les établissements de formations pourraient être considérés comme contribuant à la GMV via le renforcement des capacités en agroécologie par exemple, les écoles restent plutôt un indicateur de développement, qui n'est pas spécifique à la GMV.

Au-delà du rattachement direct à la GMV, certains indicateurs posent aussi la question de la pertinence/du sens de leur mesure. Les indicateurs sur le carbone illustrent particulièrement bien ces tensions. La stratégie UA met principalement l'accent sur le stockage du carbone dans les sols, tandis que le HRMF intègre également plusieurs indicateurs relatifs aux émissions évitées. Au-delà d'un potentiel angle mort, cette différence soulève une question de fond : dans le contexte sahélien, où les émissions de gaz à effet de serre demeurent relativement faibles à l'échelle mondiale, la mesure de l'atténuation du changement climatique constitue-t-elle réellement une priorité pertinente pour apprécier les contributions à la GMV ? Cette interrogation renvoie à une question plus large de justice climatique et de pertinence des indicateurs mobilisés.

Un enjeu sur la mesure de la durabilité

La comparaison met aussi en lumière un défi transversal : trouver un équilibre entre ce qui est facilement mesurable et ce qui est réellement transformateur. Plusieurs indicateurs actuellement privilégiés permettent de documenter des réalisations immédiates mais renseignent peu sur leur durabilité. Par exemple le fait de documenter la plantation d'arbres sur plusieurs milliers d'hectares ne garantit pas leur survie à long terme. De même, la réalisation ponctuelle d'ouvrages de restauration ne permet pas nécessairement d'apprécier leur maintien dans le temps. Cette réflexion vaut également pour les bénéficiaires : être formé à une technique agroécologique ou recevoir une sensibilisation

ponctuelle à un système de cuisson amélioré, relèvent de réalités très différentes, alors même que ces personnes peuvent être comptabilisées de manière identique dans certains systèmes de suivi, et que leur appropriation et utilisation des techniques enseignées est un tout autre sujet.

De manière générale, peu de place est laissée pour le développement de ce type d'indicateur d'impact, bien que ce travail ne soit pas toujours aisé pour les porteurs de projets qui n'ont pas nécessairement les moyens pour assurer un suivi post-projets.¹⁵⁰

Une nécessaire complémentarité des systèmes

Accolée à une analyse qualitative, la diversité dans les indicateurs utilisés démontre enfin qu'aucun des systèmes étudiés ne semble, à lui seul et en l'état, suffisamment complet, pertinent et/ou opérationnel pour rendre compte de manière juste de l'ensemble des ambitions de la GMV. Chaque dispositif apporte un éclairage spécifique sur certaines dimensions de l'initiative, mais comporte des limites. Cette observation plaide en faveur d'une complémentarité des approches afin de produire une vision plus juste et plus complète des contributions à la GMV.

Le revers de la complémentarité entre les indicateurs étudiés conduit toutefois au constat d'une tension importante : si la multiplication des systèmes permet d'élargir le champ des dimensions observées, elle contribue également à complexifier davantage un paysage du suivi déjà fragmenté et parfois peu lisible pour les acteur·rice·s de terrain. Le défi reste alors de trouver un équilibre entre « ce qui est facilement mesurable » et « ce qui est réellement transformateur », mais beaucoup plus difficile à quantifier, surtout de manière harmonisée.

¹⁵⁰ CARI, CR d'atelier régional sur le suivi GMV, 2025

IV. DOCUMENTER LES CONTRIBUTIONS DES OSC À LA GMV

La première étape pour documenter les contributions des OSC à la GMV reste la réflexion sur ce qui constitue une contribution à la GMV (quel type d'intervention, dans quelle zone, etc.). Ce sujet étant débattu en ce moment même par les institutions de la GMV (qui devraient aboutir d'ici à fin juin à une première série de critères de définition¹⁵¹), et ce rapport ayant déjà pointé l'importance d'impliquer la société civile dans ces réflexions, cette section s'intéresse plutôt, dans une démarche constructive, à la dimension la plus fine du maillage d'évaluation : à savoir la définition d'indicateurs de suivi. Il est en effet nécessaire, pour les projets qui disposeront du label GMV, de pouvoir être évalués via des indicateurs spécifiques. Cette section s'intéresse ainsi aux méthodologies et bonnes pratiques applicables pour un suivi de la GMV adapté à la société civile, avant de proposer un cadre plus concret d'expérimentation de ces principes, à travers la collecte de données issues d'une cinquantaine d'OSC. Ce travail permet d'en déduire certaines leçons, qu'il serait utile d'approfondir.

1. Concevoir une approche « OSC-friendly » pour mesurer les contributions des OSC à la GMV

Cette première partie revient sur différentes recommandations méthodologiques liées à la conception d'indicateurs pour le suivi de la GMV, issues de l'analyse de la vaste documentation sur le sujet. Le focus est néanmoins orienté sur la manière d'identifier des indicateurs (ou de rendre les indicateurs existants) plus adaptés aux besoins, contraintes et capacités de la société civile, permettant de formuler des indicateurs « OSC-friendly ».

A. Réflexions méthodologiques et recommandations générales

Proposer un cadre de suivi de la GMV n'est pas nouveau. De nombreux acteurs se sont penchés sur la question, croisant les points de vue institutionnels, scientifiques et opérationnels. Cette section vise à identifier des éléments pertinents et les lignes directrices à considérer pour la conception d'un cadre de suivi de la GMV adapté aux OSC.

Le domaine d'intervention 5.2.7, de la Stratégie UA « Investir dans un soutien scientifique coordonné et fondé sur l'expérience et dans la création d'un cadre de suivi commun », permet de comprendre utilement la vision du type d'indicateurs imaginés par l'Union Africaine. Elle mentionne ainsi l'intérêt « *d'une liste commune d'indicateurs sociaux, économiques et de santé des écosystèmes pour le processus, l'impact et le changement de comportement, ainsi que d'un cadre de suivi* »¹⁵², qui comprendrait des indicateurs : sociaux (ex : retard de croissance chez les enfants, tendances en immigration et émigration au sein de la communauté, disponibilité et diversité des aliments, obstacles et opportunités pour les jeunes et les femmes, etc.), économiques (revenus des ménages, des femmes et des jeunes, taux de création d'entreprises rurales, etc.), et biophysiques (carbone aérien et souterrain, biodiversité du sol, infiltration des eaux de pluie, productivité primaire, couverture végétale

¹⁵¹ Entretien avec l'Accélérateur GMV/UNCCD, le 27/05/2026

¹⁵² UA, Stratégie 2024-2034, p. 105

des terres et diversité, etc.). Elle insiste également sur la dimension conjointe de conception des stratégies et des pratiques ainsi que des cadres de suivi mesurés, dans un partenariat dynamique avec les communautés¹⁵³.

Le « Cadre d'analyse multicritères des futurs projets GMV », publié par l'Accélérateur GMV¹⁵⁴, apporte des éléments intéressants pour le développement d'un futur cadre de suivi de la GMV, posant qu'il doit répondre à trois exigences :

- une exigence scientifique, afin de garantir la fiabilité des indicateurs,
- une exigence partenariale, afin d'assurer l'ancrage dans les territoires,
- une exigence spatiale et temporelle, pour garantir la contextualisation et la continuité du processus.

L'approche proposée est compréhensive, les indicateurs devant couvrir un ensemble des secteurs incluant : entrepreneuriat et commerce, agriculture et écologie, aménagement du territoire et énergie, gouvernance et renforcement des capacités. Il est intéressant de voir que les indicateurs devraient aussi être conçus pour permettre aux projets de démontrer dans quelle mesure ils :

- atténuent/régulent les pressions sociétales, sécuritaires/sanitaires, les changements de mode de consommation, et les changements climatiques,
- augmentent la capacité d'adaptation des sociétés,
- réhabilitent les milieux biophysiques,
- améliorent/optiment les interactions sociétés-milieux (gestion intégrée des terres, intensification agricole durable, etc.),
- viabilisent l'agro-éco-socio-système (résilience des socio-systèmes, écosystèmes, agrosystèmes et vertus de l'agro-éco-socio-système),
- rendent les territoires plus opérationnels (amélioration de la gouvernance, de la sécurité sous ses formes alimentaire, hydrique et énergétique, etc.).

Au niveau de la conception des indicateurs, il est suggéré de croiser des indicateurs de suivi des effets directs et indirects, afin de permettre d'évaluer les potentiels effets indésirables relativement aux objectifs de la GMV non ciblés.

Partant du principe que « *les projets GMV doivent produire des effets qui intéressent les acteurs du territoire* »¹⁵⁵, il est aussi recommandé de les mobiliser à travers des processus de co-construction et le co-apprentissage, ce qui valorise l'importance de la société civile dans l'ensemble du processus, de la conception du projet, à sa mise en œuvre, en passant par son suivi et son évaluation, et son suivi-post projet. Enfin, il est recommandé d'adopter une perspective de long terme, et d'assurer un suivi des trajectoires dans le temps, tout en adaptant le niveau d'opérationnalisation des activités sur le plan spatial, aux contextes et à l'échelle la plus pertinente. Ces éléments posent la pertinence de liens plus étroits avec la recherche et de l'expertise scientifique dans la conception, le suivi et l'évaluation des projets GMV.

¹⁵³ UA, Stratégie 2024-2034, p. 112

¹⁵⁴ Un cadre d'analyse multi-critères des futurs projets GMV Loireau M, Jangorzo S. N., Chevallier T, Issoufou H. B-A., Institut de Recherche pour le Développement, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, Niger, tiré de la Brief Technique de l'accélérateur GMV 3

¹⁵⁵ Accélérateur GMV, Brief Technique de l'accélérateur GMV 3, p. 57

Partant de ce qui précède, de l'ensemble des analyses documentaires, et cherchant à insister sur l'adaptation du système aux OSC, il semble que la conception d'une méthode de suivi des contributions à la GMV « OSC-friendly », devrait prendre en compte plusieurs aspects :

- **être co-construite de manière participative avec les principales intéressées : les organisations de la société**, en impliquant une collaboration à tout le moins dans la conception d'indicateurs de suivi,
- **être centrée sur les capacités des OSC et la faisabilité pour les OSC de contribuer aux indicateurs** : le niveau de sophistication du système doit rester proportionné aux capacités des utilisateur·rice·s et éviter que les exigences de suivi ne deviennent un frein à l'action ou à la participation. Est-ce que les OSC sont en capacité de fournir les informations demandées par les systèmes de suivi ? Est-ce que les indicateurs sont appropriés à leur manière de fonctionner et peuvent réalistiquement être rapportés, en tenant compte des contraintes des OSC et du monitoring déjà existant de leurs projets ?
- **valoriser le sentiment de contribution à la GMV en lui-même**, en permettant la visibilisation d'impacts multiples et diversifiés, facteurs motivants pour participer à la collecte des données,
- **être conçu dans un objectif de redevabilité et d'utilité pour les OSC et pour les bénéficiaires finaux** : un bon système d'évaluation n'est pas une fin en soi mais un outil au service d'objectifs multiples permettant en premier lieu d'améliorer l'action. Le système devrait prévoir des mécanismes systématiques de restitution et de valorisation des données collectées auprès des OSC, afin de garantir une logique de réciprocité, de renforcer l'appropriation et de soutenir la prise de décision au niveau local,
- **distinguer les indicateurs en fonction de leur échelle de collecte** : afin d'éviter de faire porter aux OSC des exigences de suivi qui relèvent davantage des agences nationales, de la recherche ou de la télédétection, car nécessitant l'agrégation de données trop complexes, à un niveau trop macro par exemple,
- **rechercher un équilibre entre mesure de la transformation et changement sur le long terme**, le suivi de résultats n'étant pas toujours aisé pour les porteurs de projets qui n'ont pas nécessairement les moyens pour assurer un suivi post-projets¹⁵⁶,
- **inclure les courroies de transmission dans la réflexion**, car si la définition des « bons » indicateurs est un préalable, sans stratégie initiale de remontée des informations, le processus ne pourra pas être pérenne. Il faut donc questionner si la courroie de transmission choisie permet de collecter efficacement les données utiles, et à l'échelle nécessaire, pour documenter les apports à la GMV, et si la remontée des informations des OSC aux agences est efficace ?,
- **garantir la pérennité et son appropriation** : le dispositif de suivi doit lui-même être conçu dans une perspective de pérennité, en limitant sa dépendance à des financements ponctuels ou à des projets spécifiques et en s'appuyant autant que possible sur des structures existantes, et en assurant l'appropriation du système par les parties prenantes.

B. Méthodologie expérimentale

Partant de ce qui précède, et à sa modeste échelle, ce rapport tente d'approfondir la réflexion de la conception d'indicateurs pertinents, croisant les besoins des OSC avec ceux des PTF, tout en s'alignant

¹⁵⁶ CARI, CR d'atelier régional sur le suivi GMV, 2025

avec la Stratégie de l'Union africaine, en proposant un modèle expérimental. L'exercice est en soi imparfait, faute de temps et de dimension suffisante pour une étude d'ampleur, mais il a cependant le mérite d'explorer certaines hypothèses et de poser les bases d'une tentative de contribution à un futur suivi de la GMV plus valorisant pour les OSC. A ce titre, l'approche mériterait d'être renforcée, améliorée, corrigée, partagée et débattue avec les parties prenantes de l'écosystème GMV. Ce modèle doit donc être compris comme une base exploratoire et évolutive, et non comme un cadre figé ou normatif.

La sélection des indicateurs présentés ci-après résulte d'un processus itératif d'analyse croisée entre plusieurs sources documentaires dont les systèmes de suivi de l'UA, du HRMF, de la structure nationale du Burkina Faso et du projet PASS-LCD, les entretiens réalisés avec les acteur·rice·s de la société civile impliqué·e·s dans GMV, ainsi que les réflexions méthodologiques menées dans le cadre de cette étude. L'objectif n'était pas de construire un système de suivi exhaustif de la GMV, mais d'identifier un ensemble limité d'indicateurs répondant aux critères suivants :

- **pertinence pour rendre visibles les contributions des OSC**, en mettant en avant les nombreuses dimensions de transformations économiques, sociales et environnementales auxquelles contribuent les OSC,
- **cohérence avec l'évolution récente de la vision stratégique de la GMV portée par l'Union africaine**, cherchant à dépasser la documentation très axée sur des indicateurs macro, biophysiques et environnementaux,
- **simplicité, légèreté, et dont la collecte est peu coûteuse** : les indicateurs évitent de se reposer sur des outils trop « lourds » (outils satellitaires, analyses scientifiques, systèmes statistiques complexes, etc.), mais reposent au contraire sur des données quantitatives, qualitatives ou déclaratives, ne nécessitant pas d'expertise technique avancée,
- **contextualisation et appropriation** : le principe a été de privilégier des indicateurs déjà partiellement suivis par de nombreuses OSC,
- **diversification des formes de suivi, de moyens et de résultats**, en considérant : des indicateurs de réalisation (ex : ha restaurés, ou nombre d'emplois), des indicateurs de processus (s'intéressant par exemple au dialogue, ou au renforcement des capacités), et des indicateurs de transformation (visant la résilience, ou les changements de pratique),
- **équilibrés entre le besoin de comparabilité des données et la diversité des réalités territoriales** de la GMV, impliquant de proposer des indicateurs suffisamment ouverts pour pouvoir être adaptés à différents contextes, tout en restant suffisamment harmonisés pour permettre des analyses croisées à plus grande échelle.

Cette réflexion a abouti à une première proposition d'une série de 27 indicateurs, classés en 5 catégories (institutionnel/renforcement des capacités des parties prenantes au sens large / politique et gouvernance/ biophysique et environnemental/ économique et social). Le principe est de proposer une diversité d'indicateurs au sein de chacune de ces 5 catégories, qui permettrait aux OSC de se retrouver à minima dans une des catégories proposées. Au sein de chaque catégorie, l'idée n'est donc pas que les OSC renseignent chacun des critères proposés, mais plutôt qu'elles puissent en choisir au minimum un (idéalement plusieurs), qui se rapporte le mieux à leurs interventions et capacités de suivi. Ce modèle ambitionne d'offrir la possibilité à chaque OSC de documenter et prouver des contributions à la GMV via au moins un domaine d'intervention.

La méthodologie testée a aussi la particularité de tenter de saisir différentes dimensions de contributions et de changements à la réalisation de la GMV, s'appuyant sur les moyens engagés, les résultats obtenus et les impacts qui en découlent. La mesure du changement à travers ces indicateurs

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMV

prend la forme d'un continuum, la limite n'étant pas toujours clairement définie entre indicateurs de moyens, de résultats et d'impacts, ce qui n'est pas problématique en soi, tant qu'une certaine variété de niveaux de mesure est proposée et que les OSC sont libres de compléter ceux qu'elles estiment les plus faisables et pertinents.

Ces indicateurs sont repris dans le tableau ci-dessous, qui a été diffusé largement auprès des OSC, leur mettant de compléter leurs réponses par une appréciation de la facilité avec laquelle ces informations pouvaient être collectées.

Type de changement	Indicateur	Etes-vous en mesure de fournir ces données ?	Si oui, données + description du projet	Commentaire (pertinence, difficulté de collecte des données, etc.)
Institutionnel/ renforcement des capacités	Dispositifs GMV : nombre de cadres de concertation liés à la GMV (coalitions nationales, plateformes, réseaux, etc.) auxquels vous participez			
	Nombre d'organisations dont vous avez renforcé les capacités pour participer à la mise en œuvre ou à la gouvernance de la GMV (H/F/J)			
Politique/gouvernance	Nombre d'initiatives de plaidoyer ou de sensibilisation organisées ou soutenues en faveur des objectifs de la GMV			
	Nombre d'initiatives GMV soutenues visant à créer ou intégrer des mécanismes formalisés de participation communautaire			
	Nombre de personnes ou communautés accompagnées dans des démarches de sécurisation foncière ou d'accès aux ressources naturelles (H/F/J)			
	Nombre de processus de concertation, de médiation, ou de gestions des conflits liés aux ressources naturelles que vous avez soutenus			
Biophysique/ environnemental	Superficie de terres restaurées ou gérées durablement (Ha)			
	Arbres plantés/ forêts sauvegardées			
	Nombre de producteur·rice·s ou ménages adoptant des pratiques durables de gestion des terres/ agroécologiques			
	Nombre de communautés mettant en œuvre des solutions fondées sur la nature, des mécanismes de gestion durable des ressources naturelles, des pratiques agroécologiques			
	Evolution de la teneur en matière organique des sols (sur sites échantillons)			
Economiques	Évolution des rendements ou de la productivité des systèmes agricoles accompagnés			
	Quantité estimée de carbone séquestré ou d'émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux activités soutenues dans le cadre de la GMV (tCO ₂ e)			
	Nombre de bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs revenus grâce aux activités soutenues (H/F/J)			
	Nombre d'unités de production, de transformation ou de commercialisation soutenues			
	Nombre de chaînes de valeur durables ou d'initiatives économiques territoriales renforcées			
	Nombre d'emplois ou AGR créés ou consolidés grâce aux activités soutenues (H/F/J)			

Sociaux	Nombre de ménages, d'infrastructures ou d'unités économiques ayant accès à des solutions d'énergies renouvelables soutenues			
	Renforcement des capacités : Nombre de personnes bénéficiant de dispositifs de conseil, de formation ou d'accompagnement économique			
	Nombre de bénéficiaires directs des activités soutenues (H/F/J)			
	Nombre de bénéficiaires déclarant une amélioration de leur résilience face aux chocs climatiques, économiques ou alimentaires			
	Niveau de sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires (échelle FIES FAO)			
	Nombre de femmes et de jeunes bénéficiant d'un accès sécurisé aux terres ou aux ressources productives soutenues			
	Nombre de femmes et de jeunes représenté-e-s dans les mécanismes de gouvernance ou de décision			
	Nombre de dispositifs ou d'infrastructures contribuant à la réduction de la charge de travail des femmes soutenues (foyers améliorés, accès à l'eau, etc.)			
	Nombre de personnes migrantes ou déplacées impliquées dans des activités soutenues			
	Pourcentage de bénéficiaires déclarant une amélioration des perspectives de maintien ou d'installation dans leur territoire			

2. Application et test de l'approche « OSC-friendly » pour mesurer les contributions des OSC à la GMV

A. Données collectées et résultats

Afin de tester sa pertinence, le tableau de mesure des contributions des OSC à la GMV présenté dans la partie précédente a été partagé à travers un questionnaire en ligne diffusé largement parmi les OSC¹⁵⁷ entre le 12 et le 28 mai 2026. Les résultats ont été analysés en y intégrant également les données du rapport de caractérisation des OSC du CARI, qui a fourni des informations détaillées pour 4 OSC, ainsi que 12 entretiens réalisés précédemment¹⁵⁸. Au total, l'échantillonnage de l'analyse se base donc sur 46 OSC, 40 d'entre elles reconnaissant contribuer à la GMV, et sur la documentation de 54 projets. A noter que si toutes les organisations ont pu fournir des données sur leur capacité à documenter un ou plusieurs indicateurs, les données en elles-mêmes n'ont pu être collectées que pour la moitié des OSC.

Ce biais relatif à la représentativité des OSC atteintes par ces méthodes de diffusion et par le court laps de temps de mise en ligne du questionnaire, est bien connu, sans que cela n'empêche d'en tirer quelques constats. Cette étude doit ainsi être interprétée plutôt comme une analyse relative aux types

¹⁵⁷ Diffusion via les réseaux d'OSC, les OSC, et leurs partenaires ayant participé aux événements du ReSaD, aux activités du projet PASS-LCD, membres du réseau Minka international et membres de l'Agreocology coalition.

¹⁵⁸ Mission de consultation de Alexandra Cucchi réalisée entre octobre 2025 et janvier 2026 pour le compte du CARI.

d'indicateurs de suivi pertinents pour les OSC, que par rapport à la quantité et aux résultats des données complétées en elles-mêmes.

Contributions des OSC à la GMV

Focus sur les indicateurs utilisables et les données récoltées

Sources utilisées :

- Questionnaire Minka de mai 2026 : 30 OSC répondant au questionnaire
- Rapport sur la caractérisation des OSC du CARI de 2025 : 4 études de projets
- 12 entretiens réalisés par la consultante A. Cucchi, en 2025-2026

Légende de la section « totale » :

	Aucune OSC n'a pu renseigner cette donnée
	Seule une OSC a pu renseigner cette donnée
	Plusieurs d'OSC peuvent renseigner cette donnée facilement

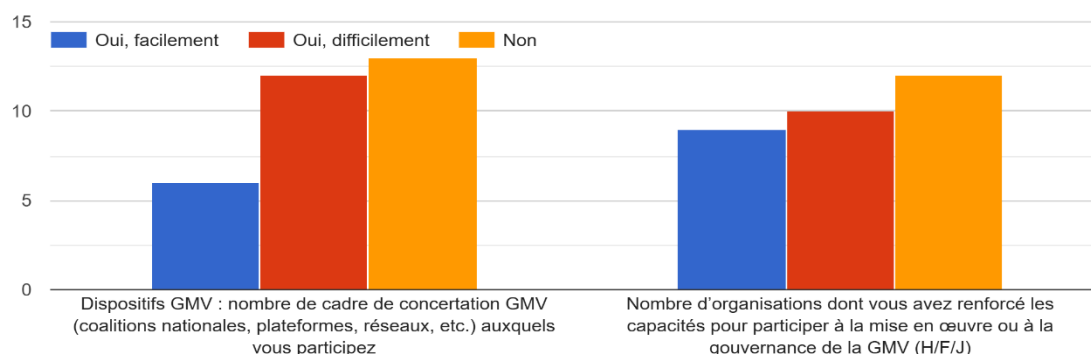
		TOTAL	
Indicateurs proposés aux OSC via le questionnaire en ligne diffusé en mai 2026		Données disponibles	Nb. d'OSC répondant à l'indicateur
Institutionnels/renforcement des capacités	Dispositifs GMV : nombre de cadres de concertation liés à la GMV (coalitions nationales, plateformes, réseaux, etc.) auxquels vous participez	3	2
	Nombre d'organisations dont vous avez renforcé les capacités pour participer à la mise en œuvre ou à la gouvernance de la GMV (H/F/J)	68	2
Politiques/gouvernance	Nombre d'initiatives de plaidoyer ou de sensibilisation organisées ou soutenues en faveur des objectifs de la GMV	72	6
	Nombre d'initiatives GMV soutenues visant à créer ou intégrer des mécanismes formalisés de participation communautaire	17	3
	Nombre de personnes ou communautés accompagnées dans des démarches de sécurisation foncière ou d'accès aux ressources naturelles (H/F/J)	205	2
	Nombre de processus de concertation, de médiation, ou de gestions des conflits liés aux ressources naturelles que vous avez soutenus	17	3
Biophysiques/environnementaux	Superficie de terres restaurées ou gérées durablement (Ha)	30624,58	15
	Arbres plantés/ forêts sauvegardées	65161	5
	Nombre de producteur-rice-s ou ménages adoptant des pratiques durables de gestion des terres/ agroécologiques	30515	6

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

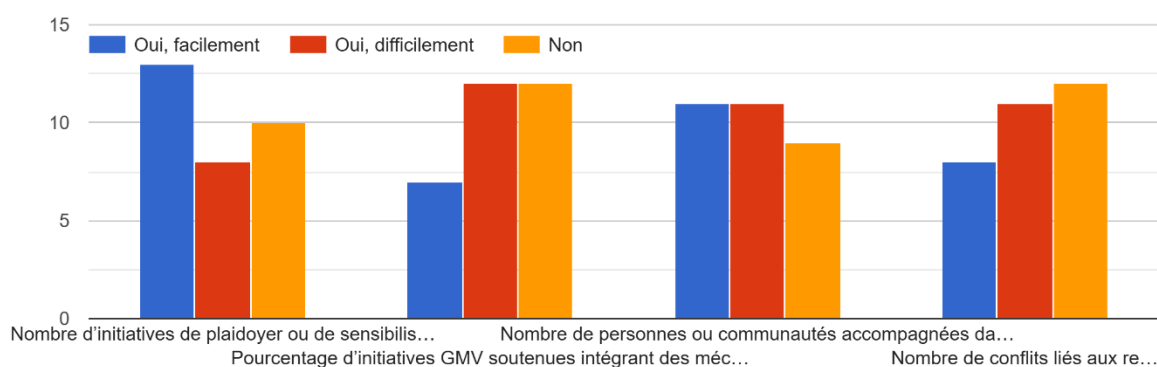
	Nombre de communautés mettant en œuvre des solutions fondées sur la nature, des mécanismes de gestion durable des ressources naturelles, des pratiques agroécologiques	5	1
	Evolution de la teneur en matière organique des sols (sur sites échantillons)	0	0
	Évolution des rendements ou de la productivité des systèmes agricoles accompagnés	0	0
	Quantité estimée de carbone séquestré ou d'émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux activités soutenues dans le cadre de la GMV (tCO ₂ e)	4317,74	3
Economiques	Nombre de bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs revenus grâce aux activités soutenues (H/F/J)	1421	4
	Nombre d'unités de production, de transformation ou de commercialisation soutenues	354	9
	Nombre de chaînes de valeur durables ou d'initiatives économiques territoriales renforcées	0	0
	Nombre d'emplois ou AGR créés ou consolidés grâce aux activités soutenues (H/F/J)	5154	4
	Nombre de ménages, d'infrastructures ou d'unités économiques ayant accès à des solutions d'énergies renouvelables soutenues	40	1
	Renforcement des capacités : Nombre de personnes bénéficiant de dispositifs de conseil, de formation ou d'accompagnement économique	38146	9
Sociaux	Nombre de bénéficiaires directs des activités soutenues (H/F/J)	86490	11
	Nombre de bénéficiaires déclarant une amélioration de leur résilience face aux chocs climatiques, économiques ou alimentaires	846	3
	Niveau de sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires (échelle FIES FAO)	0	0
	Nombre de femmes et de jeunes bénéficiant d'un accès sécurisé aux terres ou aux ressources productives soutenues	1640	2
	Nombre de femmes et de jeunes représenté-e-s dans les mécanismes de gouvernance ou de décision	0	2
	Nombre de dispositifs ou d'infrastructures contribuant à la réduction de la charge de travail des femmes soutenus (foyers améliorés, accès à l'eau, etc.)	10	3
	Nombre de personnes migrantes ou déplacées impliquées dans des activités soutenues	1200	1
	Pourcentage de bénéficiaires déclarant une amélioration des perspectives de maintien ou d'installation dans leur territoire	85%	1

Parmi les 30 OSC ayant répondu à l'enquête, un affinage plus précis a permis d'extraire des informations sur la facilité de collecte des données, complétant les résultats suivants :

Domaine "institutionnel/renforcement des capacités" : est-ce que vous êtes en mesure de partager des données répondant aux indicateurs suivants ?



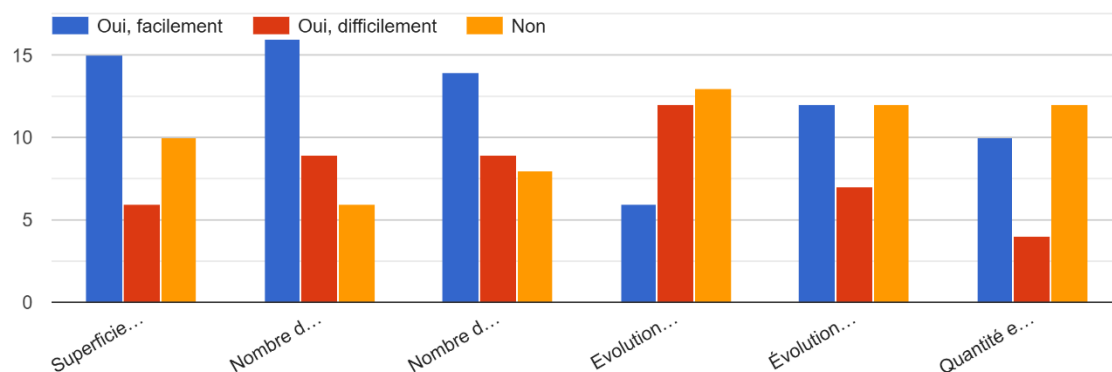
Domaine "politique/gouvernance" : est-ce que vous êtes en mesure de partager des données répondant aux indicateurs suivants ?



Légende :

- Nombre d'initiatives de plaidoyer ou de sensibilisation organisées ou soutenues en faveur des objectifs de la GMV
- Nombre d'initiatives GMV soutenues créant ou intégrant des mécanismes formalisés de participation communautaire
- Nombre de personnes/communautés accompagnées dans des démarches de sécurisation foncière ou d'accès aux ressources naturelles (H/F/J)
- Nombre de processus de concertation, médiation ou de gestion des conflits liés aux ressources naturelles soutenus

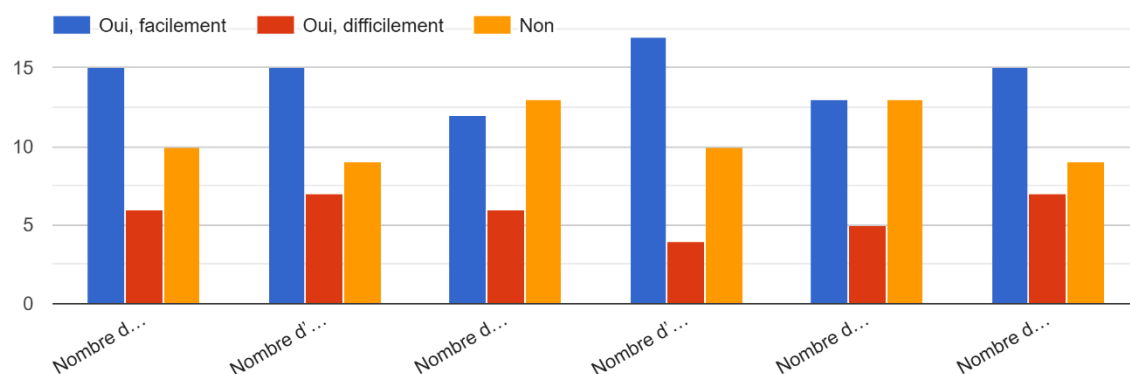
Domaine "biophysique/environnemental" : est-ce que vous êtes en mesure de partager des données répondant aux indicateurs suivants ?



Légende :

- Superficie de terres restaurées ou gérées durablement
- Arbres plantés/ forêts sauvegardées
- Nombre de producteur-rice-s ou ménages adoptant des pratiques durables de gestion des terres/ agroécologiques
- Nombre de communautés mettant en œuvre des solutions fondées sur la nature ou des mécanismes de gestion durable des ressources naturelles
- Evolution de la teneur en matière organique des sols (sur sites échantillons)
- Évolution des rendements ou de la productivité des systèmes agricoles accompagnés

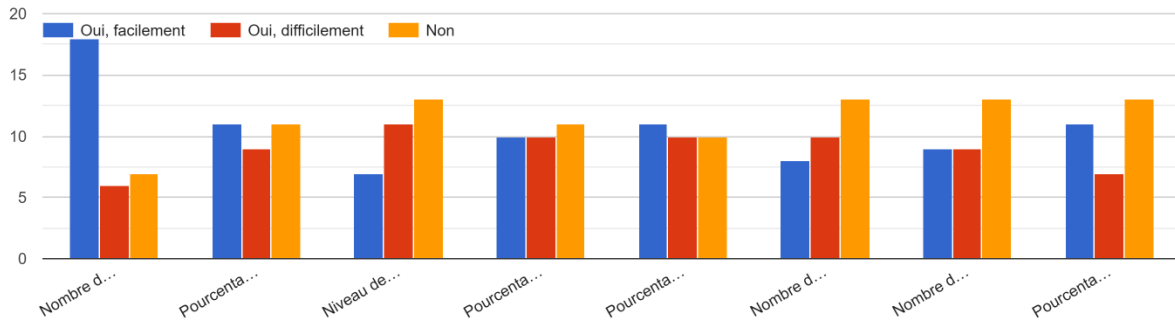
Domaine "économique" : est-ce que vous êtes en mesure de partager des données répondant aux indicateurs suivants ?



Légende :

- Nombre de bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs revenus grâce aux activités soutenues (H/F/I)
- Nombre d'unités de production, transformation ou commercialisation soutenues
- Nombre de chaînes de valeur durables ou initiatives économiques territoriales renforcées
- Nombre d'emplois ou AGR créés ou consolidés grâce aux activités soutenues (H/F/I)
- Nombre de ménages, infrastructures ou unités économiques ayant accès à des solutions d'énergie renouvelable soutenues
- Nombre de personnes bénéficiant de dispositifs de conseil, formation ou accompagnement économique

Domaine "social" : est-ce que vous êtes en mesure de partager des données répondant aux indicateurs suivants ?



Légende :

- Nombre de bénéficiaires directs des activités soutenues (H/F/J)
- Nombre de bénéficiaires déclarant une amélioration de leur résilience face aux chocs climatiques, économiques ou alimentaires
- Niveau de sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires (échelle FIES – FAO)
- Nombre de femmes et de jeunes bénéficiant d'un accès sécurisé aux terres ou ressources productives soutenues
- Nombre de femmes et de jeunes représenté-es dans les mécanismes de gouvernance ou de décision
- Nombre de dispositifs ou infrastructures contribuant à la réduction de la charge de travail des femmes soutenus (foyers améliorés, accès à l'eau, etc.)
- Nombre de personnes migrantes ou déplacées impliquées dans des activités soutenues
- Pourcentage de bénéficiaires déclarant une amélioration des perspectives de maintien ou d'installation dans leur territoire

À la lecture des résultats, plusieurs enseignements critiques émergent.

La définition de l'appartenance à la GMV reste l'enjeu prioritaire

L'analyse des réponses met en lumière un biais majeur lié au sentiment d'appartenance à la GMV. De nombreuses organisations, dans les questionnaires et en entretiens, déclarent ne pas contribuer à l'initiative parce qu'elles ne bénéficient pas de financements explicitement identifiés comme « GMV » ou parce qu'elles ne participent à aucun des dispositifs institutionnels associés à celle-ci. Pourtant, plusieurs de ces mêmes organisations décrivent ensuite des activités relevant clairement des objectifs de la GMV. Ce constat souligne l'importance de clarifier les critères permettant de définir ce qu'est une contribution à la GMV et de communiquer plus largement auprès des OSC afin de dissocier la reconnaissance d'une contribution à la GMV de la seule origine des financements qui la soutiennent.

Les OSC disposent de matière pour contribuer de manière représentative à tous les domaines identifiés, à l'exception du domaine institutionnel et renforcement des capacités de participation à la gouvernance/mise en œuvre GMV.

Ce constat n'est pas vraiment une surprise, car ce domaine, inspiré du cadre HRMF et de la stratégie UA, vise dans le premier cas plutôt les acteurs institutionnels. Il a cependant été intégré dans cette analyse car sa formulation était un angle mort du HRMF, puisque focalisé sur les institutions, et donc peu inclusif des besoins de la société civile. Or les OSC peuvent contribuer de manière pertinente à ce domaine, notamment via l'organisation en réseau et le renforcement de ces réseaux et des organisations qui travaillent dans la gouvernance GMV et/ou cherchent à y représenter les intérêts de la société civile.

Ces résultats permettent aussi de conforter l'intuition que les OSC peuvent sinon documenter des interventions dans chacun des autres domaines proposés, démontrant leurs contributions multiformes.

Le fonctionnement par « paniers d'indicateurs » semble pertinent pour permettre à chaque OSC d'être représentée dans les domaines auxquelles elles contribuent, à minima via un indicateur.

La diversité des indicateurs sélectionnés par les OSC confirment la grande hétérogénéité de leurs interventions et donc la nécessité d'un système conceptualisable. Toutes les OSC ont pu indiquer contribuer d'au moins une manière à la GMV, à travers au moins une catégorie. Cependant, si le focus avait été fait sur seulement 1 ou 2 indicateurs par domaine, au lieu d'une variété d'indicateurs proposés, alors les contributions pourtant significatives de certaines OSC, à travers d'autres types d'interventions, auraient été invisibilisées (par exemple le « nombre d'unités de production, transformation ou commercialisation soutenues »).

Les OSC documentent beaucoup plus facilement les réalisations que les impacts.

Même si ce questionnaire recherchait à collecter des données d'impact, il faut néanmoins reconnaître que les OSC documentent beaucoup plus facilement leurs réalisations (ce qu'elles font, avec/pour qui, les moyens mobilisés et les résultats directs) que les impacts. Les indicateurs les mieux renseignés concernent essentiellement par exemple : les bénéficiaires directs (86.490 personnes, données partagées par 11 OSC), les superficies restaurées (30.624 ha, données partagées par 15 OSC) ou encore les unités de production soutenues (354, données partagées par 9 OSC). En revanche, dès que l'on cherche à mesurer les effets ou les impacts, la capacité de réponse chute fortement, par exemple seules 4 OSC peuvent fournir des données en matière d'amélioration des revenus, 3 OSC pour l'amélioration de la résilience, et aucune pour la sécurité alimentaire.

Sans grande surprise, cela suggère que les OSC disposent surtout de systèmes de suivi orientés vers les réalisations (en partie en lien avec « l'effet bailleur » qui consiste pour les OSC à concevoir/adapter leur stratégie de suivi et évaluation en fonction des exigences de reporting de leurs bailleurs), et beaucoup moins vers les effets à moyen/long terme. Plus d'investigations sur les moyens de remédier à ce point seraient nécessaires, tout comme des pistes pour pondérer le suivi des moyens par rapport à celui des résultats. Une approche intéressante pourrait être de renforcer les liens avec le secteur de la recherche et/ou les institutions, qui pourraient prendre une part plus importante dans la collecte et l'analyse de données/d'indicateurs d'impacts.

Les indicateurs les plus complexes, notamment biophysiques, apparaissent peu réalistes pour la majorité des OSC.

Ce questionnaire visait également à tester la faisabilité pour les OSC de documenter les indicateurs les plus mis en valeur par les systèmes institutionnels, notamment au niveau bio-environnemental. Les résultats sont particulièrement parlants : certaines données environnementales sont relativement accessibles comme les superficies restaurées (documentées par 15 OSC), ou encore l'adoption de pratiques agroécologiques (documentée par 6 OSC). En revanche, aucune OSC n'a pu fournir de données sur la productivité des systèmes agricoles, et seulement 3 sur le stockage carbone. Cela confirme l'hypothèse que les OSC peuvent documenter beaucoup plus facilement des actions de restauration et des pratiques mises en œuvre, plutôt que des processus écologiques ou des changements biophysiques complexes. Aucune des OSC ayant répondu à l'enquête n'a fourni de

données quantitatives robustes relatives à la séquestration du carbone ou à l'évolution des stocks de carbone. Une seule organisation évoque la capacité de séquestration associée à des surfaces certifiées biologiques, sans toutefois fournir d'information sur la méthodologie utilisée ou sur des mesures effectivement réalisées. Cela rejoint directement plusieurs témoignages recueillis lors des entretiens, qui expliquent que des formations ou dispositifs spécifiques seraient nécessaires pour suivre ce type d'indicateurs liés au carbone.

Les indicateurs liés à la gouvernance communautaire/ à la cohésion sociale produisent un résultat paradoxal.

Les résultats montrent que 6 OSC sont capables de documenter des contributions en matière de plaidoyer et de sensibilisation à la GMV, mais que seulement 3 peuvent le faire pour la médiation des conflits, ou des mécanismes communautaires, et 2 pour la participation à des cadres GMV. Or, les entretiens et la connaissance des activités des OSC ne va pas vraiment dans ce sens puisque les OSC décrivent abondamment des activités de concertation, de dialogue territorial, de médiation, etc. Ce qui conduit à l'hypothèse que ces activités existent mais sont rarement suivies sous forme d'indicateurs quantifiés, mais plutôt relatées de manière narrative. Il serait donc pertinent de réfléchir à d'autres indicateurs pour mieux saisir ces contributions.

Les indicateurs économiques fonctionnent relativement bien.

Les OSC parviennent relativement bien à documenter : les emplois créés, les AGR, les unités de production, les formations et parfois les revenus. Cela confirme ce qui ressortait déjà des entretiens : les OSC disposent souvent de systèmes de suivi centrés sur les moyens d'existence, les filières, les activités économiques, l'entrepreneuriat et les bénéficiaires. Ces dimensions sont souvent plus proches de leurs objectifs opérationnels que les indicateurs environnementaux complexes.

Les indicateurs de genre et d'inclusion montrent un potentiel intéressant mais encore peu structuré.

Beaucoup d'OSC fournissent des indicateurs désagrégés par sexe et âge, visibles dans les commentaires et dans les entretiens, mais qui n'apportent pas forcément de données utiles sur les transformations sociales qu'ils documentent. En proposant un focus sur l'accès des femmes et jeunes aux ressources productives, leur représentation dans les mécanismes de gouvernance, et sur la réduction de la charge de travail des femmes, l'étude espérait pouvoir saisir des contributions plus transformationnelles dans ce domaine. Cependant, très peu d'OSC ont pu fournir des données à ce sujet, alors qu'il est probable que contrairement aux indicateurs de matière organique ou de sécurité alimentaire, certaines de ces données soient accessibles. Cela suggère que ces indicateurs sont potentiellement documentables à l'avenir moyennant un travail de structuration du suivi, et/ou qu'ils gagneraient à être retravaillés pour saisir d'autres dimensions plus qualitatives.

En conclusion, certains indicateurs testés ont été jugés peu pertinents pour une collecte par les OSC (notamment : l'évolution de la matière organique des sols, l'évolution de la productivité des systèmes agricoles, ou encore le niveau de sécurité alimentaire selon l'échelle FIES, etc.). Cela ne signifie pas que ces dimensions ne soient pas importantes, mais plutôt que les indicateurs permettant de les mesurer nécessitent des processus plus complexes et coûteux (des protocoles standardisés, enquêtes spécifiques, etc.), et que ces indicateurs sont donc probablement plus adaptés à des programmes de

recherche et/ou à des dispositifs de plus grande envergure disposant d'équipes de suivi spécialisées, qu'à un système participatif de remontée de données par les OSC.

De manière général, les "échecs" de certains indicateurs révèlent aussi les angles morts de l'ébauche de système de suivi proposé et donc l'importance d'évaluations complémentaires et croisées. Les indicateurs les moins renseignés par les OSC concernent précisément des dimensions que les OSC évoquent aussi peu spontanément dans les entretiens (matière organique, productivité, sécurité alimentaire standardisée, etc.). À l'inverse, les indicateurs les mieux renseignés correspondent aux dimensions que les OSC mettent constamment en avant soit : les dimensions humaines, territoriales et socio-économiques de la GMV, qui sont précisément celles qui restent les moins visibles dans les dispositifs institutionnels de suivi. Cela renforce l'importance de croiser les sources et méthodes d'évaluation, en s'appuyant sur les capacités d'autres parties prenantes mieux à même de mesurer, par échantillonnage par exemple, ces autres aspects.

B. Leçons apprises sur la méthodologie de la conception d'un cadre de suivi « OSC-friendly »

L'exercice mené dans le cadre de cette étude ne prétend pas fournir un système de suivi exhaustif des contributions de la société civile à la GMV. Son échantillon demeure limité, la durée de l'étude restreinte et les méthodes employées comportent des limites inhérentes à tout exercice exploratoire. Il présente néanmoins un intérêt important : il démontre qu'avec des moyens relativement modestes, et à travers une petite étude, il est déjà possible de documenter et de visibiliser un nombre significatif de contributions de la société civile à la GMV. Il met également en évidence plusieurs enseignements méthodologiques susceptibles d'éclairer les réflexions actuellement menées sur les systèmes de suivi de la GMV, dans un contexte où les institutions continentales travaillent actuellement à l'évolution de leurs cadres d'indicateurs mais où les perspectives des OSC ne sont pas encore systématiquement prises en compte.

La principale leçon concerne la nécessité de croiser les systèmes d'évaluation. Aucune partie-prenante ne dispose seule de l'ensemble des informations nécessaires pour rendre compte des transformations portées par la GMV. Les données produites par les OSC permettent de documenter certaines dimensions particulièrement importantes pour les populations et les territoires, tandis que les agences nationales, les institutions de recherche ou les systèmes de télédétection sont mieux placés pour renseigner certains indicateurs biophysiques ou techniques. Cette analyse confirme qu'un système de suivi des contributions de la société civile gagnerait à s'appuyer prioritairement sur les données que les OSC produisent déjà dans le cadre de leurs projets, tout en réservant les indicateurs les plus complexes ou coûteux à des dispositifs complémentaires de suivi scientifique ou institutionnel. Ainsi, il pourrait être pertinent que les OSC se concentrent sur les indicateurs de réalisation/ de moyens, plus facile à collecter, et que les institutions et/ou les partenaires de recherche, se chargent de développer et dérouler une méthodologie relative aux indicateurs d'impact. La combinaison de ces deux volets permettrait alors d'aboutir à une image plus complète et réaliste de la mise en œuvre de la GMV.

L'expérience montre également que la conception des indicateurs doit être envisagée comme un processus itératif. Plusieurs indicateurs qui semblaient pertinents sur le plan théorique avant d'être testés, se sont révélés très difficiles à renseigner en pratique. À l'inverse, certains thèmes peu visibles dans la conception initiale du dispositif se sont révélés importants pour les OSC. L'exemple des champs-

écoles est particulièrement révélateur : plusieurs organisations ont souhaité partager des données à ce sujet alors qu'aucun indicateur spécifique n'avait été prévu. Ce constat confirme l'intérêt d'une démarche participative permettant d'ajuster progressivement les indicateurs en fonction des réalités observées sur le terrain.

La méthodologie utilisée met également en évidence l'intérêt de proposer aux OSC une diversité de catégories d'indicateurs, tout en leur laissant la possibilité de choisir ceux qu'elles souhaitent et peuvent renseigner. Cette approche permet non seulement de recueillir davantage d'informations, mais aussi d'identifier les types d'indicateurs qui correspondent réellement aux pratiques de suivi des organisations. À l'inverse, imposer un cadre trop étroit risque surtout de produire des cases vides sans permettre de comprendre si l'absence d'information provient d'un manque de données, d'un problème de formulation ou d'une inadéquation entre les indicateurs proposés et les réalités des projets.

Les résultats obtenus permettent également de mieux comprendre les capacités réelles de suivi des OSC. Les organisations renseignent beaucoup plus facilement le nombre de personnes formées, le nombre de bénéficiaires, les surfaces restaurées, les arbres plantés, les producteurs accompagnés, les organisations soutenues ou certains dispositifs de gouvernance. À l'inverse, elles fournissent beaucoup plus rarement des données sur les stocks de carbone, la matière organique des sols, la productivité des terres, les revenus, la sécurité alimentaire, la résilience ou d'autres indicateurs d'impact nécessitant des protocoles de mesure plus complexes. Cette tendance ne signifie pas nécessairement que ces indicateurs sont dénués de pertinence, mais plutôt qu'ils dépassent souvent les capacités de suivi actuellement disponibles au niveau des projets. Ce constat invite d'ailleurs à la prudence dans l'interprétation des résultats. Un indicateur peu renseigné ne doit pas automatiquement être considéré comme non pertinent. Dans plusieurs cas, l'analyse suggère que c'est davantage la méthode de collecte qui est en cause plutôt que l'indicateur lui-même. Certains sujets complexes se sont ainsi révélés plus faciles à documenter lors des entretiens que dans les questionnaires. Cette observation rappelle l'importance de combiner différentes méthodes de collecte et de ne pas évaluer la pertinence d'un indicateur uniquement à partir de son taux de renseignement.

L'étude met en évidence un décalage entre les capacités déclarées des OSC à fournir des données et les informations effectivement transmises. Dans un nombre important de cas, les données semblent exister mais n'ont pas été partagées. Les raisons évoquées sont multiples : manque de temps, difficulté à comprendre certaines questions, format du questionnaire, hésitations liées au partage des données ou absence de conviction quant à l'utilité de la collecte, comme cela a été explicitement mentionné par quelques répondant-e-s. Ce résultat suggère que les mécanismes de suivi gagneraient à être complétés par des entretiens ciblés ou des dispositifs d'accompagnement permettant de valoriser davantage les informations déjà disponibles.

Ce qui précède confirme qu'un système de suivi durable ne peut pas se limiter à collecter des données mais doit également créer de la valeur pour les organisations qui les produisent. Les résultats du questionnaire montrent que les OSC sont davantage disposées à partager leurs informations lorsqu'elles perçoivent une utilité concrète du processus : retour d'information, visibilité accrue de leurs actions, accès à des espaces de gouvernance, amélioration du plaidoyer ou facilitation de l'accès aux financements. La durabilité d'un système de suivi dépend ainsi autant de la qualité de ses indicateurs que des incitants institutionnels qu'il crée pour les acteur·rices qui y participent.

Une autre leçon importante concerne les modalités de collecte des données. L'analyse (et la complexité de l'exercice) suggère, qu'à petite échelle, il est probablement plus efficace de demander aux OSC de fournir leurs données brutes par projet ou par domaine d'intervention plutôt que de leur

demander de les intégrer directement dans des indicateurs prédéfinis. Une part importante du temps d'analyse a en effet été consacrée à corriger des erreurs de classement, des doublons ou des interprétations divergentes des indicateurs. Il apparaît donc plus pertinent de fournir aux OSC une grille indicative des informations recherchées, en proposant les indicateurs classés par domaines, mais tout en les laissant transmettre les données dans les formats les plus proches de leurs propres systèmes de suivi. Le travail de réconciliation et de consolidation peut ensuite être réalisé de manière centralisée. Cette expérience met cependant en évidence un coût souvent sous-estimé du suivi : le temps nécessaire à la consolidation et à l'interprétation des données. Même avec un échantillon relativement restreint, le traitement des informations s'est révélé particulièrement chronophage. Ce temps de travail doit être anticipé dès la conception du dispositif, tant en termes de ressources humaines que de financement. Il faut donc reconnaître que la mise à l'échelle d'un tel système d'évaluation ne permet probablement pas de réaliser ces analyses manuellement et que d'autres solutions devront être explorées (passer par des consolidations intermédiaires, procéder sous forme d'entretiens semi-directifs, investir dans la formation des OSC pour leur permettre de mieux compléter les données sollicitées, etc.).

Autre point d'intérêt, **l'utilisation de l'intelligence artificielle**, qui se généralise et au sujet de laquelle une réflexion pourrait être portée sur sa pertinence pour faciliter le traitement de données de suivi, présente aussi des limites. Malgré son potentiel pour assister certaines tâches de traitement, l'expérience montre qu'elle n'est pas (encore ?) en mesure d'assurer de manière suffisamment fiable le travail de catégorisation et d'interprétation des données produites par les OSC. Les réponses ouvertes mobilisent des terminologies très diverses, des niveaux de détail variables et des logiques de présentation fortement contextualisées. L'analyse de leur potentiel nécessite une lecture fine et contextualisée que les outils d'IA ne parviennent pas à reproduire sans générer un nombre très significatif d'erreurs, ce qui rend leur utilisation dans ce type de processus contre-productive à ce stade.

Plusieurs pistes alternatives mériteraient d'être explorées davantage. Certaines OSC développent déjà des dispositifs innovants de collecte de données adaptés aux réalités locales. De manière plus générale, les résultats de cette étude plaident pour une meilleure reconnaissance des outils déjà utilisés par les organisations, notamment des plateformes comme KoboCollect, ainsi que pour le développement d'approches hybrides combinant données communautaires, dispositifs institutionnels, sciences citoyennes et suivi scientifique. Une association propose par exemple l'utilisation de capteurs « Climat Tech Sahel » permettant de mesurer à faible coût l'humidité, la salinité, la température ou certains paramètres de fertilité des sols. D'autres OSC s'appuient fortement sur des applications comme Regreening app, pour nourrir leur suivi, ce qui pourrait être intéressant pour une intégration dans les mécanismes de reporting demandés par les institutions. Une réflexion autour de ces approches pourrait contribuer à construire des systèmes de suivi plus robustes, plus inclusifs et mieux adaptés à la diversité des contributions de la société civile à la GMV.

V. RECOMMANDATIONS : COMMENT RENFORCER LA PARTICIPATION DES OSC DANS LA GMV ?

1. Leçons apprises et réussites en matière de suivi de la GMV

L'analyse réalisée dans le cadre de ce rapport met en évidence un paradoxe central. Alors que les contributions de la société civile demeurent insuffisamment visibles dans les dispositifs officiels de suivi et de gouvernance de la GMV, les résultats collectés montrent qu'elles constituent une composante essentielle de sa mise en œuvre effective. Les OSC contribuent à la restauration des terres, au développement de chaînes de valeur, au renforcement des capacités, à la gouvernance locale, à la gestion des ressources naturelles, à la sensibilisation, à la production de connaissances et à la résilience des territoires. Pourtant, une part importante de ces contributions échappe encore aux systèmes institutionnels de reconnaissance et de suivi.

L'un des principaux enseignements de cette étude est qu'il est pourtant possible de documenter les contributions des OSC à la GMV de manière pertinente avec des moyens limités. Malgré les contraintes méthodologiques et les limites de l'exercice, l'analyse de plusieurs dizaines d'organisations et de projets a permis d'identifier des données quantitatives et qualitatives significatives concernant les bénéficiaires, les superficies restaurées, les activités de formation, les dynamiques de gouvernance, les pratiques agroécologiques ou encore les dispositifs économiques soutenus. Cette démonstration de faisabilité constitue un résultat important dans un contexte où les contributions des OSC sont souvent considérées comme difficilement mesurables.

L'étude montre également que les OSC documentent des dimensions de la GMV qui demeurent relativement peu visibles dans les systèmes de suivi existants. Là où les dispositifs institutionnels privilégient souvent les surfaces restaurées, les investissements engagés ou certains indicateurs biophysiques, les OSC mettent davantage en évidence les processus de transformation territoriale : renforcement des capacités, structuration des organisations locales, gouvernance des ressources naturelles, cohésion sociale, sécurisation foncière, autonomisation économique, inclusion des femmes et des jeunes ou encore amélioration de la résilience des ménages. Ces dimensions apparaissent pourtant pleinement cohérentes avec l'évolution récente de la GMV vers une initiative intégrée de développement territorial et de résilience.

L'analyse met également en lumière l'existence de nombreuses capacités déjà présentes au sein de la société civile. Contrairement à certaines perceptions, les OSC ne partent pas de zéro en matière de suivi-évaluation. Nombre d'entre elles disposent déjà d'outils de collecte, de bases de données, de systèmes de suivi de projets, d'enquêtes communautaires ou d'outils numériques. Plusieurs utilisent déjà des systèmes de suivi développés dans le cadre de projets financés par différents bailleurs, ou conçus en interne. La question n'est donc pas uniquement de produire davantage de données, mais également de mieux valoriser, harmoniser et articuler les données déjà existantes.

Enfin, les résultats du questionnaire et des entretiens montrent que les OSC manifestent une réelle volonté de participer davantage aux mécanismes de suivi de la GMV. Toutefois, cette participation apparaît fortement conditionnée à l'existence d'un retour d'information, d'une utilité concrète des données collectées, d'une meilleure reconnaissance institutionnelle et d'un accès plus structuré et formalisé aux espaces de gouvernance. Cette observation constitue l'une des principales leçons de

cette étude : la durabilité du système de suivi de la GMV dépend autant de sa qualité technique que de sa capacité à créer de la valeur pour les acteur·rice·s qui produisent les données.

2. Freins et angles morts persistants en matière de considération des contributions des OSC à la GMV

Malgré les avancées observées ces dernières années, plusieurs obstacles structurels continuent de limiter la reconnaissance des contributions de la société civile à la GMV.

Le premier frein concerne la reconnaissance institutionnelle des OSC. Bien que la stratégie UA 2024–2034 accorde une place plus importante aux approches territoriales et multi-acteurs, les entretiens montrent que de nombreuses organisations continuent de percevoir la GMV comme un dispositif largement piloté par les États, les agences internationales et les grands bailleurs. Plusieurs OSC soulignent leur faible implication dans certains espaces stratégiques de définition des priorités, des critères d'accréditation ou des dispositifs de suivi. Cette situation contribue à entretenir un sentiment de distance entre les ambitions affichées de la GMV et les réalités vécues par les acteurs de terrain.

Le deuxième frein réside dans l'absence persistante d'une compréhension partagée de ce qui constitue une contribution à la GMV. De nombreuses OSC mettent en œuvre des actions pleinement alignées avec les objectifs de restauration, de résilience ou de développement territorial sans pour autant se considérer comme des parties prenantes de la GMV. Certaines associent encore trop la GMV à son image historique de reboisement ou d'initiative bio-environnementale, d'autres estiment que seuls les projets bénéficiant d'un financement explicitement « GMV » peuvent être considérés comme tels. Cette situation contribue à invisibiliser une partie importante des contributions existantes.

L'étude met également en évidence une fragmentation importante des mécanismes de suivi. Observatoire GMV, HRMF, plateformes nationales, coalitions, outils développés par les PTF ou par les OSC elles-mêmes, etc., coexistent sans vraiment être articulés. Cette multiplication des dispositifs contribue à la complexité du paysage institutionnel, à brouiller les messages, complique les remontées d'informations et limite parfois l'appropriation des mécanismes existants.

Les limites des indicateurs actuellement mobilisés constituent un autre angle mort important. Plusieurs indicateurs centraux des systèmes de suivi institutionnels nécessitent des capacités techniques, financières ou scientifiques qui dépassent souvent les moyens des OSC. C'est notamment le cas de certains indicateurs relatifs à la séquestration du carbone, à la matière organique des sols, à la productivité des terres ou à certains impacts de long terme. À l'inverse, plusieurs dimensions importantes pour les OSC demeurent peu visibles dans les systèmes de suivi existants : gouvernance locale, cohésion sociale, participation citoyenne, renforcement des capacités ou encore processus d'apprentissage.

Enfin, le déficit de circulation de l'information apparaît comme un problème transversal. Les OSC soulignent régulièrement l'absence de retours sur les données collectées, les difficultés d'accès aux résultats consolidés, la faible visibilité de leurs contributions dans les rapports officiels et le manque de lisibilité des mécanismes existants. Cette situation réduit les incitations à participer durablement aux systèmes de suivi.

3. Recommandations opérationnelles pour renforcer la prise en compte des contributions des OSC à la GMV

Cette section cherche à consolider les principales recommandations issues de l'analyse. Elle s'articule autour de 5 grands axes d'interventions :

- Axe 1 : Mieux reconnaître et valoriser les contributions existantes des OSC à la GMV
- Axe 2 : Renforcer la participation des OSC dans la gouvernance de la GMV
- Axe 3 : Construire un système de suivi de la GMV plus représentatif et inclusif
- Axe 4 : Améliorer la diffusion des informations et le partage des connaissances
- Axe 5 : Créer des conditions plus favorables à l'adhésion et à l'intégration de la société civile dans la GMV pour favoriser son expansion et sa pérennité

Chacun de ces axes est décliné en une série de recommandations, attribuées à une ou plusieurs parties prenantes, et comprenant un degré de priorité.

A. Axe 1 : Mieux reconnaître et valoriser les contributions existantes des OSC à la GMV

Les recommandations reprises dans l'axe 1 visent à faire en sorte que des contributions existantes des OSC à la GMV, pierres angulaires de sa mise en œuvre, soient plus visibles et mieux reconnues par l'ensemble des parties prenantes.

N.	Recommandations	Cibles	Priorité
1.1	Clarifier publiquement et de manière univoque les critères permettant de définir ce qui constitue une contribution à la GMV, en co-construction avec la société civile. Ce travail devrait être mené de manière participative et large, idéalement en incluant des processus décentralisés aux niveaux nationaux. Une définition plus claire et partagée permettrait d'améliorer la reconnaissance des contributions existantes et de renforcer l'appropriation de la GMV par les acteurs de terrain. Un travail équivalent pourrait être fait sur les modalités de gouvernance, avec l'identification des différents types d'acteurs et leur rôle/fonction, même s'il n'est que consultatif.	Institutions de la GMV / en lien avec la société civile	Elevée
1.2	Suite à la formalisation des critères de contribution à la GMV, ouvrir un vaste processus « d'accréditation GMV », c'est à dire un mécanisme formel de reconnaissance des contributions des OSC. Celui-ci pourrait prendre la forme d'un système d'accréditation simplifié, d'un registre des initiatives contribuant à la GMV ou d'un mécanisme de valorisation des bonnes pratiques par exemple. Quelle qu'en soit la forme, il sera nécessaire de sensibiliser largement à ce sujet, d'accompagner les OSC dans la reconnaissance de leur accréditation, et de communiquer sur les avantages à	Institutions de la GMV / en lien avec la société civile	Elevée

	s'inscrire dans les processus officiels de contribution à la GMV.		
1.3	Pour les OSC : Oser revendiquer davantage leurs contributions à l'initiative GMV. De nombreuses organisations mettent déjà en œuvre des activités pleinement alignées avec les objectifs de la GMV sans nécessairement les présenter comme telles. Une meilleure appropriation de ce cadre pourrait contribuer à renforcer leur visibilité institutionnelle et leur capacité d'influence. De manière corolaire, les OSC gagneraient également à intégrer plus explicitement les références à la GMV dans leurs stratégies, leurs projets, leurs activités de communication et leurs dispositifs de suivi lorsque cela est pertinent. De même, les OSC gagneraient à revendiquer davantage leur rôle dans les espaces de concertation, les mécanismes de suivi et les processus de décision liés à la GMV.	Société civile (Réseaux, plateformes, ONG, OP, etc.)	Moyenne
1.4	Valoriser davantage les contributions des OSC dans les communications et les rapports officiels de la GMV et des PTF. Les rapports de suivi, les plateformes institutionnelles, les événements de la GMV et les supports de communication devraient documenter de manière plus systématique les contributions de la société civile. Cette visibilité contribuerait à renforcer la reconnaissance institutionnelle des OSC, à illustrer la diversité des formes de contribution à la GMV et à favoriser l'appropriation de l'initiative par les acteurs de terrain. A titre d'exemple, l'Observatoire GMV pourrait visibiliser de manière systématique les partenaires d'implémentation de la société civile dans les projets référencés, et non pas seulement les bailleurs.	Institutions GMV Observatoire PTF	Moyenne

B. Axe 2 : Renforcer la participation des OSC dans la gouvernance de la GMV

Les recommandations reprises dans l'axe 2 visent à lever les freins à la participation des OSC à la gouvernance de la GMV, partant du principe d'un lien intrinsèque entre contribution et participation. Ainsi, renforcer de manière globale la participation des OSC aux processus de décisions de la GMV permet non seulement d'atteindre un rééquilibrage des pouvoirs juste et nécessaire dans la gouvernance (les OSC étant les principales actrices de la mise en œuvre de la GMV), mais également de renforcer durablement l'efficacité de la mise en œuvre de la GMV par une meilleure prise en compte de l'expertise des premières intéressées, tout en favorisant son extension par une plus grande adhésion à l'initiative.

N.	Recommandations	Cibles	Priorité
2.1	Pour les OSC : s'engager conjointement dans un plaidoyer auprès des institutions GMV pour renforcer la prise en compte des perspectives de la société civile, dans un	Société civile : réseaux, plateformes, ONG, OP, etc.	Elevée

	Momentum où certaines décisions semblent discutées au niveau continental et régional sans leur participation. Le manque de concertation à ce sujet ne peut qu'affaiblir les revendications en ce sens. Ce plaidoyer implique de cibler les dynamiques nationales (auprès des ministères, des agences/structures, coalitions etc.) et au niveau régional (notamment à travers les réseaux, plateformes, etc.).		
2.2	Pour les institutions : Renforcer la reconnaissance politique et institutionnelle des OSC dans la gouvernance de la GMV. Considérant la reconnaissance apportée dans la documentation de l'UA au rôle essentiel des OSC dans la GMV, et les constats du travail réalisé quotidiennement sur le terrain, les institutions gagneraient à considérer les OSC non pas seulement comme des opératrices de terrain ou des bénéficiaires de politiques publiques, mais aussi comme des partenaires, véritables parties prenantes à part entière de la définition, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'initiative. A ce titre, les OSC méritent leur place dans la définition des « règles du jeu ».	Institutions GMV	Elevée
2.3	Concrétiser une place concrète pour les OSC dans la gouvernance GMV. Bien que la structuration finale de la place des OSC dans la GMV ne soit pas encore définie (Conseil des OSC ? Communauté des acteurs non étatiques de la GMV?, Cadres de concertation multi-acteurs ? Unités communautaires et de développement durable intégré?, etc.), il est nécessaire de déterminer la forme que prendra la formalisation de la participation des OSC aux processus de gouvernance via des termes de références, ou tout autre outil, précisant clairement les espaces auxquels elles peuvent participer, à quelles conditions, et avec quelle fréquence, pour permettre une plus grande prévisibilité et une structuration au sein de la société civile. La société civile pourra ainsi s'organiser en amont pour assurer sa représentativité, la remontée des éléments à communiquer depuis la base, et bien sûr la redevabilité qui en découlera.	Institutions GMV	Elevée
2.4	Pour les OSC : Investir davantage les espaces de dialogue et de concertation autour de la GMV. Si plusieurs mécanismes existent déjà (plateformes nationales, coalitions, réseaux, etc.), ils restent parfois peu investis ou insuffisamment représentatifs. Les OSC gagneraient à renforcer leur participation à ces espaces afin d'influencer davantage les débats sur les priorités, les indicateurs et les mécanismes de gouvernance de la GMV, et de faire jouer en leur faveur le « poids du nombre », l'UNCDD ayant identifié près de 10.000 OSC contribuant à la GMV.	Société civile	Moyenne

C. Axe 3 : Construire un système de suivi de la GMV plus représentatif et inclusif

Les recommandations de l'axe 3 s'intéressent à la mise en place d'un système de suivi plus représentatif et plus inclusif de la GMV, en lien avec l'objectif MELA de l'Union Africaine. En s'appuyant sur un système de suivi et évaluation « OSC-Friendly », conçu pour prendre en compte les capacités, les besoins, les contraintes et les facteurs motivants les OSC, leur adhésion et participation à la démarche MELA serait bien plus importante et plus durable.

N.	Recommandations	Cibles	Priorité
3.1	Ouvrir un processus participatif avec les OSC pour (re)définir la stratégie de suivi de la GMV, telle qu'initiée dans la stratégie UA. Ce processus s'appuierait sur un cadre de reconnaissance élargi des contributions à la GMV permettant de mieux prendre en compte les contributions sociales, institutionnelles et économiques. Ce processus mériterait de s'inscrire dans la durée, à travers des approches itératives, et en impliquant l'ensemble des parties prenantes GMV. Une approche hybride d'évaluation incluant des méthodes participatives et basées sur les sciences citoyennes et articulant : données institutionnelles, données produites par les OSC, télédétection et outils satellitaires et recherche scientifique, est recommandée. Au niveau pratique, ce processus devrait mobiliser les OSC à travers les canaux habituels (OSC dans le radar de la GMV car participant aux événements GMV) et via une manifestation d'intérêt ouverte à toutes les OSC contribuant à la GMV. Ce processus pourrait aussi être décentralisé via les coalitions nationales, quand elles existent, et/ou directement par la structure nationale et l'appui de l'APGMV si nécessaire. Une seconde étape pourrait être organisée au niveau régional, par exemple accolée à une Semaine GMV, et avec des représentant·e·s de la société civile de chaque pays. Pour ce faire, il faudrait lever les freins à la participation des OSC à un mécanisme de cette ampleur, en assurant le financement de ces rencontres et le défraiement des frais des participant·e·s	Institutions GMV	Elevée
3.2	Collaborer en faveur d'une harmonisation minimale de la méthode de collecte de certaines données fréquemment suivies (ex : nombre de bénéficiaires, superficies restaurées, formations réalisées, organisations accompagnées, pratiques agroécologiques adoptées ou activités économiques soutenues, etc.). Cette harmonisation faciliterait la consolidation des contributions à différentes échelles et renforcerait la force d'impact des OSC.	Institutions GMV Société civile	Moyenne
3.3	Renforcer les collaborations avec la recherche et les institutions académiques. Puisque l'analyse souligne les limites de certaines données produites par les projets, notamment sur les questions de résilience, de sécurité alimentaire, de revenus ou de suivi	Institutions GMV Société civile Recherche	Moyenne

	environnemental de long terme, le développement de partenariats avec des universités, centres de recherche, etc. pourrait permettre de renforcer la qualité des données produites et leur reconnaissance par les institutions GMV. Cela implique de renforcer la prise en compte de ces aspects dès la conception des projets. Créer des ponts et partager des réflexions avec des acteurs de la recherche pour imaginer des dispositifs combinant les expertises mutuelles permettrait de mieux documenter les changements.		
3.4	Pour les réseaux/ plateformes : Soutenir la société civile dans des efforts de réflexion sectorielle autour de l'harmonisation d'indicateurs de suivi. Si le renouvellement d'un système de suivi doit être sensible au risque d'invisibilisation des contributions spécifiques à chaque organisation, il doit néanmoins pouvoir s'appuyer sur une base commune, que ce soit de par sa méthodologie pour la collecte de données similaires, ses éléments de langages, ou même son formatage. Les réseaux et plateformes peuvent avoir un rôle dans la structuration des réflexions qui devraient nécessairement accompagner ce processus.	Réseaux et plateforme	Moyenne
3.5	Approfondir la présente étude et le mécanisme proposé de suivi pour en tester plus largement la pertinence et la faisabilité : ○ Réviser le premier set d'indicateurs sur la base des résultats obtenus lors de la première expérimentation, avant d'élargir progressivement le nombre d'OSC impliquées dans la collecte de données pour tester la robustesse des indicateurs proposés à plus grande échelle. ○ Poursuivre la collecte de données initiée via ce rapport dans le cadre du projet PASS-LCD, pour documenter de manière plus large et solide la contribution des OSC à la GMV, en élargissant la collecte aux pays d'Afrique centrale et de l'Est. Ce travail viserait à renforcer la documentation des contributions de la société civile à la GMV, permettant ultimement de justifier l'importance stratégique de l'associer à sa mise en œuvre. ○ Approfondir les dimensions actuellement peu documentées, notamment la résilience, les revenus, la sécurité alimentaire, la gouvernance locale ou les dynamiques de transformation territoriale. ○ Poursuivre une réflexion plus large sur la manière de mesurer la GMV elle-même, en investissant la recherche d'indicateurs d'impact. ○ Tester des mécanismes de remontée des données en parallèle au perfectionnement des indicateurs. Puisque le défi n'est pas uniquement de définir de bons indicateurs, mais également d'assurer leur circulation	CARI / partenaires du projet PASS-LCD	Elevée (compte tenu du Momentum des décisions en cours de discussion par les institutions GMV)

	entre les OSC, les coalitions, les structures nationales et les dispositifs continentaux, de futurs travaux gagneraient à expérimenter concrètement différentes courroies de transmission des données afin d'identifier les modèles les plus robustes, les moins coûteux et les plus adaptés aux réalités des OSC.		
3.6	Réaliser une étude recensant particulièrement les différents outils et systèmes d'évaluation utilisés par les OSC, y compris ceux conçus en interne si pertinents (type Kobo-collect, Climat Tech Sahel, etc.). Ce travail permettrait d'analyser les matériaux internes aux OSC et/ou des outils qu'elles utilisent pouvant être remobilisés pour le suivi harmonisé de la GMV.	Institutions GMV et/ou réseaux/plateformes d'OSC	Moyenne
3.7	Développer des approches hybrides combinant données communautaires, données institutionnelles et télédétection, et s'appuyer sur les sciences citoyennes. L'analyse concluant aux limites des approches reposant sur une seule source d'information, une piste particulièrement prometteuse consisterait à expérimenter des dispositifs articulant : données de projets, observations communautaires, sciences citoyennes, télédétection, avec les dispositifs institutionnels existants. De futurs travaux pourraient aussi tester : des mécanismes de collecte communautaire, des outils simples utilisables hors connexion, des dispositifs de suivi participatif, des collaborations entre OSC, communautés et recherche, etc.	Institutions GMV et/ou réseaux/plateformes d'OSC Recherche	Moyenne/ processus de long terme

D. Axe 4 : Améliorer la diffusion des informations et le partage des connaissances

Partant du constat d'une connaissance/compréhension limitée de la part de la société civile de la GMV, (de sa gouvernance, de ses mécanismes, de son fonctionnement, etc.), ainsi que d'une perception générale de grande complexité, les recommandations de l'axe 4 cherchent à améliorer la diffusion des informations et le partage des connaissances envers la société civile et entres acteurs de la GMV.

N.	Recommandations	Cibles	Priorité
4.1	Améliorer, renforcer et simplifier la communication institutionnelle sur la GMV en développant des éléments de langage uniformes, reflets d'une vision commune de la GMV entre toutes ses institutions. La réflexion pourrait aller jusqu'au questionnement de l'utilité et à la rationalisation des potentiels doublons dans le suivi et la communication GMV, qui contribuent actuellement à brouiller les messages. Un diagnostic de communication institutionnelle pourrait être utile pour identifier les outils et publications existants et diffusés par les institutions, leur portée, leur utilité pour les bénéficiaires et leur appréciation.	Institutions GMV principalement APGMV	Elevée

4.2	Renforcer les mécanismes de retour d'information vers les OSC. Les données collectées, notamment en matière de suivi des contributions GMV, ne devraient pas uniquement alimenter les dispositifs de reporting internationaux, mais également être restituées aux territoires afin de soutenir l'apprentissage collectif, la planification et le plaidoyer. Le principe directeur devrait être l'utilité de ces données pour les OSC les récoltant, et ultimement pour les communautés. Un travail mérite ainsi d'être engagé sur les objectifs des évaluations, ainsi que sur la déclinaison de ces évaluations en modalités différenciées selon les parties prenantes et selon ces objectifs recherchés.	Institutions GMV	Moyenne/ processus au long cours
4.3	Renforcer les capacités des parties prenantes sur la connaissance de la GMV, et leurs capacités pour sensibiliser sur ce sujet. Au-delà d'un focus sur le renforcement des connaissances des OSC et des réseaux, un accent devrait aussi être mis sur la formation des médias, des relais communautaires et religieux, et plus généralement des parties prenantes pouvant contribuer à la sensibilisation sur la GMV. L'image actuelle de la GMV souffrant d'une certaine « cacophonie » et de critiques répétées, il semble important d'investir pour mieux faire connaître sa nature, en passant également par la formation des parties qui communiquent ou peuvent communiquer à son sujet, plutôt que de s'appuyer uniquement sur les institutions.	Institutions GMV Réseaux et plateformes de la société civile	Moyenne/ processus au long cours
4.4	Capitaliser sur les OSC pour renforcer la sensibilisation et la compréhension de la GMV au sein de la société civile. Si les institutions ont un rôle à jouer dans le renforcement de leur communication, les plateformes et réseaux sont aussi des courroies clés de divulgation, de traduction et de sensibilisation. Les OSC ont un rôle pour sensibiliser les communautés et des partenaires locaux à la GMV en tant qu'interfaces privilégiées entre les dispositifs institutionnels et les territoires, afin de vulgariser et de promouvoir la GMV, éléments nécessaires à son appropriation durable. La série des « Repères pour comprendre et agir », développée par le CARI, est un bon exemple de ce que les OSC peuvent produire en matière de vulgarisation visant à offrir un contenu opérationnel pour les OSC.	Institutions GMV Réseaux et plateformes de la société civile	Moyenne/ processus au long cours
4.5	Documenter davantage les transformations sociales, institutionnelles et territoriales pour lesquelles les OSC œuvrent. La société civile gagnerait à documenter plus systématiquement ces transformations (ex : gouvernance locale, cohésion sociale, sécurisation foncière, participation citoyenne, gestion concertée des ressources naturelles,	Réseaux et plateformes de la société civile Recherche	Moyenne/ processus au long cours

	renforcement du pouvoir d'agir ou résilience communautaire, etc.), afin de mieux démontrer sa valeur ajoutée spécifique dans la GMV.		
4.6	Développer/renforcer des capacités de capitalisation et de production de connaissances. L'analyse montre que les OSC produisent déjà une grande quantité d'informations utiles, mais que celles-ci restent souvent dispersées dans des rapports de projets, des bases de données internes ou des évaluations peu diffusées. Les OSC pourraient investir davantage et collaborer pour partager leur capitalisation, la production de synthèses, d'études de cas et de retours d'expérience afin de renforcer leur visibilité et leur crédibilité dans les débats sur la GMV. Les réseaux et plateformes pourraient avoir un rôle dans l'organisation de ces processus.	Réseaux et plateformes de la société civile Recherche	Moyenne/ processus au long cours
4.7	Renforcer les échanges Sud-Sud et les apprentissages entre territoires. L'analyse montre que de nombreuses OSC développent des innovations pertinentes, mais souvent peu connues au-delà de leur territoire d'intervention. Les plateformes pourraient davantage jouer un rôle d'échange d'expériences, de capitalisation et de diffusion des innovations développées par les OSC, qu'il s'agisse de pratiques agroécologiques, de dispositifs de gouvernance locale, de mécanismes de gestion concertée des ressources naturelles ou d'outils de suivi communautaire. En parallèle, les OSC ont un rôle important pour documenter (y compris via leurs collaborations) la manière dont leurs interventions contribuent à la GMV.	Institutions GMV Réseaux et plateformes de la société civile Recherche	Moyenne/ processus au long cours
4.8	Mutualiser certains outils de suivi, développer des cadres communs de collecte de données et favoriser les échanges de pratiques entre organisations. Une telle approche permettrait de réduire les coûts de collecte tout en améliorant la qualité des informations disponibles.	Réseaux et plateformes de la société civile Recherche	Moyenne
4.9	Pour les réseaux/ plateformes : Développer une fonction de veille et d'analyse critique de la GMV, en renforçant le rôle naturel de production de connaissances sur la GMV des réseaux et plateformes de la société civile. La présente analyse démontre à quel point la société civile dispose d'informations précieuses sur la GMV qui en complètent utilement les lectures institutionnelles, et travaillent parallèlement sur des productions pertinentes pour toutes. Les plateformes pourraient renforcer leur rôle de veille stratégique, de suivi des processus institutionnels, de documentation et d'analyse critique des politiques, des investissements, des mécanismes de gouvernance et des résultats de la GMV. Cette fonction contribuerait à enrichir	Réseaux et plateformes de la société civile Recherche	Moyenne/ processus au long cours

	les débats et à faire émerger des dimensions parfois peu visibles dans les approches institutionnelles.		
4.10	Pour les réseaux/ plateformes : Développer une capacité collective de collecte de données et d'évidences. Partant du principe qu'une partie du défi de visibilité des OSC réside dans leur difficulté à présenter des données consolidées à l'échelle nationale ou régionale, les réseaux/plateformes pourraient jouer un rôle plus structurant dans l'agrégation, l'analyse et la valorisation des données produites par leurs membres. L'objectif ne serait pas seulement de documenter des projets individuels, mais de démontrer la contribution collective de la société civile à la GMV.	Réseaux et plateformes de la société civile Recherche	Moyenne/ processus au long cours
4.11	Spécifiquement pour l'AP-GMV : nettoyer rapidement la base de données de l'AP GMV/ accélérateur, en se concentrant sur les projets reconnus GMV (zones et thématiques d'intervention validées), suite à un consensus sur cette notion. Même si l'APGMV est tributaire des données partagées par les Etats concernant les projets, tout délais dans le « nettoyage » de sa base de données fragilise la crédibilité non seulement de la plateforme, mais également de l'ensemble du système GMV. Dans le même temps, il semble important de corriger de manière systématique le manque de visibilité offert par la plateforme aux contributions des OSC dans certains projets déjà listés, à minima en incluant le nom des partenaires d'implémentations de la société civile dans les projets identifiés, l'absence de cette donnée était significative d'une certaine vision peu reconnaissante des OSC¹⁵⁹.	APGMV	Elevée
4.12	Compléter la présente analyse une fois les premiers travaux intentionnels sur les critères d'accréditation GMV publiés par l'APGMV, et y inclure une réflexion critique, comparée à la caractérisation des OSC déjà réalisée. L'objectif serait d'évaluer le nombre d'OSC (parmi celles déjà documentées), qui « passeraient » la certification GMV, permettant ainsi de donner un avis sur l'adéquation de la méthodologie proposée par les acteurs institutionnels, avec les caractéristiques des OSC identifiées.	CARI/ partenaires du projet PASS LCD	Elevée

¹⁵⁹ Quelques exemples de ce problème : <https://amp-ggw-pr-4202.de.ampsite.net/TEMPLATE/reamp/modules/activity/preview/index.html#/activity/40> ou <https://amp-ggw-pr-4202.de.ampsite.net/TEMPLATE/reamp/modules/activity/preview/index.html#/activity/105>, consultés le 5 mai 2026

E. Axe 5 : Créer des conditions plus favorables à l'adhésion de la société civile à la GMV et à son expansion

La dernière série de recommandations constituant l'axe 5, plus transversale, s'intéresse à créer des conditions plus favorables à l'adhésion et à la participation de la société civile à la GMV, à tous les niveaux. La logique de changement repose sur le fait qu'une meilleure participation globale des OSC à l'initiative ne pourra qu'être bénéfique à son renforcement, à son expansion, et ultimement à sa pérennité.

N.	Recommandations	Cibles	Priorité
	Reconnaître les coalitions nationales comme partenaires de gouvernance, de suivi de la GMV, et interfaces clés entre institutions et OSC. A ce titre, soutenir directement et financièrement la constitution des coalitions afin d'accélérer leur opérationnalisation, leur rôle semblant essentiel en tant que « chaînons manquant » des dispositifs de suivi entre OSC, et structures GMV. Elles pourraient jouer pleinement leurs rôles d'espaces de concertation, de plaidoyer, de contribution aux réflexions en cours, d'intelligence collective, de consolidation des données et de dialogue politique, sous réserve de se voir donner les moyens de leur potentiel. Dans cet ordre d'idée, il semble plus efficace de soutenir la fonctionnalité de structures/mécanismes existants, plutôt que de rajouter des superpositions d'organes.	Structures nationales GMV Institutions GMV	Elevée
	Développer des mesures incitatives et motivantes pour encourager les OSC à s'inscrire dans le système GMV, et à y contribuer directement. Cette recommandation est en lien avec la recommandation de la Stratégie UA suggérant de « <i>célébrer et mettre en évidence les meilleures pratiques en créant des processus d'attribution et de reconnaissance qui récompensent l'action collective et encouragent le partage des leçons et l'innovation</i> ». Ces incitants peuvent être financiers (comme l'accès réservés à certains financements pour les OSC accréditées GMV et contribuant à la collecte d'informations), ou via l'accompagnement ciblé et le renforcement des capacités, ainsi que via une visibilité accrue offerte aux partenaires.	Structures nationales GMV Institutions GMV	Elevée
	Renforcer l'accès direct de la société civile aux financements de la GMV, signe de la reconnaissance de leurs contributions et facteur de mobilisation collective, via des processus transparents d'appels à projets notamment. Cet accès devrait aussi se traduire par des financements spécifiques GMV à l'échelle locale, y compris, par exemple, via des financements en cascades ou des sous-subsventions, issues de projets de plus grande envergure, permettant de limiter les frais de gestion, et d'ancrer les contributions localement. Cette recommandation est étroitement liée à la définition/ certification de ce qu'est une intervention	Institutions GMV PTF	Elevée

	estampillée GMV, pour que les financements puissent percoler jusqu'aux bénéficiaires pertinents.		
	Creuser la question des « financements GMV », en réalisant un mapping des financements existants, qu'ils soient directement estampillés GMV ou permettant de contribuer à des activités assimilables même si elles ne sont pas classées comme telles. Cela renforcerait la visibilité sur les perspectives financières, pourrait encourager certaines OSC à orienter leurs demandes de financements vers de nouvelles lignes, et nourrirait le plaidoyer sur la question des moyens mis à disposition des OSC pour la mise en œuvre de la GMV.	Réseaux/ plateforme de la société civile Recherche	Elevée
	Renforcer les coopérations et synergies entre réseaux et plateformes liées à la GMV. Partant du principe que tout.e.s participant de bonne foi aux mêmes buts, une réflexion utile pourrait contribuer à rationaliser et mieux connecter les initiatives existantes de la société civile concernant le suivi de la GMV, dans l'optique de renforcer l'effectivité et la lisibilité de l'écosystème. En ce sens, les collaborations documentées par cette étude et celles approfondies pendant son déroulement, démontrent l'efficacité de réflexions conjointes, des apprentissages collectifs, des capitalisations croisées et de la coopération entre partenaires.	Réseaux/ plateforme de la société civile	Moyenne, travail au long cours
	Préparer la société civile à participer aux espaces de gouvernance GMV et à exercer son rôle au sein de la GMV. Puisque les recommandations adressées aux institutions plaident pour une plus grande ouverture des espaces de gouvernance, à la société civile, il faudra que celle-ci soit capacisée et motivée pour y prendre pleinement sa place. Les plateformes pourraient renforcer les capacités de leurs membres sur la stratégie UA, les mécanismes de gouvernance de la GMV, les cadres de suivi, les enjeux de plaidoyer et les modalités de participation aux processus régionaux et continentaux, etc.	Réseaux/ plateforme de la société civile	Elevée
	Réaliser une étude pour mieux connaître et identifier le rôle des collectivités locales dans la GMV. Considérant le peu d'informations disponibles à ce sujet au regard des interactions naturelles entre ces collectivités et la société civile, ainsi que leurs capacités de coordination à l'échelle des territoires, une meilleure connaissance du rôle des collectivités dans la GMV et de leurs interactions avec la société civile pourrait renforcer les synergies et conduire à de nouvelles opportunités de collaboration.	CARI / partenaires du projet PASS-LCD	Moyenne
	Étudier les rapports entre mesure, visibilité et gouvernance. De futurs travaux pourraient approfondir la manière dont les systèmes de suivi influencent la visibilité des acteur·rice·s, l'accès aux financements, la reconnaissance institutionnelle, la participation à la gouvernance, la définition même des	CARI / partenaires du projet PASS-LCD Recherche	Moyenne

	priorités de la GMV, en considérant sa mesure non seulement comme un outil technique mais également comme un objet politique.		
--	---	--	--

CONCLUSIONS

Près de vingt ans après son lancement, la Grande Muraille Verte apparaît aujourd'hui comme une initiative mouvante et en profonde transformation. Initialement conçue comme une réponse à la désertification dans les zones sahélo-sahariennes, elle est progressivement devenue un projet continental de restauration des paysages, de résilience des territoires et de développement durable, mobilisant une diversité croissante d'acteurs, de dispositifs et de financements. Cette évolution s'est accompagnée d'une reconnaissance croissante de la nécessité d'approches intégrées, territorialisées et multi-acteurs. Pourtant, l'analyse menée dans le cadre de ce rapport met en évidence un paradoxe persistant : alors que les stratégies récentes de l'Union africaine reconnaissent explicitement le rôle des communautés, des OSC et des dynamiques territoriales dans la réussite de la GMV, ces contributions demeurent encore insuffisamment visibles dans les mécanismes de gouvernance, de suivi et de valorisation de l'initiative.

Les résultats de cette étude confirment en effet que les OSC sont l'un des principaux moteurs de mise en œuvre de la GMV. Elles restaurent des terres, accompagnent les communautés, renforcent les capacités locales, développent des chaînes de valeur, soutiennent l'adaptation aux changements climatiques, produisent des connaissances, facilitent le dialogue entre acteurs et contribuent à l'ancrage territorial des actions. Dans de nombreux cas, elles mettent en œuvre des activités pleinement alignées avec les objectifs de la GMV sans nécessairement être reconnues, ni parfois même se reconnaître elles-mêmes, comme des actrices de l'initiative. Ainsi, au-delà de son rôle « d'exécutante » de la GMV, la société civile mériterait plutôt d'être reconnue comme un véritable partenaire, producteur de connaissances et force de proposition pour la réussite de la GMV. Ce changement de paradigme serait bénéfique pour l'appropriation de la GMV par les OSC, leur permettant de mieux se reconnaître dans la vision collective et transformatrice de la GMV.

La GMV souffre probablement ainsi plus d'un problème de mesure et de suivi, que d'un problème de résultats. Une partie importante du débat autour des « 4 % de réalisation » de la GMV évalués par la CNULCD ou du retard de la GMV, repose sur des systèmes de suivi qui captent imparfaitement ce qui est effectivement réalisé sur les territoires. Sans pouvoir statuer sur le succès de la GMV, l'analyse contribue à démontrer qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de dispositif permettant de photographier de manière juste et appropriée l'avancement de la GMV (ou son échec). Cette situation révèle que la question du suivi des contributions à la GMV ne relève pas uniquement d'un défi technique ou méthodologique. Elle interroge les mécanismes de reconnaissance de ces contributions, la circulation des informations, les équilibres de pouvoir entre parties prenantes et les formes de gouvernance de l'initiative.

Déterminer ce qui est mesuré, qui produit les données, quelles contributions sont reconnues et lesquelles demeurent invisibles n'est pas neutre. Ces choix contribuent à façonner la manière dont la GMV est comprise, pilotée et financée, leur octroyant une dimension organiquement politique, ce qui devrait être reconnu et assumé comme tel par l'ensemble des parties prenantes, pour dépasser de manière consensuelle et constructive les enjeux de représentation et de légitimité causés par ce biais. Les indicateurs mesurant la GMV sont des instruments de pouvoir, avec ce que cela comporte de défis et d'opportunités pour les parties prenantes de la GMV et ultimement pour l'orientation stratégique et la mesure du succès de la GMV.

L'expérimentation conduite dans le cadre de cette étude démontre néanmoins qu'il est possible de documenter les contributions des OSC à partir d'indicateurs relativement simples, accessibles et compatibles avec les capacités de collecte de nombreuses organisations. Elle montre également que certaines dimensions particulièrement investies par la société civile (gouvernance locale, participation communautaire, renforcement des capacités, cohésion sociale, gestion concertée des ressources naturelles ou encore développement économique territorial, etc.) restent encore insuffisamment valorisées dans les principaux dispositifs de suivi existants. Au-delà des indicateurs eux-mêmes, cette étude met en évidence l'existence d'un important potentiel de production de connaissances au sein de la société civile. Les OSC disposent d'informations riches, souvent uniques, sur les transformations territoriales à l'œuvre, les dynamiques communautaires, les innovations locales et les défis de mise en œuvre de la GMV. Ces connaissances constituent une ressource stratégique pour améliorer la compréhension de l'initiative et renforcer sa capacité d'apprentissage collectif.

La GMV 2.0 ouvre une fenêtre d'opportunité pour renforcer la GMV et « corriger » certaines de ses limites. Le contexte semble favorable avec la Stratégie UA 2024-2034, mais aussi avec les réflexions en cours sur la définition des projets GMV et l'accréditation qui en suivra, ainsi que sur l'opérationnalisation progressive des coalitions nationales, et plus globalement sur la mobilisation de nombreuses parties prenantes, dont la société civile en premier lieu, dans les réflexions sur le suivi de la GMV. A un moment stratégique où les règles sont encore en train d'être écrites, offrir une place plus juste et représentative à la société dans leur conception serait une juste reconnaissance de ses contributions. La réussite de la GMV dépendra en effet en grande partie de sa capacité à devenir un projet partagé, compris et porté par l'ensemble des acteur·rice·s qui la mettent concrètement en œuvre.

À travers cette étude, le projet PASS-LCD ne prétend donc pas clore le débat. Il ouvre au contraire un chantier de réflexions et d'expérimentations qui reste largement à poursuivre. Les résultats obtenus montrent qu'une meilleure prise en compte des contributions de la société civile est non seulement possible, mais indispensable pour disposer d'une lecture plus juste, plus complète et plus crédible de l'avancement réel de la GMV, bénéfique pour l'ensemble du dispositif, et ultimement pour les populations de la zone de la grande muraille verte.

ANNEXES

ANNEXE 1 - Liste de la documentation produite dans le cadre de ce rapport

1. Tableau synthétique des dispositifs de suivi de la GMV
2. Tableau de catégorisation des indicateurs de monitoring GMV par rapport aux domaines de la Stratégie UA
3. Proposition d'indicateurs pertinents mesurer les contributions des OSC à la GMV
4. Questionnaire à destination des OSC sur leurs contributions à la GMV
5. Tableau récapitulatif des données utilisables de contribution des OSC à la GMV
6. Tableau des OSC et de leurs projets contribuant à la GMV
7. Compte-rendu de 9 entretiens complémentaires avec des acteurs GMV

ANNEXE 2 - Bibliographie

Documents stratégiques et institutionnels GMV

- Union Africaine (2024). *Stratégie de l'Initiative de la Grande Muraille Verte de l'Union Africaine et Cadre décennal de mise en œuvre 2024–2034 : Renforcer la restauration des écosystèmes et la résilience des moyens de subsistance.*
- Union Africaine (2013). *Agenda 2063 de l'Union Africaine.*
- Union Africaine/ APGMV (2021). Initiative Grande Muraille Verte/ Plan d'Investissements Prioritaires Décennal, PIPD 2021-2030.
- Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV). *Théorie du changement de la Grande Muraille Verte.* Observatoire GMV.

Cadres de suivi et systèmes de monitoring GMV

- Great Green Wall Accelerator. *Harmonized Results Management Framework (HRMF).*
- Great Green Wall Accelerator. *Great Green Wall Partnership and Monitoring Platform (GWMPMP).*
- Great Green Wall Accelerator. *HRMF Guidance Note*

Rapports institutionnels et études sur la GMV

- CNULCD / UNCCD (2020). *La Grande Muraille Verte : état de mise en œuvre et perspectives à l'horizon 2030.*
- CNULCD / UNCCD (2022). *Mobilisation des acteurs non étatiques de la Grande Muraille Verte.*
- UNCCD (2023). *Examen indépendant de l'accélérateur de la Grande Muraille verte, Résumé des principaux résultats et conclusions,*
- Rapport de la Semaine de la Grande Muraille Verte.

Travaux de la société civile et du projet PASS-LCD

- CARI, ReSaD, ENDA Pronat. Documents du projet PASS-LCD.
- Sawadogo, M.-A. (2024). *Caractérisation et analyse de la contribution des OSC sahéliennes aux objectifs de la Grande Muraille Verte.*
- Cucchi, A. (2025). *Analyse de 12 entretiens d'OSC contribuant à la Grande Muraille Verte.*
- CARI, Atelier régional sur la contribution de la société civile aux dispositifs de suivi de la GMV, Saly, Sénégal, 7–9 octobre 2025. Compte-rendu.
- ReSaD. *Pour une mobilisation en faveur de la prise en compte des actions de la société civile dans la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte.*
- CARI. *Note de décryptage de la stratégie UA*

- CARI. *Note descriptive et analytique sur la participation de la société civile aux cadres de gouvernance de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel*
- CARI. *L'observatoire de la Grande Muraille Verte, Note informative*
- CARI. *La PANE-GMV, Note informative*
- CARI. *Le mécanisme de suivi des actions de la GMV au Burkina Faso, Note informative*
- PANE-GMV. *Présentation power-point du 8/10/2025, Atelier régional GMV du Sénégal*

Références scientifiques et critiques mobilisées

- CIFOR-ICRAF (2026). Compte-rendu du Séminaire résidentiel de Djibouti 2026
- CIFOR-ICRAF (2026). Power-point K4GGWA du CIFOR-ICRAF sur les coalitions nationales présenté en février 2026
- Scoones, I. & Toulmin, C. (2021). Travaux sur les narratifs de la désertification et les politiques sahéliennes.
- Mazzero, J. (2021). Référence citée dans le rapport UNCCD sur la gouvernance et la participation des acteurs non étatiques.
- PASTRES (2021). *La Grande Muraille Verte pour le Sahel : commencer par des solutions locales.*
- World Resources Institute (WRI), travaux sur la restauration des paysages et le monitoring.

Sites internet consultés

Les sites internet ci-dessous ont été consultés entre mars 2025 et juin 2026 afin d'accéder aux documents stratégiques, bases de données, plateformes de suivi et ressources institutionnelles mobilisées dans le cadre de cette étude. Les informations utilisées dans le rapport proviennent prioritairement des documents officiels téléchargés à partir de ces plateformes et non des contenus web eux-mêmes.

- Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV)
<https://www.greatgreenwall.org>
- Observatoire de la Grande Muraille Verte
<https://ggwobservatory.org>
- Tableau de bord de l'Observatoire GMV
<https://ggw-dashboard.dgstg.org>
- Union Africaine (UA)
<https://au.int>
- Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD / UNCCD)
<https://www.unccd.int>

- Great Green Wall Accelerator
<https://www.greatgreenwallaccelerator.org>
- Great Green Wall Partnership and Monitoring Platform (GWMPMP)
<https://gwpmp.org>
- K4GGWA Platform (Knowledge for Great Green Wall Action)
<https://k4ggwa.org>
- Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)
<https://www.oss-online.org>
- Système de Suivi de la Dégradation des Terres (SSDT)
<https://www.oss-online.org>
- Restor
<https://restor.eco>
- Regreening Africa
<https://regreeningafrica.org>
- CARI (Centre d'Actions et de Réalisations Internationales)
<https://www.cariassociation.org>
- Réseau Sahel Désertification (ReSaD)
<https://www.resad-sahel.org>
- Projet PASS-LCD
<https://www.cariassociation.org>
- Minka International
<https://www.minka-international.org>
- World Resources Institute (WRI)
<https://www.wri.org>
- CIFOR-ICRAF (Center for International Forestry Research & World Agroforestry)
<https://www.cifor-icraf.org>
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
<https://www.fao.org>

ANNEXE 3 - Catégorisation des indicateurs de monitoring GMV par rapport aux domaines de la stratégie UA

Source	Dimension/Thème	Changement à mesurer/Objectif	Indicateurs	Catégorie UA : rapprochement des changements à mesurer listés dans la Stratégie UA	Commentaires
HRMF (Accélérateur GMV)	Inndicateur de base applicable aux PTF		Terres en cours de restauration	Indicateur macro	Ne précise pas les types de finalités de restauration
HRMF (Accélérateur GMV)	Inndicateur de base applicable aux PTF		CO2EQ séquestré en tonnes	Indicateur macro	
HRMF (Accélérateur GMV)	Inndicateur de base applicable aux PTF		Création d'emplois	Indicateur macro	
HRMF (Accélérateur GMV)	Inndicateur de base applicable aux PTF		Nombre de bénéficiaires	Indicateur macro	
HRMF (Accélérateur GMV)	Engagements financiers applicables aux PTF		Financement par donateur et par pays	Indicateur macro	
HRMF (Accélérateur GMV)	Engagements financiers applicables aux PTF		Financement par donateur et par pilier	Indicateur macro	
HRMF (Accélérateur GMV)	Engagements financiers applicables aux PTF		Financement par donateur et par portefeuille	Indicateur macro	
HRMF (Accélérateur GMV)	1. Investissement dans les petites et moyennes exploitations et chaînes de valeurs	Investir dans l'ensemble des chaînes de valeur agricoles pour l'adaptation aux changements climatiques par la résilience aux chocs climatiques grâce à des pratiques de gestion durable des terres et/ou de l'eau	1.1 Revenus générés par l'amélioration des chaînes d'approvisionnement agro-forestières	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMV

HRMF (Accélérateur GMV)	1. Investissement dans les petites et moyennes exploitations et chaînes de valeurs	Investir dans l'ensemble des chaînes de valeur agricoles pour l'adaptation aux changements climatiques par la résilience aux chocs climatiques grâce à des pratiques de gestion durable des terres et/ou de l'eau	1.1.2 Nombre d'unités de production et de transformation soutenues	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	Mériterait une valorisation de la dimension économique/ chaîne de valeur
HRMF (Accélérateur GMV)	1. Investissement dans les petites et moyennes exploitations et chaînes de valeurs	Investir dans l'ensemble des chaînes de valeur agricoles pour l'adaptation aux changements climatiques par la résilience aux chocs climatiques grâce à des pratiques de gestion durable des terres et/ou de l'eau	1.1.3 Nombre de fermes agricoles communautaires intégrées soutenues	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
HRMF (Accélérateur GMV)	1. Investissement dans les petites et moyennes exploitations et chaînes de valeurs	Accroître les revenus des communautés locales grâce à un meilleur accès aux possibilités d'appliquer les meilleures pratiques résilientes au climat dans les chaînes de valeur agroforestières	1.2.1 Nombre d'opportunités d'emploi « cash for work » créées	Emploi rural	
HRMF (Accélérateur GMV)	1. Investissement dans les petites et moyennes exploitations et chaînes de valeurs	Accroître les revenus des communautés locales grâce à un meilleur accès aux possibilités d'appliquer les meilleures pratiques résilientes au climat dans les chaînes de valeur agroforestières	1.2.2 Nombre d'opportunités d'emploi créées par les chaînes de valeur de la GMV	Emploi rural	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

HRMF (Accélérateur GMV)	1. Investissement dans les petites et moyennes exploitations et chaînes de valeurs	Mesurer l'impact de l'amélioration de la chaîne de valeur sur les émissions de gaz à effet de serre.	1.3.1 Quantité de CO2eq produite	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Mériterait une valorisation de la dimension liées aux émissions; l'indicateur UA mentionne uniquement la séquestration carbone (stock de carbone dans le sol).
HRMF (Accélérateur GMV)	1. Investissement dans les petites et moyennes exploitations et chaînes de valeurs	Mesurer l'impact de l'amélioration de la chaîne de valeur sur les émissions de gaz à effet de serre.	1.3.2 Quantité de CO2eq atténuée	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Mériterait une valorisation de la dimension de séquestration carbone / enjeu de la complexité et de la pertinence de mesurer l'atténuation. L'indicateur UA mentionne uniquement le stock de carbone dans le sol.
HRMF (Accélérateur GMV)	1. Investissement dans les petites et moyennes exploitations et chaînes de valeurs	Évaluation de l'impact national et sous-régional des chaînes de valeur sur les communautés locales et les parties prenantes	1.4.1 Nombre de personnes bénéficiant des chaînes de valeur	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
HRMF (Accélérateur GMV)	1. Investissement dans les petites et moyennes exploitations et chaînes de valeurs	Évaluation de l'impact national et sous-régional des chaînes de valeur sur les communautés locales et les parties prenantes	1.4.2 Nombre de points d'eau établis	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
HRMF (Accélérateur GMV)	2. Restauration des terres et gestion durable	Promouvoir la régénération naturelle afin d'accroître la superficie couverte par les pastoraux et les forêts/arbustes secs grâce à l'amélioration de la biodiversité	2.1.1 Superficie des terres forestières restaurées	Évolution du couvert végétal	Dépend aussi de la finalité de la restauration (à des fins de productivités ou pour le couvert)

HRMF (Accélérateur GMV)	2. Restauration des terres et gestion durable	Promouvoir la régénération naturelle afin d'accroître la superficie couverte par les pastoraux et les forêts/arbustes secs grâce à l'amélioration de la biodiversité	2.1.2 Superficie des terres agricoles restaurées	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	
HRMF (Accélérateur GMV)	2. Restauration des terres et gestion durable	Promouvoir la régénération naturelle afin d'accroître la superficie couverte par les pastoraux et les forêts/arbustes secs grâce à l'amélioration de la biodiversité	2.1.3 Superficie des bassins versants restaurés	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	
HRMF (Accélérateur GMV)	2. Restauration des terres et gestion durable	Promouvoir la régénération naturelle afin d'accroître la superficie couverte par les pastoraux et les forêts/arbustes secs grâce à l'amélioration de la biodiversité	2.1.4 Superficie des dunes stabilisées	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	
HRMF (Accélérateur GMV)	2. Restauration des terres et gestion durable	Stabiliser la région par la création inclusive d'emplois décents pour les jeunes	2.2.1 Nombre d'emplois créés par la restauration verte	Emploi rural	
HRMF (Accélérateur GMV)	2. Restauration des terres et gestion durable	Stabiliser la région par la création inclusive d'emplois décents pour les jeunes	2.2.2 Nombre d'emplois créés par la conservation verte	Emploi rural	
HRMF (Accélérateur GMV)	2. Restauration des terres et gestion durable	Protection de la végétation indigène par le biais d'investissements dans l'aménagement du territoire à grande échelle et la plantation d'enrichissement	2.3.1 CO ₂ eq séquestré par les efforts de conservation	Stocks de carbone organique dans le sol	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

HRMF (Accélérateur GMV)	2. Restauration des terres et gestion durable	Protection de la végétation indigène par le biais d'investissements dans l'aménagement du territoire à grande échelle et la plantation d'enrichissement	2.3.2 CO2eq séquestré par les efforts de restauration	Stocks de carbone organique dans le sol	
HRMF (Accélérateur GMV)	2. Restauration des terres et gestion durable	Évaluation de l'impact national et sous-régional des efforts déployés sur les populations et les parties prenantes locales	2.4.1 Nombre de Producteurs utilisant pratiques durables	Terres consacrées à l'agriculture durable	
HRMF (Accélérateur GMV)	2. Restauration des terres et gestion durable	Évaluation de l'impact national et sous-régional des efforts déployés sur les populations et les parties prenantes locales	2.4.2 Nombre de Communautés bénéficiant de terres protégées	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	La notion de "terres protégées" mériterait d'être précisée
HRMF (Accélérateur GMV)	2. Restauration des terres et gestion durable	Évaluation de l'impact national et sous-régional des efforts déployés sur les populations et les parties prenantes locales	2.4.3 Nombre de ménages bénéficiant de zones restaurées	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
HRMF (Accélérateur GMV)	3. Résilience climatique (infrastructures résilientes au climat et accès aux énergies renouvelables)	Développement à grande échelle des énergies renouvelables solutions énergétiques pour l'agriculture par la promotion de solutions de macro-réseaux et de micro-réseaux pour la fourniture d'électricité au niveau local	3.1.1 Quantité d'énergie renouvelable produite	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Inclus d'après la stratégie UA dans la dimension "modification de la résilience des paysages et des écosystèmes", mais cela dépend de la finalité, qui pourrait plutôt être liée à l'amélioration des conditions de bien être des ménages/communautés. Mériterait d'intégrer une dimension sur l'énergie.

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

HRMF (Accélérateur GMV)	3. Résilience climatique (infrastructures résilientes au climat et accès aux énergies renouvelables)	Développement à grande échelle des énergies renouvelables solutions énergétiques pour l'agriculture par la promotion de solutions de macro-réseaux et de micro-réseaux pour la fourniture d'électricité au niveau local	3.1.2 Quantité d'énergie propre produite	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Inclus d'après la stratégie UA dans la dimension "modification de la résilience des paysages et des écosystèmes", mais cela dépend de la finalité, qui pourrait plutôt être liée à l'amélioration des conditions de bien être des ménages/communautés. Mériterait d'intégrer une dimension sur l'énergie.
HRMF (Accélérateur GMV)	3. Résilience climatique (infrastructures résilientes au climat et accès aux énergies renouvelables)	Investir dans le développement des PME dans le secteur des énergies renouvelables et des infrastructures résilientes au climat	3.2.1 Nombre d'opportunités d'emplois créés grâce aux énergies alternatives vertes	Emploi rural	
HRMF (Accélérateur GMV)	3. Résilience climatique (infrastructures résilientes au climat et accès aux énergies renouvelables)	Substitution des combustibles fossiles par des énergies propres pour soutenir le développement de villes durables dans les pays où le réchauffement climatique est en marche	3.3.1 Quantité de CO2eq évité grâce à l'utilisation de biodigesteurs	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Mériterait une valorisation de la dimension de séquestration carbone / enjeu de la complexité et de la pertinence de mesurer l'atténuation. L'indicateur UA mentionne uniquement le stock de carbone dans le sol.
HRMF (Accélérateur GMV)	3. Résilience climatique (infrastructures résilientes au climat et accès aux énergies renouvelables)	Substitution des combustibles fossiles par des énergies propres pour soutenir le développement de villes durables dans les pays où le	3.3.2 Quantité de CO2eq évité grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Mériterait une valorisation de la dimension de séquestration carbone / enjeu de la complexité et de la pertinence de mesurer l'atténuation. L'indicateur

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

		réchauffement climatique est en marche			UA mentionne uniquement le stock de carbone dans le sol.
HRMF (Accélérateur GMV)	3. Résilience climatique (infrastructures résilientes au climat et accès aux énergies renouvelables)	Évaluation de l'impact national et sous-régional des investissements dans les énergies renouvelables sur les populations locales et les parties prenantes	3.4.1 Nombre de foyers utilisant des kits énergie renouvelable	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Inclus d'après la stratégie UA dans la dimension "modification de la résilience des paysages et des écosystèmes", mais cela dépend de la finalité, qui pourrait plutôt être liée à l'amélioration des conditions de bien être des ménages/communautés. Mériterait d'intégrer une dimension sur l'énergie.
HRMF (Accélérateur GMV)	3. Résilience climatique (infrastructures résilientes au climat et accès aux énergies renouvelables)	Évaluation de l'impact national et sous-régional des investissements dans les énergies renouvelables sur les populations locales et les parties prenantes	3.4.2 Nombre de Foyers adoptant des sources d'énergie renouvelables	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Inclus d'après la stratégie UA dans la dimension "modification de la résilience des paysages et des écosystèmes", mais cela dépend de la finalité, qui pourrait plutôt être liée à l'amélioration des conditions de bien être des ménages/communautés. Mériterait d'intégrer une dimension sur l'énergie.

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMV

HRMF (Accélérateur GMV)	4. Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité)	Renforcer les systèmes existants afin de permettre la création et le développement de partenariats public-privé entre producteurs, de garantir les moyens de subsistance ruraux et de créer des opportunités économiques.	4.1.1 Nombre de dispositifs de la GMV appliqués pour soutenir les jeunes dans les régions à risque du Sahel	Genre et inclusion des jeunes	
HRMF (Accélérateur GMV)	4. Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité)	Renforcer les systèmes existants afin de permettre la création et le développement de partenariats public-privé entre producteurs, de garantir les moyens de subsistance ruraux et de créer des opportunités économiques.	4.1.2 Nombre de Partenariats Publics Privés (PPP) de la GMV en faveur des jeunes dans les régions à risque du Sahel	Genre et inclusion des jeunes	
HRMF (Accélérateur GMV)	4. Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité)	Renforcer les systèmes existants afin de permettre la création et le développement de partenariats public-privé entre producteurs, de garantir les moyens de subsistance ruraux et de créer des opportunités économiques.	4.1.3 Nombre d'initiatives d'intégration agrosylvopastorale soutenues par des projets de la GMV pour la prévention des conflits	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	Mériterait d'être détaillé via une dimension liée à la cohésion sociale/prévention des conflits

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMV

HRMF (Accélérateur GMV)	4. Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité)	Création d'emplois et d'opportunités et de revenus et d'activités générées pour les jeunes du Sahel	4.2.1 Nombre de migrants de retour au pays employés par des initiatives de la GMV	Angle mort de la stratégie UA	La notion de migration n'apparaît dans le suivi des progrès de la Stratégie UA
HRMF (Accélérateur GMV)	4. Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité)	Création d'emplois et d'opportunités et de revenus et d'activités générées pour les jeunes du Sahel	4.2.1 Nombre d'activités génératrices de revenus créées par la GMV pour les jeunes et les femmes	Genre et inclusion des jeunes	
HRMF (Accélérateur GMV)	4. Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité)	Intégration de la dimension de genre parité et égalité à différents niveaux de prise de décision	4.3.1 Proportion d'initiatives dirigées par des femmes soutenues par des projets de la GMV	Genre et inclusion des jeunes	
HRMF (Accélérateur GMV)	4. Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité)	Intégration de la dimension de genre parité et égalité à différents niveaux de prise de décision	4.3.2 Équilibre entre les sexes dans les organes de décision aux niveaux communautaire et institutionnel	Genre et inclusion des jeunes	
HRMF (Accélérateur GMV)	4. Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité)	Évaluation de l'impact national et sous-régional des investissements sur les populations et les parties	4.4.1 Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien pour accéder à la terre par le biais d'initiatives de propriété foncière	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMV

	la stabilité et à la sécurité)	prenantes vulnérables du Sahel			
HRMF (Accélérateur GMV)	4. Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité)	Évaluation de l'impact national et sous-régional des investissements sur les populations et les parties prenantes vulnérables du Sahel	4.4.2 Nombre de migrants soutenus dans le cadre des activités de la GMV	Angle mort de la stratégie UA	La notion de migration n'apparaît dans dans le suivi des progrès de la Stratégie UA
HRMF (Accélérateur GMV)	5. Renforcement des capacités	Soutnir les acteurs non étatiques impliqués dans la GMV	5.1.1 Nombre d'OSC/ONG/médias formés et équipés pour s'engager sur les questions GMV	Angle mort de la stratégie UA	Angle mort transversal, qui n'est pas abordé dans la dimension de suivi institutionnelle (focalisée sur les institutions), et trouve difficilement sa place dans les dimensions relatives au bien-être et moyens de subsistance
HRMF (Accélérateur GMV)	5. Renforcement des capacités	Soutien à la recherche et aux établissements d'enseignement impliqués dans le projet GGW	5.2.1 Nombre de laboratoire d'innovations, d'institutions d'apprentissage et d'entité de recherche formés et équipés pour approfondir les connaissances sur la GMV	Angle mort de la stratégie UA	Angle mort transversal, qui n'est pas abordé dans la dimension de suivi institutionnelle (focalisée sur les institutions), et trouve difficilement sa place dans les dimensions relatives au bien-être et moyens de subsistance

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMV

HRMF (Accélérateur GMV)	5. Renforcement des capacités	Rationalisation de la capacité des données nationales par l'amélioration des systèmes de données au niveau national	5.3.1 Nombre d'entités nationales formée et équipées pour collecter, analyser et rendre compte des données sur la biomasse	Indicateurs de changements institutionnels - autre	
HRMF (Accélérateur GMV)	5. Renforcement des capacités	Rationalisation de la capacité des données nationales par l'amélioration des systèmes de données au niveau national	5.3.2 Nombre de pays soutenus ayant la capacité de partager périodiquement des données programmatique et financières précises et désagrégées sur les progrès observés dans la mise en œuvre	Indicateurs de changements institutionnels - autre	
HRMF (Accélérateur GMV)	5. Renforcement des capacités	Évaluation de l'impact national et sous-régional du renforcement des capacités offert aux différentes parties prenantes	5.4.1 Proportion du personnel formé dans chaque APMV	Indicateurs de changements institutionnels - autre	
HRMF (Accélérateur GMV)	5. Renforcement des capacités	Évaluation de l'impact national et sous-régional du renforcement des capacités offert aux différentes parties prenantes	5.4.2 Nombre d'étudiants et de boursiers formés et équipés pour approfondir leurs connaissances sur la GMV	Genre et inclusion des jeunes	
HRMF (Accélérateur GMV)	5. Renforcement des capacités	Évaluation de l'impact national et sous-régional du renforcement des capacités offert aux différentes parties prenantes	5.4.3 Nombre de chefs traditionnels et communautaires et d'acteurs du secteur privé mobilisés et formés en tant que défenseurs de la GMV	Angle mort de la stratégie UA	Angle mort transversal, qui n'est pas abordé dans la dimension de suivi politique (focalisée sur les cadres réglementaires), et trouve difficilement sa place dans les dimensions relatives au bien-être et moyens de subsistance

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Stratégie Burkina GMV	1. Gestion durable et aménagement des terres et des eaux et de la biodiversité	Restauration et aménagement des terres et autres écosystèmes	Superficie forestière reboisée (ha)	Évolution du couvert végétal	Dépend aussi de la finalité de la restauration (à des fins de productivités ou pour le couvert)
Stratégie Burkina GMV	1. Gestion durable et aménagement des terres et des eaux et de la biodiversité	Restauration et aménagement des terres et autres écosystèmes	Superficies pastorales aménagées (ha)	Évolution du couvert végétal	Dépend aussi de la finalité des pâtures (à des fins de productivités ou pour le couvert/l'érosion)
Stratégie Burkina GMV	1. Gestion durable et aménagement des terres et des eaux et de la biodiversité	Restauration et aménagement des terres et autres écosystèmes	Fixation des dunes stabilisées	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	
Stratégie Burkina GMV	1. Gestion durable et aménagement des terres et des eaux et de la biodiversité	Restauration et aménagement des terres et autres écosystèmes	Nombre d'acteurs locaux formés	Terres consacrées à l'agriculture durable	
Stratégie Burkina GMV	1. Gestion durable et aménagement des terres et des eaux et de la biodiversité	Mobilisation et gestion intégrée des ressources en eaux	Nombre d'ouvrages (bassins de rétention, forages...) réalisés	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	
Stratégie Burkina GMV	2. Actions climatiques et économie verte	Adaptation et résilience au changement climatique par la croissance verte	Nombre de terroirs résilients au changement climatique	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Interroge sur la faisabilité de mesurer ce critère (à partir de quel moment un territoire est officiellement résilient ?)

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Stratégie Burkina GMV	2. Actions climatiques et économie verte	Renforcement des infrastructures énergétiques	Nombre de kits énergie/solaire installés	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Inclus d'après la stratégie UA dans la dimension "modification de la résilience des paysages et des écosystèmes", mais cela dépend de la finalité, qui pourrait plutôt être liée à l'amélioration des conditions de bien être des ménages/communautés. Mériterait d'intégrer une dimension sur l'énergie.
Stratégie Burkina GMV	2. Actions climatiques et économie verte	Renforcement des infrastructures énergétiques	Nombre de foyers améliorés construits	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Inclus d'après la stratégie UA dans la dimension "modification de la résilience des paysages et des écosystèmes", mais cela dépend de la finalité, qui pourrait plutôt être liée à l'amélioration des conditions de bien être des ménages/communautés. Mériterait d'intégrer une dimension sur l'énergie.
Stratégie Burkina GMV	2. Actions climatiques et économie verte	Gestion de la vulnérabilité aux risques climatiques	Nombre de villages climato-intelligents (VCI) créés	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Interroge sur la faisabilité de mesurer ce critère (à partir de quel moment un village est officiellement climato-intelligent ?)
Stratégie Burkina GMV	3. Développement économique résilient et sécurité	Développement et valorisation des opportunités locales et transfrontalières	Nombre de fermes agricoles communautaires intégrées (FACI) mises en place	Terres consacrées à l'agriculture durable	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMV

Stratégie Burkina GMV	3. Développement économique résilient et sécurité	Développement et valorisation des opportunités locales et transfrontalières	Nombre d'unités de production et de transformation créées	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	Mériterait une valorisation de la dimension économique/ chaîne de valeur
Stratégie Burkina GMV	3. Développement économique résilient et sécurité	Promotion et développement des emplois verts productifs	Nombre d'emplois verts productifs créés	Emploi rural	
Stratégie Burkina GMV	3. Développement économique résilient et sécurité	Amélioration de l'accès aux besoins domestiques et services sociaux de base	Écoles	Pertinence questionnable pour la mesure de la GMV ?	Interrogation sur la pertinence de l'indicateur pour mesurer la GMV
Stratégie Burkina GMV	3. Développement économique résilient et sécurité	Amélioration de l'accès aux besoins domestiques et services sociaux de base	Pistes rurales et boisées (km)	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	
Stratégie Burkina GMV	3. Développement économique résilient et sécurité	Amélioration de l'accès aux besoins domestiques et services sociaux de base	Centres de santé	Pertinence questionnable pour la mesure de la GMV ?	Interrogation sur la pertinence de l'indicateur pour mesurer la GMV
Stratégie Burkina GMV	4. Renforcement des capacités techniques et logistiques	Gestion des connaissances	Nombre de sessions de formation	Angle mort de la stratégie UA	Enjeu transversal, difficile à attribuer aux dimensions de suivi UA, et dépend aussi des finalités du renforcement des capacités (pour soutenir la restauration = dimension de changement des paysages et/ou pour soutenir les activités économiques = dimension relative au bien-être et amélioration des moyens de subsistance)

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Stratégie Burkina GMV	4. Renforcement des capacités techniques et logistiques	Gestion des connaissances	Nombre de technologies innovantes créées	Angle mort de la stratégie UA	Enjeu transversal, difficile à attribuer aux dimensions de suivi UA, et dépendant des finalités des innovations. Enjeu aussi de la mesure de cet indicateur (qu'est ce qu'une innovation ? Comment la faire reconnaître en tant que tel ? Comment rendre ce critère comparable?)
Stratégie Burkina GMV	4. Renforcement des capacités techniques et logistiques	Centres d'Appui au Développement résilient des terroirs	Nombre de centres de formation créés (y compris les centres de service)	Angle mort de la stratégie UA	Enjeu transversal, difficile à attribuer aux dimensions de suivi UA, et dépend aussi des finalités du renforcement des capacités (pour soutenir la restauration = dimension de changement des paysages et/ou pour soutenir les activités économiques = dimension relative au bien-être et amélioration des moyens de subsistance)
Stratégie Burkina GMV	5. Information, Communication, marketing, plaidoyer	Suivi-évaluation du capital naturel et gestion de l'information	Nombre d'antennes d'Observatoire créées	Indicateurs de changements institutionnels - autre	
Stratégie Burkina GMV	5. Information, Communication, marketing, plaidoyer	Suivi-évaluation du capital naturel et gestion de l'information	Proportion du personnel formé	Indicateurs de changements institutionnels - autre	
Stratégie Burkina GMV	5. Information, Communication, marketing, plaidoyer	Communication, marketing et plaidoyer	Mise en place de coalitions	Indicateurs de changements institutionnels - autre	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Stratégie Burkina GMV	5. Information, Communication, marketing, plaidoyer	Communication, marketing et plaidoyer	Nombre d'émissions radio/télé	Angle mort de la stratégie UA	Enjeu transversal, difficile à attribuer aux dimensions de suivi UA, car concernant l'ensemble des acteurs (étatiques mais aussi non étatiques pour la sensibilisation, la divulgation, la simplification des informations, etc.)
PANE-GMV	Dimension macro		Investissements totaux	Indicateur macro	
PANE-GMV	Dimension économique		Bénéfices générés	Indicateur macro	
PANE-GMV	Dimension macro		Nombre d'institutions concernées	Indicateur macro	
PANE-GMV	Dimension sociale		Nombre de bénéficiaires Homme	Indicateur macro	
PANE-GMV	Dimension sociale		Nombre de bénéficiaires Femme	Indicateur macro	
PANE-GMV	Dimension biophysique		Superficie aménagée en hectares	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Santé des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Santé des sols	Taux de fertilité des sols	Dynamique de la productivité des terres	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Santé des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Santé des sols	Quantité de matière organique	Dynamique de la productivité des terres	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Santé des sols	Taux de couverture végétale	Évolution du couvert végétal	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Santé des sols	Densité biologique (microfaune, macrofaune)	Dynamique de la productivité des terres	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Santé des sols	Nbre ha exploitation agricole en intensification durable	Terres consacrées à l'agriculture durable	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Santé des sols	Stabilité des agrégats (AggSol) : % des agrégats du sol	Dynamique de la productivité des terres	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Santé des sols	Quantité de compostage utilisée	Dynamique de la productivité des terres	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Santé des sols	Taux des espèces indicatrices de la dégradation des terres	Dynamique de la productivité des terres	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Santé des sols	Stock de Carbone/ha	Stocks de carbone organique dans le sol	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Santé des sols	Nbre d'hectare de terre récupéré	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	Tout dépend de la finalité de la récupération (productivité ou lutte contre l'érosion, etc.)
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Productivité des terres	Augmentation en % des rendements agricoles	Dynamique de la productivité des terres	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Productivité des terres	Taux de fertilité des sols	Dynamique de la productivité des terres	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Erosion	Nbre de demi-lune (agricole ou pastorale) confectionnées et opérationnelles	Dynamique de la productivité des terres	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Erosion	Nbre de demi-lune fonctionnelle	Dynamique de la productivité des terres	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Erosion	Nbre ha de terres récupérées	Dynamique de la productivité des terres	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Erosion	Mètres linéaires de haie vive	Dynamique de la productivité des terres	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Conservation des eaux dans les sols	Mètres linéaires cordon pierreux	Dynamique de la productivité des terres	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 1 : Sante des sols / Productivité des terres / Érosion / Conservation des eaux dans le sol	Conservation des eaux dans les sols	Niveau de la nappe	Indicateurs de modification de la résilience des paysages et des écosystèmes - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Couverture terrestre	Nbre d'arbre plantés (pour les campagnes de reboisements)	Évolution du couvert végétal	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Couverture terrestre	Taux de survie des plants ligneux	Évolution du couvert végétal	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Couverture terrestre	Diversité floristique : ARBRES	Évolution du couvert végétal	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Couverture terrestre	Diversité floristique : HERBACÉES	Évolution du couvert végétal	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Couverture terrestre	Densité de ligneux	Évolution du couvert végétal	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Couverture terrestre	Taux de couvert végétal	Évolution du couvert végétal	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Couverture terrestre	Taille des troncs des arbres (Diamètre)	Évolution du couvert végétal	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Utilisation des terres	Superficie : Nbre d'hectare Plantation	Dynamique de la productivité des terres	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Utilisation des terres	Superficie : Nbre d'hectare Zones ensemencées	Dynamique de la productivité des terres	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Utilisation des terres	Superficie : Nbre d'hectare Zones mises en défens	Dynamique de la productivité des terres	Dépend aussi des finalités de la mise en défens
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Utilisation des terres	Superficie : Nbre d'hectare Zones restaurées	Dynamique de la productivité des terres	Dépend aussi des finalités de la restauration
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Utilisation des terres	Superficie : Nbre d'hectare Zones valorisées	Dynamique de la productivité des terres	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Utilisation des terres	Mètres linéaires Cordons pierreux et Clôture (mise en défens)	Terres consacrées à l'agriculture durable	Indicateur qui agrège des dimensions différentes entre les cordons pierreux qui contribuent à la lutte contre l'érosion, et aux clôtures qui peuvent être évaluées pour la productivité
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Utilisation des terres	Nbre d'aménagements réalisés	Terres consacrées à l'agriculture durable	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Utilisation des terres	Nbre de ménage ayant bénéficié de l'aménagement des terres.	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Utilisation des terres	Indice de végétation	Évolution du couvert végétal	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Utilisation des terres	Hauteur canopée	Évolution du couvert végétal	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Gouvernance des ressources	Nbre de comités locaux de gestion	Participation communautaire	Devrait préciser une dimension de gouvernance des ressources
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Gouvernance des ressources	Nbre de commissions foncières villageoises fonctionnelles	Participation communautaire	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Gouvernance des ressources	Nbre d'entente foncière	Participation communautaire	Devrait préciser une dimension de gouvernance des ressources

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Gouvernance des ressources	Nbre de schémas d'aménagements fonciers	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	Devrait préciser une dimension de gouvernance des ressources
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Gouvernance des ressources	Nbre de conventions locales	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	Devrait préciser une dimension de gouvernance des ressources
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Gouvernance des ressources	Nbre d'unités pastorales	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	Devrait préciser une dimension de gouvernance des ressources
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Gouvernance des ressources	Nbre d'actes de sécurisation foncière	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	Devrait préciser une dimension de gouvernance des ressources
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Gouvernance des ressources	Nbre et type d'initiative de sécurisation des ressources pastorales	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	Devrait préciser une dimension de gouvernance des ressources
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Gouvernance des ressources	Nbre de kilomètres balisés de couloirs de passage	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	Devrait préciser une dimension de gouvernance des ressources

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Gouvernance des ressources	Nbre de ménages qui répliquent une pratique	Terres consacrées à l'agriculture durable	
Projet Pass-LCD	Dimension biophysique 2 : Couverture terrestre / Utilisation des terres / Gouvernance des ressources	Gouvernance des ressources	Pourcentage de producteurs qui utilisent au moins 2 nouvelles pratiques	Terres consacrées à l'agriculture durable	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Taux de rendement de la production	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Augmentation production en légumineuse	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Nbre jardin maraicher bio aménagé	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Part de la consommation	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Importation	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire /	Sécurité alimentaire	Couverture de la production (capacité de stockage)	Indicateurs de changements dans le bien-	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

	Inclusion des femmes et des jeunes			être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Nbre de stocks vivrier	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Nbre ménages vivant en dessous du seuil calorique	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Nbre personnes en insécurité alimentaire	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Nbre de cas/situations de malnutrition constatés	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Niveau de satisfaction des besoins alimentaires	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Indicateur du FIES (Echelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue FAO)	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Accès à une alimentation saine sur l'année	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Évolution consommation des espèces anciennes locales	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Valeur nutritionnelle	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Nbre de personnes en situation de vulnérabilité appuyée	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Sécurité alimentaire	Augmentation des catastrophes naturelles/chocs naturelles.	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	Indicateur complexe et peu pertinent car difficilement attribuable aux effets seuls des projets GMV, les facteurs externes de catastrophes naturelles étant nombreux et souvent hors de contrôle.
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	Nbre bénéficiaire désagréé par âge/sexe/handicap	Genre et inclusion des jeunes	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	Nbre infrastructures en fonction du genre	Genre et inclusion des jeunes	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	% de participation des femmes et des jeunes dans le projet	Genre et inclusion des jeunes	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	% des femmes et des jeunes dans les structures de gouvernance	Genre et inclusion des jeunes	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	% des femmes et des jeunes en position de force	Genre et inclusion des jeunes	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	Augmentation de la proportion des femmes qui déclare avoir un pouvoir égal ou supérieure à celui de son partenaire (enquêtes déclaratives)	Genre et inclusion des jeunes	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	Prise en compte du genre dans les activités mises en place par les projets	Genre et inclusion des jeunes	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	Taux d'abandon de l'école par les filles et les garçons	Pertinence questionnable pour la mesure de la GMV ?	Indicateur complexe et peu pertinent car difficilement attribuable aux effets seuls des projets GMV, les facteurs d'abandon scolaire, y compris socio-culturels, étant nombreux
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	Le pourcentage des terres aménagées aux femmes	Genre et inclusion des jeunes	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	Nbre de jardins nutritifs gérés par des associations féminines, des femmes	Genre et inclusion des jeunes	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	Accès à la production de leur travail (des femmes et des jeunes)	Genre et inclusion des jeunes	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	Accès des jeunes et des femmes à la formation	Genre et inclusion des jeunes	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 1 : Sécurité alimentaire / Inclusion des femmes et des jeunes	Inclusion des femmes et des jeunes	Nbre d'emplois jeunes créés	Genre et inclusion des jeunes	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur	Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières	Pourcentage d'évolution des revenus des communautés (F, H, JF, JH)	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur	Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières	Diversification des sources de revenus (F, H, JF, JH)	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur	Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières	Autonomisation des communautés (F, H, JF, JH)	Indicateurs de changements dans le bien- être et les moyens de subsistances - autre	

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaînes de valeur	Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières	Amélioration des conditions de vie des communautés (F, H)	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaînes de valeur	Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières	Montant transféré aux ménages pour la confection des ouvrages de lutte anti érosive	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaînes de valeur	Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières	Diminution de l'exode rural	Angle mort de la stratégie UA	La notion de migration n'apparaît dans le suivi des progrès de la Stratégie UA, cependant un indicateur relatif à l'exode rural est complexe à mesurer car pouvant être liée à des facteurs externes à la GMV
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaînes de valeur	Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières	Renforcement de la cohésion sociale à travers la diminution des conflits liés aux RN partagées	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	Manque une dimension de cohésion sociale et prévention des conflits

RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES OSC A LA GMW

Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur	Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières	Diminution de la charge de travail des femmes (foyers améliorés, accès à l'eau, ...)	Genre et inclusion des jeunes	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur	Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur agricoles, pastorales et forestières	Création d'emplois => F, H, JF, JH (emplois verts, AGR créés...)	Genre et inclusion des jeunes	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur	Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur agricoles, pastorales et forestières	Création d'emplois => F, H, JF, JH (nombre de personnes accompagnées dans l'insertion professionnelle)	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur	Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur agricoles, pastorales et forestières	Création d'emplois => F, H, JF, JH (nombre de personnes insérées durablement)	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur	Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur agricoles, pastorales et forestières	Indicateur d'impact de la création d'emploi // Sécurisation des emplois ruraux => F, H, JF, JH : nombre d'entrepreneur accompagnés	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	

	dans les 3 chaines de valeur				
Projet Pass-LCD	Dimension sociale 2 : Revenus issus des activités agricoles, pastorales et forestières // Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur	Emplois ruraux et dans les 3 chaines de valeur agricoles, pastorales et forestières	Indicateur d'impact de la création d'emploi // Sécurisation des emplois ruraux => F, H, JF, JH : nombre d'entrepeneurs qui travaillent durablement	Indicateurs de changements dans le bien-être et les moyens de subsistances - autre	